



QUELS ACTIFS AVEC QUELLES COMPÉTENCES POUR UNE AGRICULTURE BAS CARBONE, RÉSILIENTE ET PROSPÈRE ?

**DES ENJEUX MAJEURS D'EMPLOI ET
DE FORMATION À ANTICIPER**

RAPPORT FINAL - NOVEMBRE 2024

DANS LE CADRE DU
**PLAN DE TRANSFORMATION
DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE**



Table des matières

AUTEURS ET CONTRIBUTEURS	4
Composition du groupe de travail	4
Remerciements	4
AVANT-PROPOS	7
PARTIE 1 - QUELLES EVOLUTIONS DE L'EMPLOI AGRICOLE ANTICIPER D'ICI A 2050 ?	10
I. L'emploi agricole aujourd'hui, entre baisse du nombre d'actifs et virage vers le salariat, recouvre de nombreuses réalités.....	10
A. De moins en moins d'actifs agricoles et une recomposition profonde des métiers vers davantage de salariat, avec de grandes différences d'une ferme à l'autre	10
B. Des conditions de travail et d'emploi souvent éprouvantes	12
II. Un fort besoin de nouveaux actifs agricoles pour renouveler les générations, quel que soit le niveau d'emploi en 2050	14
III. Quels effets de la transition écologique sur le volume de travail en agriculture ?.....	16
A. L'évolution des surfaces cultivées et des cheptels : quels effets sur l'emploi ?.	16
B. L'effet de l'évolution des pratiques agroécologiques sur la quantité de travail est difficile à estimer.....	27
C. Plus d'emploi pour faire de la transformation à la ferme ? Des pistes à creuser dans de prochains travaux	28
PARTIE 2 - QUELLES COMPETENCES ET QUELLES FORMATIONS POUR ACCOMPAGNER LA TRANSITION ?	29
I. Un besoin de compétences spécifiques pour une agriculture bas carbone, résiliente et prospère.....	29
A. Former plus d'actifs agricoles, une nécessité pour l'avenir du secteur	29
B. La transition agricole requiert des savoir-faire spécifiques	30
C. Former des profils très variés, et de moins en moins issus du milieu agricole..	32
II. La montée en compétences : plusieurs voies possibles	33
A. La formation des actifs agricoles : des parcours diversifiés et des niveaux de diplômes hétérogènes	35

B. La formation initiale agricole, un passage “obligé” pour les exploitants	36
C. Les diplômés de l'enseignement supérieur agronomique rejoignent peu la production agricole	36
D. Valoriser les métiers et les formations initiales agricoles, un défi de taille	37
E. La formation continue formelle délaissée au profit de la formation “informelle”. 38	
III. La transition agroécologique dans la formation : des intentions à la mise en œuvre variable	39
A. Dans les formations initiales, une volonté nationale qui n'est pas uniformément appliquée	40
B. La formation continue : une proactivité de l'offre, mais une demande encore faible	43
C. La formation des professionnels de l'agriculture aux enjeux écologiques se heurte à des freins multiples.....	45
RECOMMANDATIONS	47
I. Un besoin de planification de l'emploi et des compétences pour une agriculture qui va se transformer	47
A. Clarifier les objectifs pour l'agriculture, et ses implications en termes d'emploi	47
B. Maintenir le nombre d'actifs agricoles en rendant les métiers agricoles plus accessibles et attractifs	48
C. Accompagner l'évolution des pratiques.....	48
II. Favoriser le déploiement des compétences pour la transition agroécologique tout au long des carrières	49
Bibliographie.....	52
ANNEXES	55
Annexe 1 : État des lieux de l'emploi agricole : statistiques agricoles sur le nombre d'emplois et les conditions d'emploi et de travail	55
Annexe 2 : Méthode des entretiens menés auprès d'exploitants et de salariés agricoles.....	63
Annexe 3 : Analyse des entretiens menés auprès des salariés agricoles.....	64
Annexe 4 : Analyse des entretiens menés auprès des exploitants agricoles	68
Annexe 5 : Les bases de données de l'emploi agricole.....	70
Annexe 6 : Liste synthétique de pratiques agroécologiques	71

Annexe 7 : Méthodologie de définition des compétences pour la transition et liste complète à télécharger	73
Annexe 8 : État des lieux de la formation agricole	75
Annexe 9 : Plan “Enseigner à produire autrement” et analyse des référentiels de formation	80
Annexe 10 : Méthode d’analyse des référentiels de formation.....	81

Auteurs et contributeurs

Les rapports sur la formation agricole et l'emploi agricole sont le fruit des travaux du Groupe de travail « Emploi & Formation agricole » animé par Marie Garcia, Florence Haynes, Clémence Morant, Vinciane Martin et Clémence Vorreux.

L'équipe de pilotage tient à remercier chaleureusement les membres et contributeurs au groupe de travail cités ci-dessous.

Composition du groupe de travail

Les pilotes remercient les membres du groupe de travail ayant produit le présent rapport :

Nicolas Berthomé (AgroParisTech Alumni), Véronique Chalando (enseignante du supérieur), Patrice Durand (Shifters), Marie Garcia Couillaud (Shifters), Jérôme Frohlich (Association des salariés agricoles de France), Hervé Goanec (retraité de l'Enseignement Agricole), Karen Goislot (enseignante), Florence Haynes (Shifters), Tanneguy Houitte de la Chesnais (ex-CNEAP), Valeriia Karaseva (Shifters), Léna Leducq (SRFD Pays de la Loire), Henri Louis (DDETS, Nantes), Vinciane Martin (The Shift Project), Clémence Morant (Shifters), Éric Passetemps (Association des salariés agricoles de France), Laure Perchepied (enseignante-chercheuse, Shifters), Katia Puaud-Noyer (enseignante), Marie Thibault (Shifters), Clémence Vorreux (The Shift Project).

Remerciements

Le groupe de travail remercie également chaleureusement toutes les personnes ayant contribué de diverses manières à ce travail collectif :

Pierre-Marie Aubert (IDDRI), Sofie Aublin (réseau Education au Développement Durable et aux Transitions), Eva Barachino (VIVEA), Fanny Barthélémy (Shifters), Anne Bonhour (Shifters), Aurélie Catallo (IDDRI), Anne-Laure Durand (agricultrice), Thierry Evanno (éleveur), Cécile Gazo (chercheuse INP-ENSAT), Olivier Gautié (Snetap-FSU), Félix Guéguen (AgroParisTech), Laurent Hazard (INRAE), Amadys Henocq-Castanier (Domaine de Lignerolles), Simon Ister (Shifters), Jérôme Joubert (Ferme de Pixérécourt), Antoine Jourdain (éleveur), Pierre-Marie Le Droguen (maraîcher), Mickaël Lepage (Shifters et éleveur), Sylvie Loth (Ocpiat), Diane Masure (agricultrice), Julien Maudet (Slasheurs-Cueilleurs), Loïc Mazenc (INRAE), Yvan Minor (agriculteur), Anna Perelroizen (ex Responsable du Campus Hectar), Sandrine Perrot Naïli (Ocpiat), Philippe Prevost (Agreenium), Justine Renard (enseignante), Michele Schiavo (IDDRI), Marie De Sarnez (Shifters), Laurence Stey (Apecita), Véronique Stievenard (enseignante), Patrick de Verdière (Shifters), Renaud Viguié (Shifters et enseignant), Benjamin Vincent (enseignant).

Nota bene : les interprétations, positions et recommandations figurant dans ce rapport ne peuvent être attribuées ni aux contributeurs, ni aux relecteurs. Le contenu de ce rapport n'engage que The Shift Project.

L'équipe Agriculture du Shift Project remercie les partenaires du projet :



Les pilotes



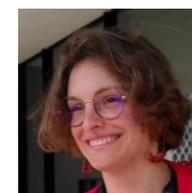
Marie Garcia Couillaud est psychosociologue et travaille depuis plus de 15 ans sur les thématiques d'emploi et de formation dans le secteur privé, public et associatif, en milieu urbain et rural. Elle vient de terminer une mission de 3 ans auprès d'organismes paritaires agricoles bretons et d'acteurs de l'emploi et de la formation du territoire. Shifteuse, elle a par ailleurs récemment participé au déploiement des Ateliers Déco2lle pour la décarbonation des collectivités territoriales au niveau national.



Oenologue, femme de terrain, **Florence Haynes** a plus de 15 ans d'expérience dans la filière vitivinicole. Le désir de comprendre le réchauffement climatique, ses origines et ses conséquences sur nos sociétés et la biosphère l'ont amenée à s'engager auprès des Shifters et à reprendre des études. Florence est en cours de transition professionnelle dans le but de contribuer aux transitions et adaptations rendues nécessaires par le dépassement des limites planétaires.



Vinciane Martin travaille au sein du Shift sur les enjeux d'emploi et de formation dans le cadre de la transition. Elle est co-auteurice des rapports « L'emploi : moteur de la transformation bas carbone » (dans le cadre du Plan de transformation de l'économie française) et « ClimatSup Business – Former les acteurs de l'économie de demain ». Elle coordonne actuellement un projet sur le rôle de la formation continue pour préparer la transition écologique. Diplômée de HEC Paris, elle s'est également engagée au cours de sa formation pour l'intégration des enjeux écologiques dans l'enseignement supérieur et dans les stratégies d'entreprise, au sein du collectif Pour un Réveil Écologique.



Clémence Morant est ingénieure spécialisée en systèmes agricoles et alimentaires durables. Elle est engagée pour la transition agroécologique et ancrée dans une expérience pratique du milieu agricole, acquise notamment dans la Beauce où elle a grandi. Ses multiples stages, réalisés auprès du Commissaire Européen à l'Agriculture et dans une start-up axée sur l'évaluation multi-performance des exploitations agricoles, enrichissent son parcours international. Actuellement ingénieure de recherche à INRAE, elle s'investit également bénévolement dans des associations promouvant l'emploi agricole, la résilience alimentaire des territoires, et le renouvellement générationnel à l'échelle européenne.



Clémence Vorreux a rejoint le Shift en 2016 pour travailler sur la mobilité périurbaine et a coordonné la réalisation du Guide pour une mobilité bas carbone. Co-auteurice du rapport « Mobiliser l'enseignement supérieur pour le climat » du Shift, elle a coordonné les projets liés à l'enseignement des enjeux climat-énergie dans les formations d'ingénieur, de gestion et de finance publiés par The Shift Project. Elle coordonne désormais les travaux portant sur l'agriculture et l'alimentation, dont le présent rapport fait partie. Elle fait également partie du Comité de gestion, la structure de gestion collégiale du

Shift Project.

Avant-propos

Depuis plusieurs années, The Shift Project a à cœur d'intégrer les enjeux liés à l'emploi et aux compétences à ses réflexions, considérant qu'il s'agit de conditions indispensables à la réalisation de la transition des différents secteurs. Ce sont également des problématiques trop souvent négligées dans les discussions sur la planification écologique.

Ainsi, ce rapport accompagne la publication du rapport **“Pour une agriculture bas carbone, résiliente et prospère”**, qui aborde la question de la transformation du secteur de la production agricole dans son ensemble. The Shift Project a fait le choix de lancer un groupe de travail sur la question de l'emploi et de la formation pour instruire plus précisément cette problématique qui est, pour le secteur agricole tout particulièrement, urgente et incontournable. Les réflexions de ce groupe de travail ayant été très fructueuses, le choix a été fait d'en synthétiser les résultats dans un rapport dédié. Ce rapport sur l'emploi et la formation agricoles vise à identifier les effets qu'aurait la transformation du système agricole tel que préconisé par le rapport **“Pour une agriculture bas carbone, résiliente et prospère”**. Il vise aussi à identifier les conditions à réunir et les actions à mettre en œuvre en termes d'emploi et de compétences pour faire face aux défis de cette transformation.

Ce rapport vise à mettre en évidence l'importance, dans le cadre de l'indispensable planification de la transformation du secteur agricole, de dessiner les trajectoires d'emploi et les enjeux de formation qui devront accompagner son évolution. Sans un effort porté sur cet aspect spécifique, une crise des compétences viendra s'ajouter à la crise écologique en cours, compromettant les chances d'y apporter des réponses. Car la transformation attendue du secteur requiert des personnes et des compétences : sans travailler l'attractivité des métiers, et la formation aux savoirs et savoir-faire indispensables, elle ne pourra aboutir.

Le travail mené correspond à un périmètre limité et imparfait, ce qui invite à interpréter avec précaution les analyses et résultats qui en découlent. En effet, le métier d'agriculteur est au centre de la réflexion, négligeant ainsi les autres professionnels du secteur. De même, les industries agroalimentaires ne sont pas incluses dans le périmètre, ce qui limite la portée de l'analyse.

À noter également, en raison de ressources limitées, ce rapport se borne à traiter les enjeux d'emploi, de compétences et de formation. Il ne traite pas des enjeux d'installation, tout en reconnaissant que ceux-ci sont déterminants pour penser la planification de l'emploi dans le cadre de la transformation écologique du secteur agricole.

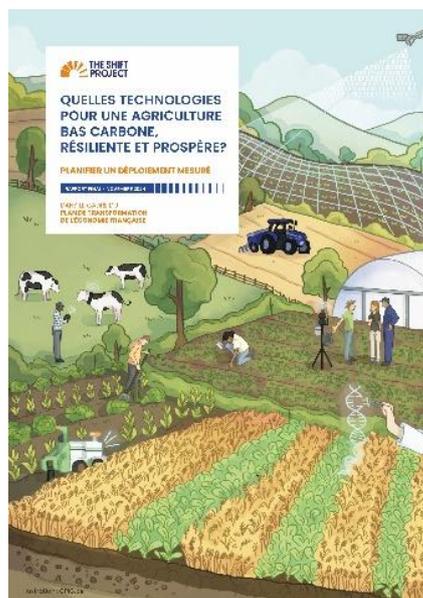
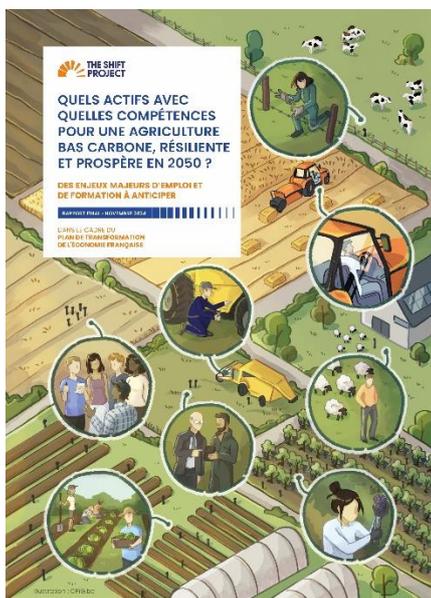
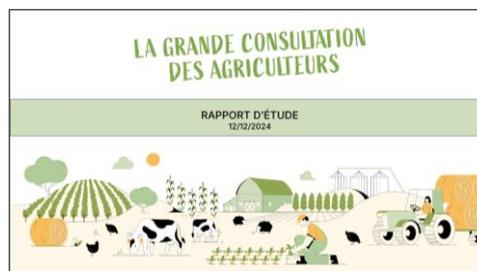
La publication de ce rapport est également accompagnée de celui d'un autre groupe de travail consacré à la place de l'innovation technologique dans la transition écologique de l'agriculture¹, qui propose des éléments méthodologiques pour mettre en perspective les pistes d'innovation actuellement sur la table, avec des implications certaines pour l'emploi et les compétences du secteur.

Une Grande Consultation des Agriculteurs (ci-après la **“GCA”**) a également été menée avec l'aide des Shifters, réseau des bénévoles du Shift, et fait l'objet d'un rapport dédié². Elle a permis aux agriculteurs, premiers concernés par la transition de leur secteur, de partager leurs

¹ The Shift Project, « Quelles technologies pour une agriculture bas carbone, résiliente et prospère ? », Novembre 2024

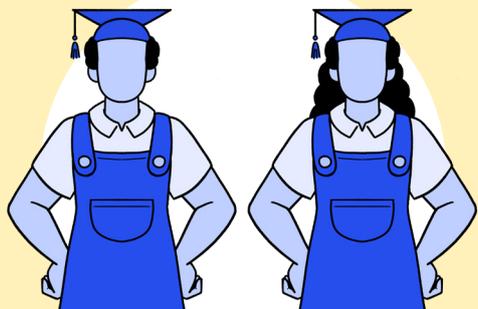
² The Shift Project & The Shifters, Grande consultation des agriculteurs, Novembre 2024, <http://grandeconsultationagri.fr/>

préoccupations et leurs attentes vis-à-vis de la transition agroécologique³, ainsi que la réalité concrète de leur quotidien professionnel, tant dans leur perception du risque climatique que dans l'évolution de leurs pratiques. Un premier volet qualitatif fondé sur des entretiens avec 68 agriculteurs et une enquête quantitative ayant concerné plus de 7 770 agriculteurs ont ainsi largement alimenté nos travaux. Cette consultation a également permis de faire remonter des considérations liées à l'emploi (les aspirations des agriculteurs notamment) et aux compétences.



³ Selon la définition de l'agroécologie précisée dans l'Article L1 II. du Code Rural : "Ces systèmes [de production agroécologique] privilégient l'autonomie des exploitations agricoles et l'amélioration de leur compétitivité, en maintenant ou en augmentant la rentabilité économique, en améliorant la valeur ajoutée des productions et en réduisant la consommation d'énergie, d'eau, d'engrais, de produits phytopharmaceutiques et de médicaments vétérinaires, en particulier les antibiotiques. Ils sont fondés sur les interactions biologiques et l'utilisation des services écosystémiques et des potentiels offerts par les ressources naturelles, en particulier les ressources en eau, la biodiversité, la photosynthèse, les sols et l'air, en maintenant leur capacité de renouvellement du point de vue qualitatif et quantitatif. Ils contribuent à l'atténuation et à l'adaptation aux effets du changement climatique."

QUELS ACTIFS & COMPÉTENCES POUR UNE AGRICULTURE RÉSILIENTE ?



UN FORT BESOIN DE NOUVEAUX ACTIFS AGRICOLES POUR RENOUVELER LES GÉNÉRATIONS, QUEL QUE SOIT LE NIVEAU D'EMPLOI EN 2050

Besoin de faciliter l'installation, de recruter, et de former des agriculteurs et salariés agricoles. Pour cela, les métiers agricoles doivent être **PLUS ATTRACTIFS** à plusieurs niveaux :



Rémunération



Cohérence avec les aspirations des nouveaux entrants



Conditions de travail



QUELLE ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ACTIFS DANS LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE ?

POUR LA TRANSITION, 3 FACTEURS PRINCIPAUX

1



LES VOLUMES PRODUITS



Relocalisation de la production de légumes



Hausse de l'emploi

+ Dans un modèle de petites fermes maraichères diversifiées

- Dans un modèle de grandes cultures



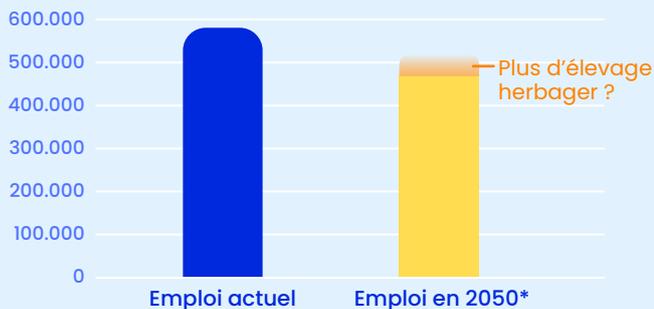
Réduction de l'élevage



Baisse de l'emploi

Baisse limitée si les systèmes herbagers sont favorisés

Evolution de l'emploi agricole à 2050 causée par l'évolution des volumes de production, à système agricole constant



*Chiffrage réalisé pour un niveau de mécanisation constant

2



L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES VERS L'AGROÉCOLOGIE



L'effet de l'évolution des pratiques agroécologiques sur la quantité de travail est difficile à estimer : On anticipe une hausse du temps de travail pour certaines pratiques, et une baisse pour d'autres.

3



L'ÉVENTUELLE INTÉGRATION DES ÉTAPES DE TRANSFORMATION À LA FERME



DE NOMBREUX AUTRES FACTEURS SONT DÉTERMINANTS

La capacité à pourvoir des emplois dépendra de l'adéquation de ces emplois avec les aspirations des nouveaux actifs :

- Un **temps de travail** plus juste
- De **meilleurs revenus** - entre autres pour que les agriculteurs puissent recruter et disposer de davantage de temps libre
- Quels **modèles** et quelles **tailles de fermes** ?
- Le niveau de **mécanisation**



Paramètre à documenter en urgence

QUELS ACTIFS & COMPÉTENCES POUR UNE AGRICULTURE RÉILIENTE ?

L'AGRICULTURE DE DEMAIN NÉCESSITERA DES COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES* ET UN EFFORT MASSIF DE FORMATION

*Le Shift propose une liste de compétences précises dans le rapport

- ✓ Remettre en question ses pratiques en continu
- ✓ Considérer son activité comme partie d'un écosystème
- ✓ Cultiver de nouvelles espèces
- ✓ Développer l'agroforesterie



- ✓ S'adapter aux conséquences du changement climatique
- ✓ Gérer une ressource en eau sous contrainte
- ✓ Maîtriser l'agriculture de conservation des sols
- ✓ Réduire les émissions de mon activité

Pour les **agriculteurs, salariés et exploitants**, mais aussi les **techniciens, conseillers, formateurs...**

LA FORMATION DOIT PRÉPARER À CES COMPÉTENCES, ET SE DÉVELOPPER MASSIVEMENT

LA FORMATION INITIALE



Doit faire évoluer ses contenus et être plus attractive

LA FORMATION CONTINUE



Doit former aux pratiques agroécologiques et se massifier

LA FORMATION INFORMELLE



Doit être soutenue

3 DÉFIS SE POSENT AUX FORMATEURS, QUI DOIVENT ÊTRE ACCOMPAGNÉS

1. Besoin d'une **mise à jour** de leurs propres **compétences et connaissances**
2. Le secteur doit former des **personnes non-issues du milieu agricole**, la formation doit s'adapter aux différences d'origine des étudiants
3. Former à la transition agroécologique les amène à former à des **pratiques non encore valorisées par le cadre économique**



CET EFFORT REQUIERT

- Une **planification** nationale et territoriale de l'emploi et de la formation agricole par la puissance publique avec un cap clair et un portage politique.
- Un **alignement des politiques agricoles** avec ce qui est prôné dans les enseignements.
- Des **moyens matériels et humains** à la hauteur de l'effort : augmenter l'offre, financer la formation, financer les efforts des établissements.
- Un changement de paradigme concernant **les métiers de l'agriculture** : **améliorer la rémunération** et les **conditions de travail** et d'emploi.
- La **mobilisation** de tous les acteurs (institutions, établissements, acteurs économiques, nationaux et territoriaux...).
- Faire évoluer les **référentiels** de toutes les formations.

Partie 1 - Quelles évolutions de l'emploi agricole anticiper d'ici à 2050 ?

I. L'emploi agricole aujourd'hui, entre baisse du nombre d'actifs et virage vers le salariat, recouvre de nombreuses réalités

Pour un état des lieux plus détaillé de l'emploi agricole aujourd'hui, voir l'Annexe 1 qui détaille les données statistiques utilisées ici, et les Annexes 3 et 4 pour l'analyse complète des entretiens menés auprès des actifs agricoles.

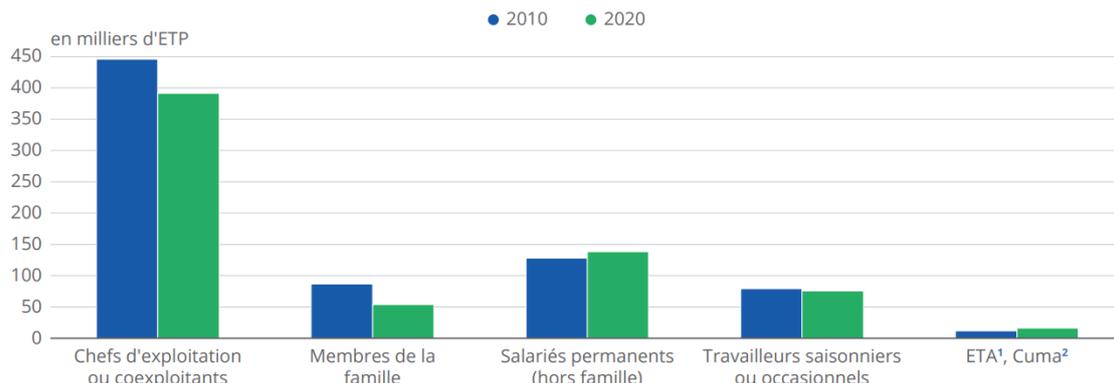
A. De moins en moins d'actifs agricoles et une recomposition profonde des métiers vers davantage de salariat, avec de grandes différences d'une ferme à l'autre

L'emploi agricole actuel est marqué par une diminution du nombre d'actifs agricoles, et une recomposition profonde des emplois vers davantage de salariat. La part de l'emploi en agriculture a fortement diminué dans les dernières décennies en France, passant de 9,1 % de l'emploi total (un peu moins de deux millions d'équivalents temps plein) en 1980 à 2,7 % en 2022⁴. En 2020, l'ensemble des actifs ayant travaillé sur une exploitation agricole en France métropolitaine représente 675 000 équivalents temps plein (ETP)⁵. Le nombre de personnes à la tête d'exploitations agricoles (chefs d'exploitation et coexploitants) a suivi la baisse du nombre d'exploitations, *a contrario* du nombre de salariés permanents non familiaux et du travail externalisé (ETA, Cuma) qui augmentent sur la même période⁶ (Figure 1). Cette évolution correspond souvent à des départs en retraite d'exploitants dont l'exploitation vient agrandir les exploitations alentour, diminuant mécaniquement le nombre d'emplois de chef d'exploitation disponibles pour les nouveaux entrants en agriculture, qui s'orientent vers des postes de salariés agricoles.

⁴ INSEE, « Transformations de l'agriculture et des consommations alimentaires », 2024, p. 74 et 77, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7728903> (consulté le 10 avril 2024).

⁵ En tenant compte du travail réalisé au sein des ETA et CUMA. Agreste, Recensement agricole 2020, Main-d'œuvre et externalisation des travaux, Primeur n°11, juillet 2022, <https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Pri2211/detail/> (consulté le 10 avril 2024).

⁶ INSEE, « Transformations de l'agriculture et des consommations alimentaires », 2024, p. 103, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7728903> (consulté le 10 avril 2024).



1 ETA : Entreprise de travaux agricoles. 2 Cuma : Coopérative d'utilisation de matériel agricole.

Lecture : En France métropolitaine, la quantité de travail des chefs d'exploitation ou des coexploitants représente 391 200 équivalents temps plein en 2020, contre 445 800 en 2010.

Champ : France métropolitaine.

Source : Agreste, recensements agricoles 2010 et 2020.

Figure 1 - Équivalents temps plein (ETP) agricoles en 2010 et en 2020 (Source : INSEE⁷)

Toutefois, les activités agricoles recouvrent des réalités diverses, en particulier selon les orientations technico-économiques (OTEX). Les volumes et l'intensité en emploi sont variables d'une OTEX à l'autre : la viticulture, les grandes cultures et l'élevage représentent deux ETP agricoles sur trois (un sur trois pour l'ensemble de l'élevage, et un sur trois en additionnant viticulture et grandes cultures) ; et le nombre d'emplois par exploitation va de 1 à 4 ETP selon l'OTEX. Parmi ces emplois, le recours aux saisonniers varie fortement d'une filière à l'autre, constituant notamment une forte part de l'emploi en arboriculture, en maraîchage et en viticulture. L'évolution de l'emploi est aussi variable : le nombre de personnes travaillant dans l'élevage bovin a fortement diminué, alors qu'il a augmenté en maraîchage. Ces contrastes entre filières se reflètent dans les territoires en raison d'une forte spécialisation, l'activité variant grandement selon le contexte géographique : il y a plus de saisonniers pour la cueillette de fruits dans les régions du Sud de la France, plus d'éleveurs en pâturages dans le Massif Central, le Jura et les Alpes...

Au-delà du seul affaissement de la population agricole, la nature du travail a aussi évolué. Le travail temporaire, le travail à temps partiel, le travail salarié, concernent aujourd'hui des actifs ayant davantage de responsabilités que par le passé et des missions plus techniques⁸, souvent apprises « sur le tas » pour les salariés. Ces évolutions sont parfois liées aux nouvelles technologies qui se diffusent dans les exploitations et demandent de nouvelles compétences et qualifications, et qui présentent de forts enjeux pour le maintien de certaines filières, comme l'évoquent ces deux témoignages de salariés agricoles⁹ : « Le métier en viticulture évolue énormément, les robots, à distance manuelle, c'est beaucoup moins physique mais c'est beaucoup plus technique. » « Nous, dans la région, ils arrêtent tous le lait ou passent en robot. (...) En 2050, si les robots, les gars arrivent à les faire marcher, alors, on aura du lait. »

⁷ INSEE, « Transformations de l'agriculture et des consommations alimentaires », 2024, p. 103, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7728903> (consulté le 10 avril 2024).

⁸ François Purseigle, Bertrand Hervieu, *Une agriculture sans agriculteurs*, Presses de Sciences Po, 2023

⁹ Les citations de cette partie dont la source n'est pas précisée sont toutes issues d'entretiens menés par The Shift Project auprès de salariés ou d'exploitants agricoles, au cours de l'année 2024. Voir en annexe pour davantage de précisions sur la méthode.

B. Des conditions de travail et d'emploi souvent éprouvantes

Les conditions de travail et d'emploi dans l'agriculture sont très spécifiques, et souvent bien plus difficiles et précaires que dans d'autres secteurs.

Les actifs agricoles, souvent des passionnés, sont soumis à une charge de travail conséquente et des contraintes horaires élevées (travail plus fréquent le weekend et la nuit pour les exploitants, semaines de plus de 40 heures plus fréquentes pour les exploitants comme les salariés¹⁰), qui sont ressenties comme inhérentes à la profession car souvent héritées : « J'ai toujours vu mon père travailler comme un dingue. C'est le jeu. »¹¹ La charge de travail excessive constitue une préoccupation majeure pour les actifs agricoles, comme l'expriment certains agriculteurs qui aspireraient à plus de temps libre s'ils avaient les moyens d'embaucher « deux à trois salariés de plus pour diminuer la charge de travail », ou bien à améliorer la qualité de leur travail si cette charge diminuait : « moins de travail, donc plus de temps pour faire les choses bien, intervenir au bon moment »¹². Certains salariés interrogés apprécient de pouvoir profiter d'un rythme de vie plus équilibré et d'autres s'estiment chanceux de pouvoir aménager leur temps de travail : « On expérimente, je suis à 39 heures sur quatre jours [...] C'est possible parce qu'on a le bon nombre de salariés. »¹³ À l'inverse, pour un quart des salariés interrogés par l'Association des salariés agricoles (ASA) en 2022, les horaires de travail définis sont peu ou mal respectés¹⁴.

Du côté des salariés, la pression ressentie viendrait essentiellement de la multiplication de compétences exigées de leur part, ainsi que de leur surcharge de travail et de leurs relations avec employeurs et collègues. Le manque de formation des exploitants à la gestion du personnel ressort particulièrement du point de vue des salariés : « Il serait bien de former les agriculteurs à être des employeurs. La place des femmes n'est pas encore reconnue égale à celle des hommes »¹⁵ ou encore « Aujourd'hui, ça n'intéresse aucun employeur de se former sur ces questions d'accueil des salariés. »¹⁶

Les exploitants et salariés agricoles sont en outre plus souvent victimes d'accidents du travail (en particulier en élevage) **et sont davantage touchés par des maladies professionnelles que dans d'autres secteurs**¹⁷. Dans l'enquête menée par l'ASA, un salarié agricole interrogé sur cinq ne se sent pas en sécurité sur son lieu de travail par crainte d'accident, de maladies causées par l'utilisation de produits chimiques, ou bien de risques psycho-sociaux, voire de harcèlement.

En termes de sécurité de l'emploi, les situations sont très contrastées entre exploitants et salariés : les premiers sont plus assurés de la stabilité de leur emploi que la moyenne des

¹⁰ INSEE, « Transformations de l'agriculture et des consommations alimentaires », 2024, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7728903> (consulté le 10 avril 2024).

¹¹ Entretiens de salariés agricoles réalisés entre le 28 juin et le 30 juillet 2024 dans le cadre du groupe de travail Emploi et Formation pour The Shift Project

¹² Interrogés dans le cadre de la grande consultation menée par The Shift Project

¹³ Entretiens de salariés agricoles réalisés par The Shift Project.

¹⁴ Enquête menée auprès de 427 salariés agricoles issus de toutes les régions, de divers métiers, majoritairement en CDI. Association des salariés agricoles de France, « Enquête nationale sur les besoins des salariés de la production agricole », décembre 2022.

¹⁵ Association des salariés agricoles de France.

¹⁶ Entretiens menés par The Shift Project.

¹⁷ Forget V., Depeyrot J.-N., Mahé M., Midler E., Hugonnet M., Beaujeu R., Grandjean A., Hérault B., 2019, Actif'Agri. Transformations des emplois et des activités en agriculture, Centre d'études et de prospective, Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, la Documentation française, Paris.

indépendants, tandis que les salariés agricoles craignent plus la perte d'emploi que les salariés d'autres secteurs¹⁸.

En termes de revenus, il y a une grande disparité parmi les exploitants d'une ferme à l'autre, entre filières, et au sein d'une même filière. Les 10 % des exploitations dont les revenus sont les plus faibles ont en moyenne des revenus négatifs (-4 600 euros), contre 69 500 euros pour les 10 % les plus élevés¹⁹. La rémunération est source d'un fort mécontentement chez de nombreux actifs agricoles, exploitants ou salariés, pour qui le manque de reconnaissance financière s'ajoute à l'absence de considération ressentie par nombre d'entre eux, à la fois de la pénibilité et de l'utilité sociale de leur métier : « Les salariés agricoles, c'est la première main-d'œuvre qui existe dans le monde. Et on a toujours été les larbins. On a toujours été vus comme le métier que tu fais quand tu n'es pas capable de faire autre chose.²⁰ »

Enfin, certains travailleurs agricoles, notamment les saisonniers, ont des statuts et des conditions de travail particulièrement précaires. Certes, le travail saisonnier peut correspondre aux aspirations de certains travailleurs, par exemple pour des jeunes qui souhaitent acquérir de l'expérience²¹. Mais de l'autre côté du spectre, plusieurs cas de conditions de vie et de travail indignes et déplorables, allant jusqu'au non-respect des droits humains, ont fait l'actualité récemment²², les travailleurs européens détachés et non européens étant plus souvent victimes de conditions de travail abusives²³. Au-delà des saisonniers, l'enquête de l'ASA illustre de manière édifiante des environnements de travail précaires : 25 % n'ont pas de WC sur leur lieu de travail, 39 % n'ont pas d'endroit couvert pour déjeuner.

¹⁸ INSEE, « Transformations de l'agriculture et des consommations alimentaires », 2024, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7728903> (consulté le 10 avril 2024).

¹⁹ Vincent Chatellier, « L'hétérogénéité des revenus des actifs non salariés au sein de l'agriculture française : un regard au travers de deux grilles typologiques », *Economie rurale*, 378, octobre-décembre 2021, p. 55-73. Cité par François Purseigle et Bertrand Hervieu, *Une agriculture sans agriculteurs*, Presses de Sciences Po, 2023.

²⁰ Interrogés dans le cadre de la grande consultation menée par The Shift Project

²¹ Ocapiat, « *Etat des lieux du travail saisonnier et trajectoires* », consulté le 14 novembre 2024, https://www.ocapiat.fr/wp-content/uploads/Rapport_Phase1.pdf.

²² Notamment chez les saisonniers de la filière viticole dans le bordelais. Georges Jacobs, « 430 prestataires viticoles sous surveillance alors qu'un réseau de traite d'êtres humains est condamné » Vitisphère, 18 mai 2023 ; Gwenaél Badets, « Ils vivent en camion, en bidonvilles, dans la forêt... qui sont les travailleurs précaires de la vigne en Médoc ? », Sud Ouest, 9 avril 2024.

²³ Forget V., Depeyrot J.-N., Mahé M., Midler E., Hugonnet M., Beaujeu R., Grandjean A., Hérault B., 2019, Actif'Agri. Transformations des emplois et des activités en agriculture, Centre d'études et de prospective, Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, la Documentation française, Paris

II. Un fort besoin de nouveaux actifs agricoles pour renouveler les générations, quel que soit le niveau d'emploi en 2050

La difficulté de renouvellement de la population agricole est un enjeu bien identifié, depuis plusieurs années : aujourd'hui, un exploitant sur trois n'est pas remplacé²⁴. Les exploitants partant à la retraite peinent à trouver des repreneurs, et à l'inverse, les jeunes agriculteurs peinent à s'installer²⁵. La transmission de la ferme est un enjeu crucial pour certains agriculteurs envisageant la retraite qui souhaitent avant tout pouvoir transmettre le fruit de leur travail, idéalement à leurs enfants ou à de jeunes repreneurs : quand on leur demande quel serait leur rêve, un agriculteur répond « Réussir à transmettre à la famille, seule chose à laquelle je crois ». Un autre ajoute « Si les exploitations agricoles étaient plus petites [...] les fermes seraient plus facilement transmissibles »²⁶.

Plusieurs facteurs sont avancés pour expliquer le vieillissement des exploitants (les plus de 60 ans représentent 17 % des exploitants en 2016, alors qu'ils ne représentaient que 10 % en 2010) et le renouvellement limité des sortants : manque d'attractivité pour les nouvelles générations d'activités considérées comme risquées et insuffisamment rémunératrices, âge plus élevé à l'installation, concurrence entre agrandissement et installation, renchérissement du coût de l'installation dû à l'accroissement de la taille des structures, moindre natalité chez les agriculteurs, etc.²⁷

Les emplois agricoles salariés sont en tension et en difficulté de recrutement "forte". Certains métiers peuvent localement être sujets à une tension accrue – à l'exemple de la forte demande pour des salariés en élevage dans plusieurs départements bretons²⁸.

Ainsi, le seul maintien de la population agricole représente en soi un défi à relever, indépendamment de la transition agroécologique.

Le nombre d'actifs agricoles (exploitants et salariés, en comptant aussi les sylviculteurs et les bûcherons) à trouver d'ici 2030 est estimé à environ 100 000, y compris en tenant compte d'une baisse du nombre d'emplois (Figure 2).

²⁴ Actif'Agri, p. 13. Forget et al., « Actif'Agri. Transformations des emplois et des activités en agriculture » (Centre d'études et de prospective, Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, 2019).

²⁵ Les freins à l'installation et à la transmission ne sont pas abordés dans ce rapport. Un rapport de la Cour des Comptes propose une analyse de la politique d'installation et de transmission : Cour des Comptes, « La politique d'installation des nouveaux agriculteurs et de transmission des exploitations agricoles. Communication à la commission des finances du Sénat », avril 2023, <https://www.ccomptes.fr/fr/documents/64229>.) La foncière Terre de Liens fait des propositions pour faciliter l'installation : Terre de Liens, « Le portage foncier agricole : levier pour une agriculture en transition ? », 2024, <https://ressources.terredeliens.org/les-ressources/le-portage-foncier-agricole-rapport-3>.

²⁶ The Shift Project, Grande consultation des agriculteurs, Novembre 2024

²⁷ Forget V., Depeyrot J.-N., Mahé M., Midler E., Hugonnet M., Beaujeu R., Grandjean A., Hérault B., 2019, Actif'Agri. Transformations des emplois et des activités en agriculture, Centre d'études et de prospective, Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, la Documentation française, Paris, p. 24.

²⁸ Pôle emploi, Dares, Les tensions sur le marché du travail en 2022, Dares Résultats n°59, 2023, <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/les-tensions-sur-le-marche-du-travail-en-2022> (consulté le 10 avril 2024).

Familie professionnelle = FAP	Niveau de qualification dominant	Emploi en 2019 en milliers	Référence					Déséquilibre partiel				Mobilités professionnelles observées 2010-2015	
			[1]	[2]	[1+2]	[3]	[1+2+3]	Pré-crise	Covid+	Bas-carbone	Covid+Bas-carbone		
			Créations nettes d'emplois	Départs en fin de carrière	Besoins de recrutement	Jeunes débutants	Déséquilibre partiel						
Ensemble du domaine A – Agriculture, marine, pêche		862	-16	291	275	183	91	88	100	105	111	17	
A0Z	Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs	Indépendant	450	-23	182	158	93	66	63	72	75	80	24
A1Z	Maraîchers, viticulteurs, jardiniers	Indépendant	322	1	86	87	55	32	31	33	34	36	-6
A2Z	Techniciens et cadres de l'agriculture	PI	66	7	18	25	29	-4	-5	-4	-3	-3	3
A3Z	Marins, pêcheurs, aquaculteurs	Indépendant	24	-1	6	4	6	-2	-2	-2	-2	-2	-4

Figure 2 - Évolution de l'emploi, des départs en fin de carrière, des besoins de recrutements et des jeunes débutants dans les familles professionnelles agricoles sur la période 2019-2030 (en milliers) (Source : France Stratégie, Dares²⁹)

L'urgence d'apporter une réponse à la problématique du renouvellement générationnel des agriculteurs semble être une priorité politique consensuelle. Les débats au Parlement sur la Loi d'orientation agricole (LOA) ont permis d'adopter en mai 2024 un amendement visant le maintien du nombre d'exploitants et coexploitants (500 000, pour 400 000 exploitations) à 2035, validant ainsi un objectif de stabilisation des effectifs. Les débats sur la LOA sont toutefois encore en cours à la date de publication de ce rapport.

Quelles que soient les projections de besoins futurs de main-d'œuvre en agriculture, un effort important sera nécessaire pour que de nouvelles personnes, jeunes ou actifs d'autres secteurs, souhaitent et puissent intégrer le secteur agricole. Cela appelle des efforts aussi bien pour faciliter l'installation des exploitants que pour rendre les emplois agricoles, exploitants comme salariés, plus attractifs en termes de rémunération, de conditions de travail, de stabilité de l'emploi, et de représentation.

De plus, les projections dans le cadre d'une transition agroécologique sont incompatibles avec la poursuite de l'érosion de la population agricole aux niveaux actuels.

²⁹ France Stratégie, Dares, « Quels métiers en 2030 ? », mars 2022

III. Quels effets de la transition écologique sur le volume de travail en agriculture ?

Cette analyse propose d'identifier les grandes questions que pose la transition agroécologique pour le travail des personnes qui la mènent aujourd'hui et la mèneront dans les décennies qui viennent. Les éléments présentés ici s'appuient sur les évolutions du système agricole proposées dans le rapport « Pour une agriculture bas carbone, résiliente et prospère ».

Cette analyse traite uniquement des enjeux d'emploi et de travail spécifiques à la transition agroécologique. Elle n'a pas vocation à traiter l'ensemble des enjeux de l'emploi agricole. Aussi, elle n'apporte pas d'éléments sur l'évolution de l'emploi et du travail agricole dans l'absolu.

A. L'évolution des surfaces cultivées et des cheptels : quels effets sur l'emploi ?

Le présent travail sur l'emploi et la formation s'appuie sur les hypothèses du "scénario de conciliation" proposé par The Shift Project, qui propose une évolution du système agricole qui vise à répondre aux besoins alimentaires nationaux en maximisant l'autonomie des filières agricoles françaises, en atténuant les émissions de gaz à effet de serre, en assurant la résilience du secteur agricole et en contribuant à la résilience globale de la société (notamment en termes d'énergie, de biodiversité et d'accès à l'eau). D'autres scénarios peuvent tout à fait être possibles, et auraient des implications différentes en termes d'emploi. Le travail du Shift Project n'épuise donc pas la réflexion. Le **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** indique les évolutions proposées pour les assolements et les cheptels, à horizon 2050 (avec 2020 pour année de référence). Pour les assolements, il est à noter qu'au global, le volume de surfaces cultivées évolue peu (environ -3 % par rapport à la situation actuelle).

Évolution des assolements	
Surfaces en céréales	x0,83
Surfaces en oléagineux	x1,03
Surfaces en protéagineux (hors soja)	x2,31
Surfaces en soja	x3,70
Surfaces en légumineuses fourragères	x2,78
Surfaces de prairies permanentes	x0,90
Surfaces en vigne	x0,93
Surfaces en arboriculture	x1,85
Surfaces en maraîchage	x2,14
Surfaces en maïs ensilage	0,56
Surfaces en prairies temporaires	x0,80
Évolution des cheptels	
Cheptel bovin lait	-30%
Cheptel bovin viande	-25%
Cheptel volailles	-20%
Cheptel porcin	-20%
Cheptel ovin et caprin	-20%

Figure 3 : Évolution des assolements et des cheptels dans le scénario de conciliation du Shift Project
Source : The Shift Project

D'autres évolutions sont également envisagées : un passage des fermes en agriculture biologique ou intégrée³⁰, une évolution des systèmes d'élevage (augmentation du pâturage, labellisations et certifications), une augmentation de la production d'énergie... Mais ces évolutions n'ont pas pu être traduites en termes d'évolution de l'emploi dans le cadre de ce rapport (voir III.A.2 ci-dessous).

³⁰ Un certain nombre de pratiques agricoles et agronomiques, regroupées sous les termes de production intégrée des cultures et d'agroécologie, visent à combiner différents leviers pour prévenir l'usage des phytosanitaires : la lutte ou protection intégrée, officiellement recommandée par le Règlement européen de 2009 concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques.

1. À première vue, une baisse de l'emploi agricole modérée par rapport aux tendances actuelles

Une simulation de l'impact sur l'emploi de l'évolution des surfaces cultivées et des cheptels a été réalisée via un modèle qui, par construction, considère la structure d'emploi inchangée en 2050³¹.

En fixant en entrée une évolution d'assolements et de cheptels, le modèle réalise une optimisation pour faire évoluer différents paramètres, notamment le nombre de fermes de chaque OTEX et la composition des productions dans chacune de ces OTEX, en cherchant à faire évoluer le moins possible les structures des OTEX (nombre et type d'animaux, proportion de chacune des productions, etc.) : ce modèle permet donc uniquement de réfléchir à système agricole constant. Aussi, il ne permet pas d'illustrer les impacts de changements trop importants par rapport à la situation actuelle, ni l'effet de changements structurants (politiques, économiques, énergétiques, climatiques, etc.) sur la quantité d'emploi ou de fermes.

Cela permet de déduire le nombre de fermes dans chaque OTEX après transformation. Pour traduire ce résultat en emploi, c'est le ratio actuel de nombre d'emplois (en UTA³²) par ferme qui est utilisé³³. Là aussi, cela donne des éléments à système constant, en supposant que la structure d'emploi dans chaque OTEX reste inchangée³⁴.

Ces résultats donnent des ordres de grandeur de l'évolution de l'emploi si seuls les surfaces cultivées et les cheptels évoluaient, dans un système agricole semblable à celui d'aujourd'hui. Leur interprétation doit tenir compte de ces limites. Ils permettent malgré cela de poser des éléments de réflexion.

Ce travail n'est ni normatif ni l'illustration d'un scénario souhaitable, il sert de base de dialogue sur le besoin d'emploi pour l'agriculture à 2050, et sur les conditions nécessaires à l'acceptabilité de cette transition et la capacité à la réaliser.

Globalement, en tenant compte exclusivement de l'évolution des surfaces cultivées et des cheptels et à structure d'emploi constante, on peut anticiper une baisse d'emploi de l'ordre de 10 % à 2050 (-84 000 UTA - Figure 4).

Cela représente une érosion de l'emploi agricole très limitée par rapport aux tendances actuelles : -0,4 % d'UTA par an en moyenne entre 2025 et 2050, contre -1,1 % par an en moyenne entre 2010 et 2020³⁵.

³¹ Simulations réalisées à partir de l'outil SP-Emploi (IDDRI)

³² Unité de travail annuel. L'unité de travail annuel est l'unité de mesure de la quantité de travail humain fourni sur chaque exploitation agricole. Cette unité équivaut au travail d'une personne travaillant à temps plein pendant une année. Ici, il s'agit des UTA salariées et non salariées.

³³ À partir de la moyenne 2016-2018 des données RICA extraites de la base de données européenne FADN. Pour davantage de précisions sur les différentes bases de données sur l'emploi agricole, et les écarts qui peuvent exister entre différents chiffres présentés, voir en annexe.

³⁴ Une présentation détaillée du modèle utilisé, sera annexée prochainement.

³⁵ Agreste, Recensement agricole (RA) 2021, publié en juillet 2022, <https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Pri2211/detail/> (consulté le 10 avril 2024)

Dans ce scénario, qui comporte de nombreuses limites et dont les résultats doivent être interprétés avec précaution, deux facteurs principaux expliquent cette évolution :

- La baisse d'activité en élevage, qui représente plus d'un tiers de l'emploi agricole aujourd'hui ;
- La hausse de la production de légumes, qui est intégrée de manière relativement homogène entre les fermes en grandes cultures (légumes de plein champ) et les fermes spécialisées en maraîchage.

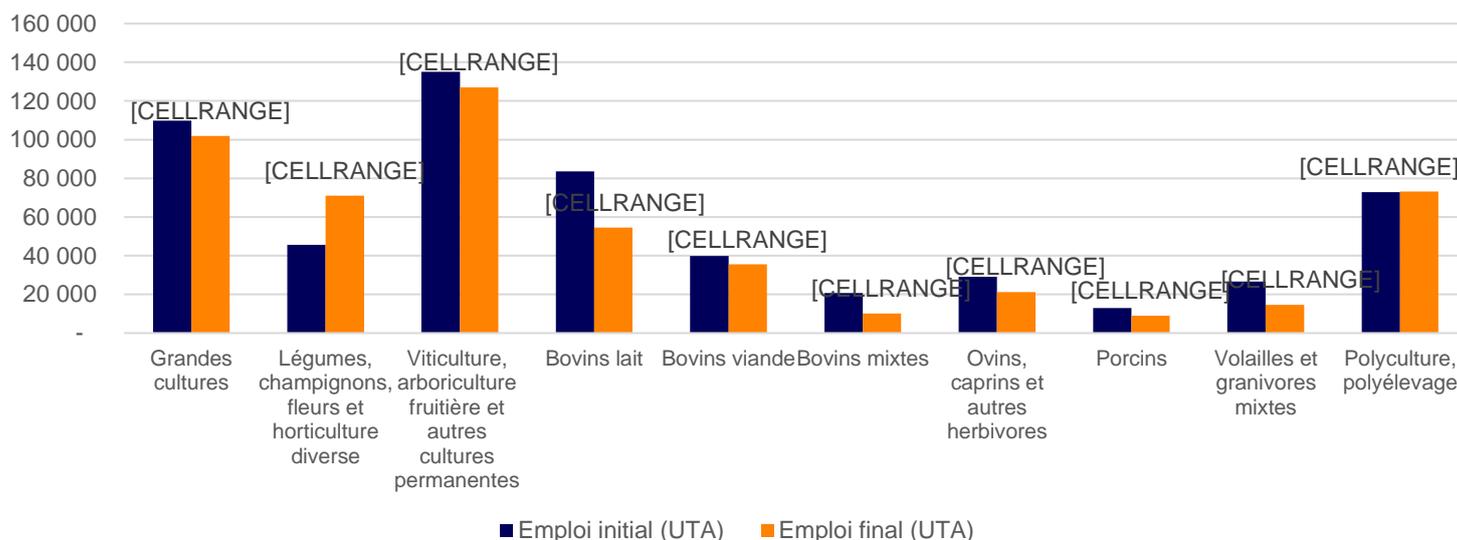


Figure 4 - Évolution de l'emploi agricole par filière à 2050 causée par l'évolution des surfaces cultivées et des cheptels, à structure d'emploi constante



À système constant, il devrait y avoir beaucoup moins de fermes spécialisées en élevage, et donc moins d'emploi dans l'élevage (-32 % de l'emploi en UTA). Cette projection poursuit la tendance actuelle de diminution du volume d'emploi en élevage³⁶. Les conditions de travail étant particulièrement difficiles dans les élevages (travail la nuit et le weekend³⁷, nombreux accidents du travail³⁸), on peut supposer que ces systèmes attireront moins les nouvelles

générations, même si le contact avec les animaux a souvent été la motivation première pour les personnes qui travaillent en élevage actuellement : « L'appel de la nature, c'est comme ça ».

Toutefois, si les élevages en système herbager étaient maintenus en priorité, la diminution des cheptels aurait un moindre impact sur l'emploi. La diminution des cheptels pourrait réduire encore plus l'emploi si elle renforçait la spécialisation et la concentration des fermes. À l'inverse, elle pourrait avoir un impact moindre si les petites fermes, les plus intensives en main-d'œuvre, étaient préservées en priorité (voir III.A.2 ci-dessous). Or, il s'agit en général des élevages en système herbager, plus autonomes et économes, qui devraient être favorisés.

³⁶ -1,8 % par an entre 2010 et 2019 (SSP, « Bilan annuel de l'emploi agricole (BAEA) - Résultats 2019 et estimations 2020 », s. d.), et -1,3 % par an dans cette projection.

³⁷ INSEE, « Transformations de l'agriculture et des consommations alimentaires », 2024, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7728903> (consulté le 10 avril 2024).

³⁸ ActifAgri 2019.

L'activité d'élevage pourrait être maintenue prioritairement en polyculture-élevage : en pratique, il est probable que certaines fermes actuellement spécialisées en élevage évoluent vers de la polyculture-élevage. Cela est cohérent avec les besoins agronomiques des fermes d'élevage, dans un contexte où l'on réduit l'importation de soja pour l'alimentation animale. L'augmentation des surfaces de luzerne et légumineuses à graines (qui viennent remplacer le soja importé dans l'alimentation animale) s'insère plus facilement dans les fermes en polyculture élevage que dans systèmes d'élevage spécialisés³⁹. **On projette ainsi un maintien de l'emploi dans ces fermes.**

Ces projections ne disent rien de la territorialisation de l'élevage. Or, il serait souhaitable de mieux répartir l'élevage sur le territoire, notamment pour rapprocher les élevages des zones de production de l'alimentation animale et d'utilisation des effluents d'élevage comme fertilisants - c'est-à-dire de les rapprocher des productions végétales. Cela aurait pour effet de créer un besoin d'éleveurs et de salariés en élevage dans des régions où ils sont peu présents actuellement, et d'accroître la baisse de l'élevage dans les régions spécialisées, en particulier celles d'élevage intensif.



Il est probable que la hausse de la production de légumes ait lieu dans tous les types de fermes qui en produisent actuellement : principalement en grandes cultures (légumes de plein champ), en maraîchage et en polyculture et polyélevage.

En maraîchage, cela aboutirait à une forte hausse du besoin d'emploi : 25 000 UTA supplémentaires seraient nécessaires (+55 %). Or en maraîchage, un équivalent temps plein sur quatre est assuré par des saisonniers ou des salariés occasionnels. **Il sera essentiel de rendre la filière maraîchage attractive pour les chefs d'exploitation** en facilitant l'installation, la vente en circuits courts qui soutient les fermes spécialisées en maraîchage, et en assurant un certain niveau de revenus ; **mais aussi pour les salariés permanents et saisonniers**, en leur offrant des conditions de travail convenables.

La part de légumes dans les assolements resterait limitée dans les filières grandes cultures et polyculture-polyélevage (quelques pourcentages des surfaces cultivées dans ces filières). L'effet sur l'emploi serait donc négligeable dans ces filières. Elles sont du reste moins intensives en emploi que les fermes en maraîchage : à titre d'exemple, en 2010, les exploitations spécialisées en maraîchage-horticulture employaient une unité de travail annuel (UTA) pour 3 hectares de surface agricole utile (SAU), contre une UTA pour 10 hectares de SAU pour les exploitations spécialisées en culture de légumes frais de plein champ⁴⁰.



Enfin, cette modélisation ne fait pas d'hypothèse d'évolution du temps de travail par hectare ou par animal. En effet, l'outil se base sur l'hypothèse d'un nombre d'emplois par ferme stable (pour une structure globale de chaque OTEX proche de la structure actuelle).

³⁹ Le modèle fonctionnant en maintenant les structures d'OTEX stables, il alloue les surfaces de luzerne et de légumineuses à graines à l'OTEX polyculture-polyélevage, maintenant ainsi le nombre de fermes. À l'inverse, les données d'entrée de diminution des surfaces cultivées en maïs fourrage et des surfaces de prairies temporaires (en cohérence avec les diminutions des cheptels) conduit le modèle à faire porter les baisses de cheptels sur les exploitations spécialisées lait, qui comportent actuellement des surfaces de maïs et des prairies temporaires, plus qu'à celles en polyculture élevage.

⁴⁰ Agreste, « Exploitations légumières », Les Dossiers, juin 2013, http://sg-proxy02.maaf.ate.info/IMG/pdf/dossier16_chapitre3.pdf.

Cela revient à prendre une hypothèse d'un maintien du niveau de mécanisation actuel : aucune hypothèse, ni de dé-mécanisation, ni de robotisation accrue ne sont donc prises en compte ici. Si elles l'étaient, cela pourrait considérablement changer les résultats, l'agriculture étant marquée par une forte substituabilité entre capital et travail (voir III.A.3 ci-dessous). En outre, il est difficile de retenir des hypothèses robustes ou plausibles pour qualifier et quantifier les évolutions de la mécanisation à horizon 2050.

De même, la taille des fermes est supposée stable : la tendance actuelle à l'agrandissement des exploitations n'est pas prise en compte, pas plus qu'une potentielle rupture de tendance vers un démembrement des fermes.

En revanche, l'effet de la baisse des intrants et du climat sur la productivité du travail, c'est-à-dire sur les volumes produits par heure de travail, est bien pris en compte⁴¹. Le scénario de conciliation proposé par The Shift Project, sur lequel s'appuie le présent rapport, intègre une diminution de la productivité par hectare du fait des impacts du changement climatique et d'une augmentation de la part d'agriculture biologique (baisse de l'utilisation des engrais azotés et des produits phytosanitaires), et une diminution de la productivité des ruminants du fait d'une alimentation à l'herbe. **On considère que cela n'a pas d'impact sur le nombre d'emplois par ferme, déterminé en premier lieu par les surfaces cultivées en hectares, et la taille des cheptels.**

Pourquoi une telle différence entre de précédents chiffrages du Shift Project et les projections présentées ici ?

Dans le volet consacré à l'emploi du Plan de Transformation de l'Économie Française (PTEF)⁴², l'estimation du besoin de main-d'œuvre dans le secteur agricole était bien supérieure (+540 000 ETP).

Cette différence de projection s'explique donc par des hypothèses différentes entre les deux travaux, et par les angles différents retenus :

La relocalisation de la production de légumes à travers de petites fermes maraîchères représentait la majeure partie des emplois supplémentaires anticipés dans le PTEF (+366 000 ETP), en s'inspirant du plaidoyer de l'association Fermes d'Avenir. Cette piste ne nous semble pas prioritaire pour la décarbonation du secteur et est sujette à discussion concernant la possibilité de disposer d'une main-d'œuvre suffisante pour du travail manuel qui peine déjà aujourd'hui à recruter, et de développer un modèle de fermes qui implique une distribution en circuits courts et une logistique à repenser si on souhaite le massifier pour répondre à tous les marchés de l'alimentation. Les chiffrages proposent ici une illustration plus proche du modèle agricole actuel, en attribuant la relocalisation des productions légumières en partie vers les systèmes de maraîchage diversifié, mais aussi vers les légumes plein champ dans les systèmes en grandes cultures et en polyculture-polyélevage.

La généralisation des pratiques agroécologiques conduisait à une estimation de besoin de main-d'œuvre (+133 000 ETP) basée sur l'étude de Bertin et al. (2016)⁴³ sur l'emploi en agriculture biologique : le Shift avait retenu un coefficient de +0,35 ETP par ferme appliqué à

⁴¹ The Shift Project, « Pour une agriculture bas carbone, résiliente et prospère », Partie 4 (The Shift Project, 2024)..

⁴² The Shift Project, « L'emploi : moteur de la transformation bas carbone. Dans le cadre du plan de transformation de l'économie française » (The Shift Project, 2021), <https://theshiftproject.org/article/emploi-moteur-transformation-bas-carbone-rapport-final-9-decembre/>.

⁴³ Bertin et al., « Démarche de qualité/diversification et emploi », *Les dossiers de l'Agreste*, n° 34 (2016), http://www.epsilon.insee.fr/jspui/bitstream/1/45785/1/dossier34_a.pdf.

90 % des structures hors maraîchage. L'impact de l'évolution des pratiques sur l'emploi n'est pas pris en compte ici, en raison de la difficulté d'estimation (voir III.B ci-dessous).

Concernant l'élevage, partant du principe que l'emploi total y est d'abord déterminé par la valeur ajoutée et non par le nombre d'animaux, la première étude prenait l'hypothèse d'un maintien de la valeur ajoutée conduisant à une stabilité du nombre d'actifs et de structures agricoles, malgré la baisse des volumes de production envisagée. Le présent travail de chiffrage illustre une approche tendancielle : on fait ici l'hypothèse d'une stabilité de l'intensité de main-d'œuvre en élevage. Toutefois, l'hétérogénéité des fermes d'élevage conduit à être prudent sur l'interprétation des résultats (voir III.A.2 ci-dessous). Cela illustre également que si l'on souhaite limiter la disparition des fermes d'élevage, tout en réduisant les effectifs des cheptels, une rupture avec la situation tendancielle est nécessaire.

Le développement d'activités de diversification (transformation et vente directe, +42 000 ETP dans le PTEF) n'a pas été intégré ici : il le sera dans un second volet, dédié à l'aval de la production agricole (voir III.C ci-dessous).

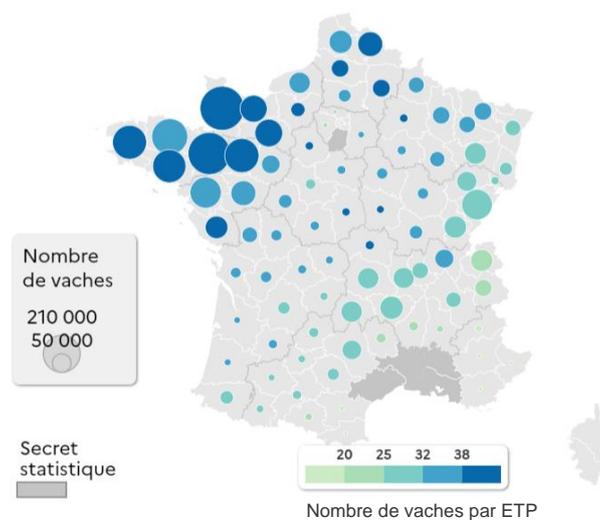
Dans le PTEF, les estimations quantitatives de l'emploi reposent sur la mise en œuvre de changements ambitieux de la structuration de l'activité agricole, qui présupposent des évolutions organisationnelles, politiques et économiques permettant ces hausses d'emploi ou la limitation de la baisse d'emploi dans certaines filières. À l'inverse, le présent travail cherche à évaluer l'impact de la transition dans un modèle agricole proche de celui que l'on connaît aujourd'hui.

2. Pour une même évolution des surfaces et des cheptels, l'évolution du nombre d'actifs agricoles dépend des modèles de fermes

D'une ferme à l'autre, le nombre de personnes nécessaire pour produire une même quantité d'aliments peut différer sensiblement. La modélisation du présent travail s'appuie sur des moyennes d'emploi par OTEX qui sont loin de prendre en compte la diversité des fermes au sein d'une même filière de production.

Ainsi dans l'élevage de vaches laitières, l'intensité en emploi des volumes de lait produits dépend beaucoup des territoires, notamment de leurs conditions pédoclimatiques, des systèmes de production mis en place, de la taille des exploitations, de leur degré de spécialisation et de la valorisation du lait. La production laitière dans les zones de montagne est particulièrement intensive en travail (Figure 5). Certaines zones du Jura ou des Alpes s'appuient sur des valorisations du lait en AOP qui permettent de maintenir ou de créer des emplois en agissant sur la valeur ajoutée plutôt que sur les volumes. À l'inverse, certaines zones qui ont connu des augmentations de la production de lait ont vu l'emploi baisser simultanément⁴⁴.

⁴⁴ Forget V., Depeyrot J.-N., Mahé M., Midler E., Hugonnet M., Beaujeu R., Grandjean A., Hérault B., 2019, ActifAgri. Transformations des emplois et des activités en agriculture, Centre d'études et de prospective, Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, la Documentation française, Paris.



France métropolitaine
 Source : Agreste, recensement agricole 2020

Figure 5 - Effectif de vaches laitières dans les exploitations spécialisées laitières et nombre de vaches pour un ETP en 2020, par département

Selon les politiques publiques déployées pour réduire ou augmenter les volumes de production, les effets sur l'emploi ne seront pas les mêmes. Pour l'élevage par exemple, des taxes sur les importations de protéines végétales auront tendance à impacter les élevages très productifs et peu intensifs en emploi et à épargner les élevages extensifs herbagers ; de la même façon, des aides indexées sur le nombre d'actifs, ou reposant sur des systèmes de quotas de production par ferme, comme ce fut le cas pour le lait jusqu'en 2015, sont autant de dispositifs et changements des politiques publiques qui pourraient avoir des effets favorisant les systèmes extensifs pourvoyeurs d'emplois.

Pour favoriser des systèmes herbagers, plus autonomes et économes, des politiques publiques adéquates seront nécessaires. Cela préserverait davantage les emplois en élevage, et demanderait d'enrayer partiellement la tendance actuelle de déclin des élevages, qui se répercute sur l'emploi.

De même, la relocalisation de la production de légumes sur le sol français n'aura pas du tout les mêmes effets sur l'emploi selon qu'elle est réalisée en plus grande partie dans des cultures de plein champ ou en maraîchage diversifié : le travail n'y est pas de même nature, entre un travail largement mécanisé ou plus manuel, et l'intensité en emploi n'est pas la même, variant de 1 à 4 ETP par ferme en moyenne. Le scénario proposé se fonde sur un équilibre entre les deux solutions, mais si la balance penche davantage d'un côté ou de l'autre, les besoins en emploi seront très différents.

La taille des fermes aura aussi des impacts sur l'emploi, en volume comme en statut : si les fermes continuent de s'agrandir, il y aura moins d'emploi par hectare mais aussi moins de chefs d'exploitations, plus de salariés et potentiellement plus de prestataires externes. Ces évolutions envisagées sont à mettre en regard des aspirations des futurs travailleurs du secteur pour améliorer l'attractivité des métiers et ne pas aggraver la tendance inverse.

3. Maintenir le niveau de mécanisation : un arbitrage déterminant pour le besoin d'emploi qui ne couvre pas tous les futurs possibles

Le secteur agricole se caractérise par une forte substituabilité entre le capital et le travail : entre 1990 et 2015 dans l'Union européenne, le capital (tracteurs et engins automoteurs notamment) a presque doublé en agriculture, quand la quantité de travail a baissé d'environ un tiers⁴⁵. La productivité apparente du travail a ainsi explosé. Cela est dû à l'augmentation relative du capital et des intrants, mais aussi à une hausse de la productivité à facteurs de production constants⁴⁶.

Le choix du mode de transition, entre dépendance aux machines et accroissement du travail humain, est déterminant dans le volume de travail total nécessaire dans l'agriculture.

Si le scénario de conciliation proposé par The Shift Project prévoit un effort notable d'efficacité énergétique, au regard de la contraction des ressources fossiles, il fait toutefois le pari du maintien d'un certain niveau de mécanisation en misant sur une allocation des biocarburants vers le système agricole considéré prioritaire. Cela limite le risque de pénurie de main-d'œuvre en agriculture – la marche à franchir pour le renouvellement générationnel étant déjà un défi de taille – et le risque d'accroître la pénibilité du travail et en particulier les troubles musculosquelettiques⁴⁷.

D'autres futurs de l'agriculture peuvent être explorés, allant soit vers une réduction de la mécanisation, soit vers une automatisation accrue des tâches permise par des innovations technologiques récentes ou à venir : le rapport « Quelles technologies pour une agriculture bas carbone, résiliente et prospère ? »⁴⁸ montre que plusieurs voies sont possibles, et doivent être discutées. Ces futurs font l'objet de réflexions et de vifs débats dans le milieu agricole. Les promesses de réduction de la pénibilité et du temps de travail par le fait de nouvelles technologies sont par exemple alléchantes pour une population sous de telles contraintes : « Demain, j'attends que l'évolution technologique m'apporte encore plus de confort. », « j'aime à croire que les robots pourront laver, les caméras connectées nous faciliteront la vie (...) l'intelligence artificielle nous aidera à améliorer la pénibilité. »⁴⁹

4. Le volume d'emploi dépend des revenus agricoles, du statut et des aspirations des actifs, pas seulement de la quantité de travail

Une autre limite du chiffrage proposé est l'écart qui peut exister entre l'évolution du volume de travail et le nombre d'emplois que cela représente, si l'organisation du travail évolue par rapport à aujourd'hui. Or, étant donnée la dynamique actuelle de hausse du salariat, il est très probable que l'organisation du travail et les profils d'actifs agricoles en 2050 soient sensiblement différents d'aujourd'hui.

⁴⁵ Forget et al.

⁴⁶ Cela est permis par du progrès technologique, de l'efficacité, des économies d'échelle, ou encore des évolutions dans l'organisation de la production. Actif Agri, Forget et al.

⁴⁷ Si la mécanisation contribue globalement à réduire la pénibilité des travaux agricoles, il convient toutefois d'en nuancer les effets sur les conditions de travail et la santé. L'exemple du robot de traite donne à voir de nombreux apports positifs : gains de temps, réduction de la pénibilité physique ; mais aussi des éléments négatifs : notamment le stress généré et la réduction des interactions entre l'homme et l'animal. Actif Agri, Forget et al.

⁴⁸ « Quelles technologies pour une agriculture bas carbone, résiliente et prospère ? », The Shift Project, Novembre 2024

⁴⁹ Extraits d'entretiens réalisés avec des salariés agricoles à l'été 2024, ici en viticulture et en élevage porcin.

a. Revenus des agriculteurs

Plusieurs éléments indiquent que **si les revenus des agriculteurs augmentaient, ils embaucheraient, à quantité de travail constante**. Les exploitants travaillent en moyenne bien davantage que les autres non-salariés⁵⁰ et des entretiens menés avec plusieurs chefs d'exploitation⁵¹ font état d'une volonté d'embaucher un, voire plusieurs salariés pour alléger leur charge de travail, volonté contrariée par des revenus trop faibles et un manque de stabilité financière. Cela créerait de l'emploi y compris pour une quantité de travail équivalente, et cela répondrait aux aspirations des agriculteurs de bénéficier de davantage de temps libre – sous réserve qu'ils réussissent à recruter.

À l'inverse, une charge de travail supplémentaire, si elle reste limitée, aura tendance à être absorbée par le chef d'exploitation s'il ne peut pas embaucher, sans effet sur le nombre d'actifs agricoles – mais en nuisant aux conditions de travail de l'agriculteur.

L'attractivité des métiers agricoles, qui passe notamment par la rémunération, est probablement l'élément le plus déterminant du volume d'emploi dans le secteur. Les revenus agricoles sont une des problématiques principales pour le secteur, comme en témoignent les récentes mobilisations des agriculteurs qui ont commencé sur ce thème. Dans un contexte où les agriculteurs captent une part limitée des revenus de la vente de produits alimentaires, cela ouvre la question de la valeur de la production, aussi bien au niveau des prix de l'alimentation que de la répartition de la valeur ajoutée entre les acteurs de la filière alimentaire – question qui sera abordée dans de futurs travaux.

Par ailleurs, chercher à ralentir la baisse du nombre d'emplois correspond à une dynamique contre-intuitive dans un système qui s'inscrit dans la continuité d'une tendance productiviste cherchant de longue date à substituer le capital au travail. Ainsi, il importe de reconnaître l'ampleur du défi que représente ce changement de paradigme, néanmoins incontournable.

b. Des aspirations qui doivent être prises en compte

Du maraîcher communal polyactif au manager d'une foncière agricole, les aspirations des actifs agricoles influent elles aussi sur le type et le volume d'emplois agricoles. La diversité des modèles agricoles qui coexistent et les tendances complexes de changement dans le secteur agricole voient de plus en plus de profils d'actifs profondément différents de l'image de l'agriculteur familial et rural traditionnel, qui occupent des emplois et choisissent des activités variées. L'étude « Farmers of the Future » du JRC⁵² s'est essayée à la définition de 12 profils-types d'agriculteurs et agricultrices en 2040, à partir de scénarios sur les défis environnementaux, les attentes des consommateurs, la place des technologies... La moitié de ces profils coexistent déjà à l'heure actuelle, étant plus ou moins accompagnés ou favorisés et avec un potentiel variable pour participer à l'avènement d'une agriculture bas carbone, résiliente et prospère.

⁵⁰ 53 heures par semaine en moyenne contre 47 heures pour les artisans, commerçants et chefs d'entreprise. Forget et al., ActifAgri 2019.

⁵¹ Dans le cadre de la Grande consultation des agriculteurs menée par The Shift Project et les Shifters. Les résultats de cette consultation seront publiés le 12 décembre 2024. Plus d'informations sur cette consultation : « Agriculteurs, agricultrices : donnez votre avis ! Lancement de la Grande Consultation des Agriculteurs », <https://theshiftproject.org/article/grande-consultation-agri/>.

⁵² European Commission: Joint Research Centre, Bock, A., Krzysztofowicz, M., Rudkin, J., & Winthagen, V. (2021). Farmers of the future, Publications Office. <https://data.europa.eu/doi/10.2760/680650>

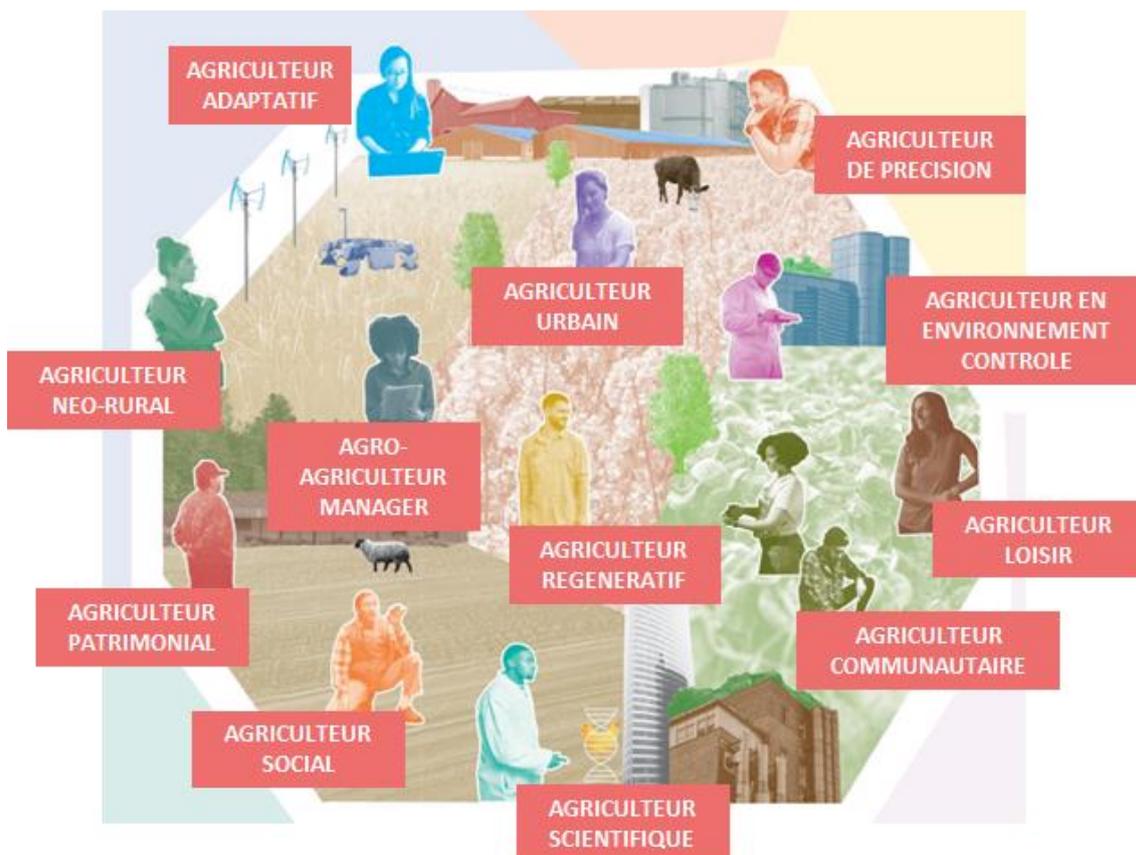


Figure 6 - Douze profils formalisés par l'étude « Farmers of the Future » (JRC, 2020) pour imaginer la diversité de profils d'actifs dans l'agriculture européenne en 2040, à partir de 14 facteurs d'influence analysés. Traduction The Shift Project.

c. Statut des actifs agricoles : exploitants ou salariés

La variabilité de temps de travail entre les actifs agricoles complique le lien entre volume de travail et nombre d'emplois. Si l'on regarde exclusivement les actifs dont l'agriculture est l'activité principale, la durée hebdomadaire de travail est de 53 heures pour les exploitants en moyenne (61 heures déclarées en élevage, 46 en céréaliculture), contre 36 heures pour les salariés agricoles⁵³. La diversité de temps de travail varie d'autant plus en tenant compte des actifs dont l'agriculture ne constitue pas l'activité principale : les salariés saisonniers peuvent avoir des temps de travail plus élevés sur de courtes durées, et à l'inverse, certains exploitants qui ont une autre activité principale passent moins d'un mi-temps sur leur ferme (c'est le cas d'un exploitant sur cinq⁵⁴). Ainsi, selon que le travail est réalisé par des exploitants ou des salariés, par des permanents ou des non permanents, la même quantité de travail ne correspond pas au même nombre d'emplois : en moyenne, il faudrait 3 salariés pour remplacer 2 exploitants à temps complet⁵⁵. La tendance à la hausse du salariat pourrait augmenter mécaniquement le nombre d'actifs agricoles, à volume de travail constant.

⁵³ Actif'Agri (Forget et al.) citant l'enquête emploi en continu de l'Insee.

⁵⁴ Insee citant le Recensement agricole 2020. Insee, « Transformations de l'agriculture et des consommations alimentaires », Insee Références, 2024, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7728903>.

⁵⁵ 68 % des exploitants ou coexploitants travaillent à temps complet en 2020. Agreste, Recensement agricole 2020, Main-d'œuvre et externalisation des travaux, Primeur n°11, juillet 2022, <https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Pri2211/detail/> (consulté le 10 avril 2024).

B. L'effet de l'évolution des pratiques agroécologiques sur la quantité de travail est difficile à estimer

Les pratiques agroécologiques⁵⁶ ne sont pas généralisées à ce jour, et les données existantes sur les implications sur le travail restent limitées, sans conclusion évidente.

L'adoption de pratiques agroécologiques peut aboutir à plus de travail par unité de surface, comme le suggère l'étude de Bertin et al. (2016)⁵⁷ qui identifie que la pratique d'agriculture biologique génère un surplus d'emploi en viticulture, polyculture-élevage et grandes cultures (et dans d'autres filières pour certaines tailles d'exploitation seulement). Toutefois, cette étude s'appuie sur des données anciennes (datant de 2010), qui ne tiennent pas compte de toutes les modalités d'évolution des pratiques maintenant mises en place.

Certaines pratiques agroécologiques peuvent aussi se concevoir en remplacement de techniques conventionnelles coûteuses en temps de travail et en main-d'œuvre (traitements des cultures, fractionnement des apports d'engrais, travail du sol...). Il est difficile d'en estimer le bilan effectif sans entrer dans une analyse plus fine de l'ensemble des pratiques que recouvre l'agroécologie.

Des travaux récents explorent la relation entre le travail et la transition agroécologique⁵⁸, avec des résultats très variables selon les filières et les transformations mises en œuvre. Ainsi dans des fermes de vaches laitières en Bretagne, l'utilisation de variétés résistantes est perçue comme facile à mettre en œuvre, tandis que la mise en place de désherbage mécanique est vécue comme difficile et représentant une charge de travail plus lourde, et l'allongement des rotations est perçu très différemment selon la modification introduite, entre cultures annuelles (représentant plus de travail) et prairies temporaires (l'accroissement de charge de travail étant plus faible)⁵⁹. À l'inverse, certains agriculteurs vivent la réduction du nombre de traitements phytosanitaires comme un allègement de la charge de travail et de la charge mentale⁶⁰. À ce stade, c'est surtout un besoin de main-d'œuvre additionnel qui semble identifié : à la question « Quels sont les principaux freins qui vous empêchent d'adopter de nouvelles pratiques agricoles durables ? », 33 % des agriculteurs invoquent le manque de main-d'œuvre disponible⁶¹.

On peut supposer qu'au global, le travail intellectuel soit plus important avec l'introduction de pratiques agroécologiques, entre complexification des cultures et temps à dédier à la montée en compétences. Il est probable que les pratiques agroécologiques nécessitent un travail de réflexion qui viendrait s'ajouter et non se substituer à l'existant, pour organiser les rotations, vérifier les bonnes associations des cultures, etc. De plus, la transition agroécologique s'appuie sur une mise à jour constante des connaissances et des compétences, et demande donc de dédier du temps à de la formation continue formelle et informelle (voir Partie 2 ci-dessous).

⁵⁶ Pour définir ces pratiques, ce rapport s'appuie sur la description des leviers de transformation présentés dans le rapport "Pour une agriculture bas carbone, résiliente et prospère", et dont des éléments sont proposés en annexe à titre illustratif.

⁵⁷ Bertin et al., « Démarche de qualité/diversification et emploi ».

⁵⁸ Numéro de septembre 2024 de la revue *Agronomie, Environnement & Sociétés* y est entièrement consacré. « Travail et Transition Agroécologique. Quels impacts pour l'agronomie et les agronomes ? », *Agronomie, Environnement & Sociétés*, Septembre 2024, <https://agronomie.asso.fr/aes-14-1>.

⁵⁹ Anne-Lise Jacquot et al., « Le travail : un frein pour réduire l'usage de pesticides dans les fermes laitières bretonnes ? », *Agronomie, Environnement & Sociétés* Travail agricole et transition agroécologique, n° 14 (juin 2024), <https://agronomie.asso.fr/aes-14-1>.

⁶⁰ Bertrand Omon et Philippe Prévost, « Quelle prise en compte du travail pour l'accompagnement des agriculteurs dans la transition agroécologique ? », *Agronomie, Environnement & Sociétés* Travail agricole et transition agroécologique, n° 14 (s. d.), <https://agronomie.asso.fr/aes-14-1-13>.

⁶¹ The Shifters, « Grande consultation des agriculteurs », 12 décembre 2024.

Enfin, les pratiques mais aussi les conditions de travail évoluent déjà du fait du changement climatique (développement de l'agriculture de conservation des sols, de l'agroforesterie...), et cela va s'accroître. L'organisation du travail en est déjà bousculée⁶², et les actifs sont soumis à des vagues de chaleur et des pluies de plus en plus intenses et fréquentes⁶³.

C. Plus d'emploi pour faire de la transformation à la ferme ? Des pistes à creuser dans de prochains travaux

Ce travail constitue le premier volet d'un programme de travail plus large : un rapport dédié à l'alimentation sera réalisé en 2025-2026. Les activités de transformation et de distribution alimentaire y seront traitées. Ce second volet sera l'occasion de creuser de nouveaux sujets, tels que la transformation à la ferme : sa pertinence d'un point de vue climat et énergie, et les potentiels emplois associés.

La réflexion sur l'évolution de l'alimentation dans ce second volet pourrait aussi amener à repenser les besoins de production agricole à 2050, et ainsi à revoir les chiffrages proposés ici.

⁶² La France Agricole, Corinne Le Gall, "Rien ne va plus pour les entrepreneurs des territoires", 3 septembre 2024

⁶³ Conseil économique, social et environnemental, "Travail et santé-environnement : quels défis à relever face aux dérèglements climatiques ?", avril 2023

Partie 2 - Quelles compétences et quelles formations pour accompagner la transition ?

Les sources des informations et des données utilisées dans ce rapport sont indiquées en notes de bas de page. Lorsqu'aucune source n'est mentionnée, cela signifie que les informations proviennent de retours terrain et des entretiens menés par le groupe de travail.

I. Un besoin de compétences spécifiques pour une agriculture bas carbone, résiliente et prospère

A. Former plus d'actifs agricoles, une nécessité pour l'avenir du secteur

Comme expliqué plus haut, la transformation du secteur requerra *a minima* de renouveler la majeure partie de la population agricole actuelle, ce qui, au regard des tendances démographiques, implique d'**augmenter le volume de la formation de nouveaux actifs agricoles**. Les établissements de formation du secteur agricole, dans le secondaire comme dans le supérieur⁶⁴, ont reçu pour consigne du ministère de l'Agriculture d'augmenter leurs effectifs de 30% entre 2017 et 2030 pour répondre au défi du renouvellement des générations en agriculture. Cette orientation a été confirmée lors des travaux du Groupe 1 de concertation sur le Pacte et loi d'orientation et d'avenir agricoles⁶⁵.

Par ailleurs, le volume d'emploi variera d'une filière à l'autre et, surtout, **des recompositions devront avoir lieu sur le territoire**. En effet, réimplanter des activités comme l'élevage ou maraîchage dans des territoires qui en sont désormais presque dépourvus impliquera de développer la formation qui va avec, en parallèle de mener des politiques d'installation adaptées.

Dans cette perspective et afin de piloter au mieux ces évolutions, il importe que la planification nationale, déclinée au niveau territorial, intègre profondément les problématiques de formation.

⁶⁴ Il semblerait cependant que les formations supérieures universitaires hors enseignement agricole (BUT, Licence pros, masters), qui dépendent du ministère de l'Enseignement supérieur, ne soient pas prises en compte dans cet objectif.

⁶⁵ Pacte et loi d'orientation et d'avenir agricoles : les synthèses des propositions, Groupe 1, p. 13, Juillet 2023, <https://agriculture.gouv.fr/pacte-et-loi-dorientation-et-davenir-agricoles-les-syntheses-des-propositions>

B. La transition agricole requiert des savoir-faire spécifiques

Le rapport “Pour une agriculture bas carbone, résiliente et prospère”⁶⁶ publié conjointement à ce rapport met en évidence les nécessaires évolutions de pratiques agricoles que requiert la transition écologique du secteur.

De nombreux professionnels du secteur agricole, agriculteurs notamment, mettent déjà en œuvre des pratiques agroécologiques sur leur ferme, qu’ils leur donnent ce nom ou pas : semis sous couvert, limitation du labour, plantation de haies, insertion d’intercultures... Pour cela, beaucoup s’informent de différentes manières sur les meilleures pratiques, ce qui fonctionne dans leur terroir, etc. Cela peut passer par la lecture d’articles spécialisés, des échanges avec des voisins (rencontres “bouts de champs” sur le terrain ou “tours de plaine”), le visionnage de vidéos, voire des formations dédiées. **A la question “Quels sont les principaux freins qui vous empêchent d’adopter de nouvelles pratiques agricoles durables ?”, 22% des agriculteurs invoquent des “connaissances/compétences insuffisantes”⁶⁷.** D’autres évoquent (qualitativement) le manque d’accompagnement (ou l’incompétence des conseillers).) la question “Sous quelles conditions accepteriez-vous d’engager ou d’accélérer la transition environnementale de votre ferme ?”, **33% répondent “Formation et accompagnement technique”.**

En effet, faire évoluer ses pratiques représente un risque potentiel pour l’agriculteur (et souvent un coût économique avéré en début de transition), et rares sont ceux qui souhaitent s’y prêter sans une réflexion approfondie préalable. Ainsi, planifier la transition des pratiques agricoles implique de s’assurer que l’expertise et les compétences sont bien à disposition des agriculteurs.

Des compétences techniques sont bien évidemment indispensables, afin que les professionnels du secteur soient en mesure de mettre en œuvre les pratiques agroécologiques. Des compétences communes à toutes les filières, et bien évidemment des compétences propres à chacune.

La transition écologique est un challenge suffisamment ambitieux pour qu’elle nécessite d’être bien comprise par les acteurs pour qu’ils y adhèrent et acceptent les efforts qu’elle implique. Ainsi, il est indispensable, au-delà de compétences, de **doter les professionnels de connaissances transversales sur le contexte qui justifie cette transition écologique, dans toute sa complexité et son caractère systémique**, en opérant le lien avec le secteur et ses filières.

Au-delà des compétences techniques, **des compétences relationnelles et organisationnelles sont essentielles pour les employeurs et les cadres agricoles, les acteurs du conseil et de l’expertise, les directeurs des établissements agricoles et les enseignants**⁶⁸. En effet, mener ou accompagner la transition implique d’embarquer ses collaborateurs, son écosystème dans la dynamique. De savoir susciter l’adhésion, expliquer, convaincre. Les compétences managériales doivent être développées pour également donner leur place aux salariés dans ces évolutions (améliorer leurs conditions de travail, les embarquer, les inviter à se former...)⁶⁹.

Ce rapport propose une liste synthétique de compétences essentielles (voir Figure 7) sur la base d’une réflexion collective à partir des éléments mis en évidence dans la littérature existante, avec le niveau de priorité accordé à chacune par une quinzaine d’agriculteurs pionniers dans la transition de leur ferme. La méthodologie utilisée pour élaborer ce tableau est décrite en annexe.

⁶⁶ Rapport “Pour une agriculture bas carbone, résiliente et prospère”, The Shift Project, Novembre 2024

⁶⁷ Grande consultation des agriculteurs, The Shifters, 12/12/2024

⁶⁸ CAP Agricultures France 2030 Mieux former les cadres du secteur agricole aux besoins de demain, France 2030 - Nov 2023

⁶⁹ CAPSAGri France 2023 - Renforcer les compétences pour mieux accueillir et pérenniser le salariat en production agricole - Synthèse Juin 2023

Cette liste vise à alimenter la réflexion des acteurs de la formation continue agricole. Elle peut vraisemblablement servir à cadrer les besoins de compétences pour les agriculteurs, mais aussi pour les conseillers et autres professionnels. Elle comprend des compétences transversales et des compétences plus spécifiques à un filière ou une pratique et identifiées comme essentielles.

Domaine	Compétences
Savoirs (connaissances nécessaires à l'action technique)	
Approche systémique	Comprendre les enjeux liés aux dérèglements climatiques et écologiques, et leurs implications pour le secteur agricole, ses filières et les exploitations
	Comprendre le fonctionnement des écosystèmes biophysiques du milieu agricole, leurs rôles et leurs vulnérabilités
	Penser son environnement dans un système complexe
Résilience économique	Comprendre les risques et opportunités appliqués à la transition agroécologique
Agriculture de conservation des sols	Connaître l'intérêt et les pratiques de l'agriculture de conservation des sols : semis direct, couverture des sols, diversité des espèces cultivées...
Gestion de l'eau	Comprendre les enjeux de la ressource en eau, les moyens de préserver cette ressource (irrigation de résilience) et de s'adapter aux stress (sécheresse, excès d'eau...)
Gestion intrants (bouclage des cycles biogéochimiques)	Comprendre le cycle de l'azote, du carbone et du phosphore, savoir identifier les pertes possibles, et les moyens pour limiter les fuites
Changement climatique	Comprendre les mécanismes favorisant le stockage de carbone dans les prairies
	Comprendre un diagnostic carbone
Production animale et végétale	Comprendre l'intérêt agronomique des intercultures (légumineuses, CIPAN) : cycle de développement, sensibilité, itinéraire technique, rotation, conditions pédoclimatiques...
	Connaître les caractéristiques des nouvelles cultures ou espèces : cycle biologique, conditions pédoclimatiques, itinéraire technique, maladies
	Maîtriser les mécanismes de l'alimentation et de la digestion des espèces élevées dans une perspective d'atténuation de leurs émissions de GES
Conditions environnementales	Comprendre l'intérêt agronomique d'associer cultures et élevage (polyculture-élevage) dans un contexte d'atténuation et d'adaptation au changement climatique
	S'approprier les caractéristiques des espèces végétales, leur niveau de résilience dans différents climats, en particulier les légumineuses
Savoir-faire (compétences techniques à acquérir et/ou à perfectionner)	
Approche systémique	Adopter une approche croisant les perspectives et objectifs économiques, agronomiques et environnementaux
	Mettre en œuvre des leviers agroécologiques (techniques, agronomiques) dans sa filière / son exploitation pour atténuer ses impacts et s'adapter
	Adopter une approche systémique, en intégrant son activité dans son écosystème socio-économique
	Assurer un lien entre l'activité agricole et le paysage pour répondre aux besoins d'adaptation des espèces
Itinéraire technique cultural	Adapter les itinéraires techniques à des rotations de cultures, des cultures intermédiaires, de l'association de cultures ou dans le cas de recombinaison agroclimatique.
Approche intersectorielle	Tenir à jour ses connaissances et compétences pour être en mesure de mettre en œuvre les meilleures pratiques dans une perspective d'atténuation et d'adaptation aux dérèglements climatiques et environnementaux
	Recourir à de l'expertise (services, techniciens, conseillers agricoles...) pour faire évoluer

	ses pratiques vers une meilleure résilience aux conséquences du dérèglement climatique.
Production animale et végétale	Maîtriser les techniques de pâturage sur intercultures, du pâturage tournant dynamique, du pâturage hivernal, du sylvopastoralisme...
Outils technologiques	Développer et monter des projets de production énergétique dans le secteur agricole
	Réaliser la transformation à la ferme (transformation des produits / circuits-courts)

Figure 7 : Extrait des compétences pour la transition agroécologique proposées par le groupe de travail.
Liste complète à télécharger en annexe.
Source : The Shift Project

Attention : notre message n'est pas de considérer cette liste comme étant la plus pertinente dans l'absolu, mais de la proposer comme support à discussion et débat parmi les acteurs de la formation agricole.

C. Former des profils très variés, et de moins en moins issus du milieu agricole

1. De nouveaux arrivants dans la formation agricole

Alors que le secteur agricole est historiquement très marqué par la reproduction sociale, avec une reprise des fermes au sein de la famille par exemple, cette spécificité tend à s'atténuer progressivement. À titre d'exemple, **dans les années 1990, 36 % des élèves suivant une formation agricole provenaient du milieu agricole, alors qu'en 2022, moins de 10 % en sont issus. 41 % sont enfants d'employés et d'ouvriers**, suivent ensuite les enfants de cadres et professions intermédiaires (25 %), puis les inactifs et retraités (10-15 %), ensuite seulement les enfants d'agriculteurs, et enfin les enfants d'artisans et commerçants⁷⁰.

En 2017, sur 20 000 candidatures, **60 % des porteurs de projets à l'installation ne sont pas issus du milieu agricole**⁷¹, et leur installation pose des challenges importants⁷². S'il est difficile de définir un profil-type pour les personnes « Non issues du Monde Agricole » (NIMA) ou « nouveaux actifs agricoles », on s'accorde à les caractériser comme n'ayant pas de liens familiaux avec le monde agricole, pas d'héritage matériel ou immatériel, et avec un profil d'entrepreneurs (volonté de créer sa propre entreprise). Ces mêmes profils venant d'autres horizons professionnels et sociaux posent fréquemment sur l'agriculture un regard nouveau susceptible de favoriser l'innovation, pour eux-mêmes et pour les collectifs, qui peut être favorable à la transition vers un modèle agroécologique plus durable⁷³.

⁷⁰ Agreste 2022

⁷¹ Chambres d'agriculture France, Maintenir le nombre d'actifs agricoles, 2 décembre 2020, <https://chambres-agriculture.fr/actualites/toutes-les-actualites/detail-de-lactualite/actualites/maintenir-le-nombre-dactifs-agricoles/> (consulté le 28/05/2024)

⁷² CGAAER, Rapport "Adaptations de la politique d'accompagnement de l'installation en particulier vis-à-vis des personnes non issues du milieu agricole" - Contribution aux travaux préparatoires au Pacte et à la loi d'orientation et d'avenir agricoles, Rapport CGAAER n° 23030, Avril 2023

⁷³ Ibid.

2. Qui ont un bagage et des aspirations différentes des enfants d'agriculteurs

On observe souvent un décalage entre les aspirations des porteurs de projets à l'installation non-issus du milieu agricole (volonté de créer une petite structure, de s'inscrire dans le développement local ou dans une démarche agroécologique, moyens financiers limités) et les opportunités offertes par le territoire en termes de reprise (grosses structures à reprendre, plusieurs intermédiaires entre le producteur et le consommateur, ferme dimensionnée souvent pour des pratiques plus industrielles)⁷⁴. Ce décalage peut compliquer l'installation (difficultés d'accès au foncier, incompatibilité des modèles), ou la pérennisation de cette installation (défi de convertir l'exploitation, équilibre financier difficile à trouver...)⁷⁵. Ce différentiel de demande et d'offre représente un défi important pour les politiques de l'installation agricole.

Cette fragmentation des profils apprenants n'est pas anodine : elle crée un écart culturel entre des futurs professionnels aux aspirations différentes, qui pose un challenge aux enseignants agricoles. En effet, un élève issu du milieu agricole aura une très bonne connaissance du métier, qu'il pratique souvent le week-end et pendant les vacances. Il côtoie également des proches qui, issus du milieu, lui ont transmis leur propre approche des enjeux du secteur, et le système de valeurs des générations précédentes. Ils ont parfois hérité du scepticisme de leurs proches vis-à-vis de la transition écologique. Les élèves "non-issus du milieu agricole" pour leur part, ont au contraire tout à apprendre du métier⁷⁶. Ils peuvent être très idéalistes, sous-estimant la difficulté de s'insérer dans le système agricole en étant porteur d'un modèle plus vertueux d'un point de vue environnemental, mais souvent plus complexe en termes d'équilibre économique. Évidemment, ces descriptions forcent le trait à dessein : il existe de nombreuses variantes entre ces deux typologies, avec notamment des enfants d'agriculteurs qui justement n'ont pas forcément les mêmes aspirations que leurs parents. Par ailleurs, la proportion de chaque type de profil dépend beaucoup d'un territoire à l'autre. Toujours est-il que si cette diversité constitue une richesse, **il est tout de même délicat d'enseigner un métier avec les évolutions qu'il doit opérer à des élèves qui ont des connaissances et des positions très différentes sur le sujet.**

II. La montée en compétences : plusieurs voies possibles

Ces compétences ne sont ni évidentes à identifier, ni faciles à acquérir. Les professionnels qui en sont équipés témoignent généralement, au-delà de difficultés à valoriser leurs pratiques dans le système actuel, d'un long parcours de recherche, d'expérimentations, de rencontres, de lectures, etc.

Ainsi, pour que l'évolution des pratiques s'opère, deux conditions doivent être réunies. La première est abordée dans le rapport "Pour une agriculture bas carbone, résiliente et prospère" : il s'agit de poser un cadre au système agricole qui crée les conditions favorables au déploiement

⁷⁴ La France Agricole, « Cession/Installation : CESSION/INSTALLATION, Accueillir les repreneurs non issus du milieu agricole », 22 septembre 2021, <https://www.lafranceagricole.fr/actualites-gestion/article/746693/cessioninstallationaccueillir-les-repreneurs-non-issus-du-milieu-agricole> (consulté le 27/05/2024)

⁷⁵ Analyses issues des témoignages recueillis

⁷⁶ CGAAER, Rapport "Adaptations de la politique d'accompagnement de l'installation en particulier vis-à-vis des personnes non issues du milieu agricole" - Contribution aux travaux préparatoires au Pacte et à la loi d'orientation et d'avenir agricoles, Rapport CGAAER n° 23030, Avril 2023

des pratiques vertueuses (portage européen, national et régional, cadre réglementaire, incitations...).

L'autre condition est de **s'assurer de la bonne diffusion des compétences et connaissances nécessaires à l'évolution des pratiques dans le secteur agricole**. C'est un enjeu souvent mésestimé, alors qu'il est urgent à adresser au regard du temps de l'évolution de la formation.

Il existe de nombreuses voies pour la production et la diffusion de savoirs en agriculture (voir Figure 8 ci-dessous). **Ce rapport explore essentiellement le rôle de la formation au sens institutionnel du terme** (les formations de l'enseignement agricole les plus suivies, la formation continue et la prise en compte de la transition agroécologique dans leurs référentiels). Les autres leviers de formation informelle étant nombreux et variés, et dès lors, plus compliqués à documenter et structurer⁷⁷, ce rapport se borne à évoquer quelques éléments à ce sujet issus de la littérature existante.

De même, ce rapport se concentre sur la formation des agriculteurs (chefs d'exploitation et salariés agricoles), alors que **la formation des autres professionnels de l'agriculture, au premier rang desquels les conseillers et formateurs, ou encore les salariés des entreprises de travaux agricoles, est au moins aussi importante**.

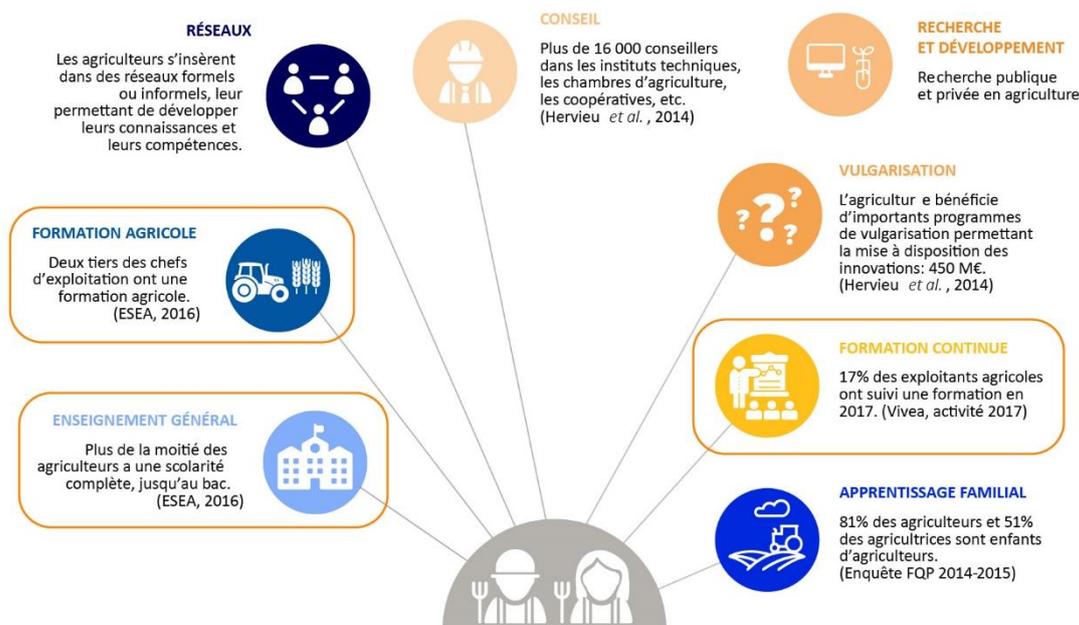


Figure 8 : Le périmètre du rapport parmi les sources de développement du capital humain en agriculture

Source : Actif'Agri 2019

Le présent rapport explore la formation dite "formelle" identifiée sur la Figure 8 par les encadrés en orange : enseignement général, formation agricole et formation continue. Les autres sources de développement de savoir ont été nommées "formation informelle" dans le présent rapport.

La production et diffusion de connaissances au sein du secteur agricole repose sur un écosystème complexe faisant intervenir des acteurs variés au niveau européen, national, régional, institutionnel, économique ou associatif (voir en annexe). Faire évoluer les pratiques

⁷⁷ FORS, "Analyse de la place et de l'apport de l'enseignement agricole dans la montée en compétences et les choix de systèmes de production et de pratiques des personnes installées en agriculture" (à paraître)

agricoles et acquérir de nouvelles postures nécessaires à l'approche systémique des conséquences du changement climatique ne peut donc reposer uniquement sur les agriculteurs, mais **implique de mobiliser toutes les parties prenantes de cet écosystème, et en premier lieu aux niveaux national et régional.**

L'enseignement agricole s'appuie sur 6 missions dont celles d'animation des territoires et d'expérimentation qui lui permettent avec l'appui de ses réseaux thématiques de produire des références et des outils pour accompagner la transition agroécologique

A. La formation des actifs agricoles : des parcours diversifiés et des niveaux de diplômes hétérogènes

Le niveau d'éducation des actifs agricoles, exploitants et salariés, reste inférieur à la moyenne nationale des actifs tous secteurs confondus : en 2017, 73% des actifs agricoles ont atteint un niveau d'études secondaires (du niveau CAP / niveau 3 au niveau Bac / niveau 4) alors que pour l'ensemble des actifs, ce chiffre est de 84%.⁷⁸

Le niveau de diplôme des exploitants agricoles augmente progressivement notamment suite aux politiques publiques mises en œuvre qui, pour prendre en compte la complexité et la variété des compétences requises pour diriger une exploitation, ont instauré la capacité professionnelle agricole⁷⁹ (diplôme de niveau 4⁸⁰ à partir de 1992). Plus de 50 % des exploitants ont une formation initiale de niveau Bac minimum, chiffre qui monte à 70 % pour les exploitants de moins de 40 ans. 35 % des exploitants sont diplômés du second cycle court (niveau 3⁸¹) et 14 % n'ont pas de formation initiale⁸². **Plus de 85 % des chefs d'exploitation ont donc suivi une formation dans le secondaire** (CAP Agricole, Bac agricole, général) ou le supérieur (BTS).

Il est intéressant de noter que plus de 40 % des exploitants agricoles ont atteint un niveau de formation générale de l'Education nationale de niveau bac supérieur à leur niveau de formation agricole (CAPA, BPA)⁸³. Le niveau de formation initiale des exploitants croît avec la taille des entreprises et la nature juridique (forme sociétaire/exploitation individuelle) du fait des connaissances nécessaires en technique et en gestion.

2/3 des effectifs salariés occupent des postes nécessitant des qualifications peu élevées (agent agricole ou agent d'élevage, agent viticole). 20 % de ces salariés détiennent pourtant un diplôme de l'enseignement supérieur.⁸⁴

L'étude des cursus de formation des exploitants agricoles montrent qu'il n'existe pas de parcours-type. Au vu de leur disparité et du niveau des diplômes obtenus par les actifs agricoles, **il est impératif de prendre en compte l'ensemble des formations de la production agricole (par niveau et spécialité) pour planifier et piloter la transition agroécologique.**

⁷⁸ Forget V., Depeyrot J.-N., Mahé M., Midler E., Hugonnet M., Beaujeu R., Grandjean A., Hérault B., 2019, ActifAgri. Transformations des emplois et des activités en agriculture, Centre d'études et de prospective, Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, la Documentation française, Paris

⁷⁹ FORS, "Analyse de la place et de l'apport de l'enseignement agricole dans la montée en compétences et les choix de systèmes de production et de pratiques des personnes installées en agriculture" (à paraître)

⁸⁰ Les niveaux correspondent à des degrés d'approfondissement/compétences différents. Niveau 3 : CAP/BEP, Niveau 4 : Bac pro, techno, général, BPREA ; Niveau 5 : Bac+2 BTS DEUG DUT, Niveau 6 : Bac+3/4 ; Niveau 7 : Master.

⁸¹ Ibid.

⁸² GraphAgri 2023

⁸³ Forget V., Depeyrot J.-N., Mahé M., Midler E., Hugonnet M., Beaujeu R., Grandjean A., Hérault B., 2019, ActifAgri. Transformations des emplois et des activités en agriculture, Centre d'études et de prospective, Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, la Documentation française, Paris

⁸⁴ OCAPIAT - Etude prospective sur les impacts des changements climatiques en termes d'activités, de métiers, d'emplois et de compétences pour les exploitations agricoles – Rapport n°2

B. La formation initiale agricole, un passage “obligé” pour les exploitants

Un état des lieux plus détaillé de la formation agricole aujourd’hui est disponible en annexe.

Les effectifs de l’enseignement agricole représentent à la rentrée 2023 près de 215 000 élèves qui suivent une formation initiale par la voie scolaire ou par la voie de l’apprentissage, avec 198 000 élèves environ dans le secondaire et 17 000 élèves dans le supérieur. **Les effectifs de l’enseignement agricole toutes disciplines confondues sont en hausse de 4% sur les 10 dernières années**, cette hausse étant légèrement plus faible pour les formations en production agricole (entre 2% et 3% suivant les diplômes)⁸⁵.

A l’instar de la chute vertigineuse du nombre d’agriculteurs en France depuis des décennies, les effectifs de l’enseignement agricole en production agricole sont passés de 50% en 1991 à 33% en 2015⁸⁶ et se sont stabilisés depuis. En 2023, les effectifs en production agricole représentent 31% des effectifs de l’enseignement agricole⁸⁷, soit environ 40 000 élèves.⁸⁸

La formation professionnelle permet aux élèves d’occuper un métier dès le diplôme CAPA. Pour chaque diplôme, une fois leur diplôme obtenu, 50 à 60 % des élèves entrent dans le monde du travail. Les autres poursuivent leurs études.

Au regard des besoins en nouveaux actifs agricoles et de l’objectif d’augmenter de 30% les effectifs de formation, attirer bien plus d’élèves dans les filières de la production agricole en formation initiale est un enjeu majeur.

C. Les diplômés de l’enseignement supérieur agronomique rejoignent peu la production agricole

Nota bene : Faute de données sur le nombre d’étudiants par diplôme universitaire et spécialité, et compte tenu de la grande disparité de programmes de formation possible pour un même intitulé dans les différentes universités, nous n’avons pas pu traiter les formations universitaires (licences professionnelles, BUT, masters...).

Les effectifs d’étudiants dans l’enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage, ont augmenté de 22 % depuis 2010 pour atteindre près de 17 000 étudiants en 2023. 72 % des étudiants sont dans les cursus ingénieurs. Les vétérinaires représentent 18 % des effectifs et les paysagistes moins de 2 %. **Seuls 8% des ingénieurs agronomes diplômés sont employés dans le secteur des productions agricoles.** Les autres se répartissent principalement dans les secteurs des industries agro-alimentaires (24 %), des sociétés de conseil et les bureaux d’études (13 %), puis les organisations professionnelles (11 %), de commerce et distribution (9 %). La part des vétérinaires diplômés travaillant dans le

⁸⁵ Données DGER Rentrée 2023 Effectifs de l’Enseignement agricole

⁸⁶ Centre d’études et de prospectives, L’enseignement technique agricole : diplômes, insertions et perspectives d’emploi, n°109, Décembre 2017, <https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/download/publication/publie/Ana109/analyse1091712.pdf>

⁸⁷ Il est important de noter que les établissements agricoles ne sont pas dédiés uniquement à la formation des agriculteurs et des employés agricoles. En effet, leur mission est de former les élèves aux métiers nécessaires au monde rural : l’aménagement de l’espace et la protection de l’environnement, la production agricole, les services, la transformation et l’hippisme en plus de l’enseignement général et technologique.

⁸⁸ Données DGER Rentrée 2023 Effectifs de l’Enseignement agricole

secteur de la production animale est de 9%, les vétérinaires mixtes représentent 23 % environ⁸⁹. A noter tout de même, il semble qu'il y ait une légère tendance au "retour au sol" parmi les ingénieurs diplômés ces dernières années, plus nombreux à chercher à s'installer, souvent en collectif.

Plusieurs écoles d'agronomie et universités ont entamé une réforme de leurs cursus. L'objectif est pour eux de **contribuer davantage aux transitions actuelles de la société et de l'économie, et en particulier la transition écologique, et de répondre aux attentes de certains étudiants qui cherchent plus de sens à leur formation et à leur futur métier.** C'est notamment le cas d'AgroParisTech qui a initié un grand chantier de son cursus ingénieur, alliant le double challenge de faire évoluer le fond des enseignements, et d'absorber une croissance significative de ses effectifs.

D. Valoriser les métiers et les formations initiales agricoles, un défi de taille

Les démarches pour promouvoir les filières agricoles au sein de l'éducation nationale⁹⁰ sont inaudibles devant le poids du reste de l'enseignement général (dépendant du ministère de l'Éducation nationale et rassemblant 5,6 millions d'élèves à partir du secondaire). Pourtant, dans les zones rurales, les métiers agricoles locaux, nécessaires à l'activité économique du territoire, sont vecteurs d'emploi. **Ces métiers sont malheureusement méconnus des élèves des établissements de l'enseignement général. L'image de la profession est aujourd'hui détériorée et donc peu attractive** : l'image d'une activité difficile (pénibilité du métier, conditions de travail contraignantes) et peu rémunératrice, polluante, n'incite pas les jeunes à s'engager dans cette voie. Le vieillissement des exploitations et les départs à la retraite imminents sont aussi un facteur de peur de manque de continuité dans le secteur du fait de la non reprise des exploitations (1/3 des exploitants ne seraient pas remplacés). De plus, **l'enseignement agricole est perçu comme une option secondaire** par rapport à l'enseignement général, que l'on choisit faute de mieux.⁹¹

Certaines formations initiales peuvent être perçues comme vieillissantes et déconnectées du terrain et des enjeux d'aujourd'hui et peuvent ainsi manquer d'attractivité⁹². Certains obstacles pratiques constituent également des barrières : **l'accès géographique à la formation dans certains milieux ruraux peut être limité.**

Il est donc crucial d'améliorer la visibilité et l'image de l'agriculture et de ses métiers, et de présenter ces voies comme des débouchés viables pour les élèves de l'enseignement général, pour redonner de l'attractivité aux formations agricoles⁹³.

⁸⁹ MASA - Portrait de l'enseignement agricole (édition 2024), <https://agriculture.gouv.fr/portrait-de-lenseignement-agricole-edition-2024>

⁹⁰ MASA - Communiqué de presse, "Jean-Michel Blanquer et Stéphane Travert signent la convention sur la place de l'enseignement agricole au sein du service public d'éducation et de formation", 27 février 2018, <https://agriculture.gouv.fr/signature-de-la-convention-sur-la-place-de-lenseignement-agricole-au-sein-du-service-public>

⁹¹ Sénat - Rapport d'information Sénat "Enseignement agricole, outil indispensable au cœur des enjeux de nos filières agricoles et alimentaires", JM Boyer et N Delattre, 2021

⁹² Ibid.

⁹³ CGAAER, Rapport de mission de conseil n° 19069 de 2020

E. La formation continue formelle délaissée au profit de la formation “informelle”

1. La formation continue formelle : une voie peu pratiquée

La formation continue est d’autant plus essentielle que la transition agroécologique nécessite des compétences qui sont à la fois nombreuses, et qui sont à mettre à jour au fur et à mesure que la recherche (académique comme de terrain) progresse.

L’offre de formation continue varie selon les territoires et les activités économiques qui s’y trouvent. Elle relève des politiques des branches professionnelles, des politiques des Régions ou des problématiques territoriales. Différents organismes comme les Chambres d’agriculture (1er acteur sollicité), les coopératives, les associations ou groupements d’agriculteurs (comme les réseaux des ADEAR, GAB, CIVAM, TRAME, Terre de Liens, etc.⁹⁴), les CFPPA, centres de formation divers⁹⁵... offrent une diversité de formations courtes (préparer son installation, préparer la transmission, développer des pratiques spécifiques...).

Les actifs agricoles se forment peu comparé aux actifs des autres secteurs. En effet, **seulement entre 15 et 20% des exploitants⁹⁶** suivent des formations continues. A titre de comparaison, les autres actifs sont 3 fois plus nombreux à se former. **Pour les salariés agricoles, cette part chute à 10%.⁹⁷** Cette proportion est plus faible pour les entreprises ayant moins de 10 ETP, fréquentes en grandes cultures et dans l’élevage, car l’organisation pour pallier l’absence d’un salarié est plus complexe⁹⁸, le coût de la formation peut aussi être dissuasif, de même que les possibilités de financement.

Les agriculteurs privilégient l’apprentissage informel au détriment de la formation continue⁹⁹ et cela pour différentes raisons : l’offre et l’accessibilité inégales des formations suivant les régions, la difficulté de remplacer des salariés partis en formation, le manque de temps, des doutes sur les apports réels des formations et l’adéquation entre ses problématiques et le sujet abordé, et un certain malaise par rapport à l’acte de se former¹⁰⁰ (un quart des agriculteurs n’ayant pas suivi de formation initiale, certains peuvent être mal à l’aise lorsqu’ils se retrouvent en formation avec des personnes ayant un niveau d’étude supérieur).

Il y a donc une marge de progression importante dans des métiers pour lesquels l’adaptation des pratiques est une question vitale.

Mettre en œuvre la transition agroécologique doit nécessairement s’appuyer aussi sur les organismes de formation continue. Cependant, la formation tout au long de la vie étant trop peu pratiquée par les exploitants et les salariés, **il importe de massifier le recours à ces formations** afin de favoriser la diffusion des compétences et connaissances de la transition.

⁹⁴ Associations pour le développement de l’emploi agricole et rural (ADEAR), Groupement Agriculteurs Biologiques (GAB), Centres d’initiatives pour valoriser l’agriculture et le milieu rural (CIVAM), Tête de réseaux pour l’appui méthodologique aux entreprises (TRAME).

⁹⁵ FORS, “Analyse de la place et de l’apport de l’enseignement agricole dans la montée en compétences et les choix de systèmes de production et de pratiques des personnes installées en agriculture” (à paraître)

⁹⁶ 20% en 2022 selon Ocapiat et 15% selon Actif’Agri en 2015

⁹⁷ Actif’Agri 2019

⁹⁸ OCAPIAT - Etude prospective sur les impacts des changements climatiques en termes d’activités, de métiers, d’emplois et de compétences pour les exploitations agricoles – Rapport n°3

⁹⁹ FORS, “Analyse de la place et de l’apport de l’enseignement agricole dans la montée en compétences et les choix de systèmes de production et de pratiques des personnes installées en agriculture” (à paraître)

¹⁰⁰ Actif’Agri 2019

2. La montée en compétences informelle plébiscitée

La formation scolaire constitue un socle de compétences important, mais le plus souvent, le transfert d'informations et la montée en compétences des agriculteurs s'effectuent largement via des modes alternatifs : les savoirs formels intermédiaires (ouvrages scientifiques de référence, formations spécialisées) et les savoirs informels (partages au sein de groupes d'agriculteurs, autoformation, observations empiriques, revues, productions numériques collaboratives).

La montée en compétence peut aussi passer par les conseillers techniques qui suivent les exploitations (plus de 16 000 conseillers dans les Chambres d'agriculture, les coopératives et les institutions¹⁰¹), grâce à la participation à des démonstrations technico-commerciales *in situ* et par les échanges au sein de groupes d'agriculteurs. Ainsi, **la formation de ces conseillers est également cruciale puisqu'ils sont ceux qui sont chargés d'accompagner les agriculteurs dans l'évolution de leurs pratiques. Tout comme pour les enseignants, enseigner les transitions oblige à un changement de posture et de nouvelles formes de pédagogie.**

L'apprentissage s'effectue aussi entre pairs, entre voisins, via les différentes sources d'informations disponibles en ligne (presse agricole, articles, forums), des outils numériques (vidéos et médias sociaux). La diversification des profils des agriculteurs (issus du monde agricole, non issus du monde agricole...) tend à diversifier les sources d'apprentissage et donc à diversifier les outils de transferts de connaissance et de vulgarisation¹⁰².

Les modalités de cette montée en compétences informelle ne sont pas à négliger et mériteraient une étude approfondie.

III. La transition agroécologique dans la formation : des intentions à la mise en œuvre variable

La formation agricole française a des atouts certains, notamment dans son approche territorialisée qui lui permet de prendre en compte les spécificités locales, ou encore grâce aux exploitations agricoles affiliées aux établissements, qui permettent une mise en pratique des enseignements très précieuse. Cependant, elle peine à prendre en compte les enjeux écologiques de manière systématique.

La nécessité de former à des pratiques plus durables a été bien identifiée par les pouvoirs publics, qui ont entrepris de poser un cadre d'enseignement adapté à l'enseignement agricole. Cependant, le secteur de la formation est un écosystème massif et complexe, dont la mise en branle nécessite des moyens importants, qui semblent avoir manqué jusqu'à présent pour atteindre les objectifs.

¹⁰¹ Actif'Agri 2019

¹⁰² Ibid.

A. Dans les formations initiales, une volonté nationale qui n'est pas uniformément appliquée

1. La transition agroécologique, prévue dans les référentiels de formation initiale

Le cadre réglementaire récent¹⁰³, qui inclut le plan Enseigner à produire autrement (EPA) lancé en 2014 (voir en annexe), prévoit que la transition agroécologique soit intégrée dans tous les référentiels de diplôme agricole, dans tous les enseignements et dans les attendus pour l'obtention des diplômes d'enseignement technique agricole (le supérieur n'est pas inclus).

Depuis 2017, les sujets de la transition agroécologique sont traités dans les référentiels en majorité dans les parties donnant des éléments de contexte, avec plus ou moins de détails. Cette liberté laisse ainsi la latitude aux professeurs pour adapter les cours au contexte territorial, mais cela les prive aussi d'un cadre sur lequel s'appuyer.

Pour les formations d'ingénieur, c'est l'accréditation de la Commission des Titres d'Ingénieur qui invite les établissements à intégrer les enjeux écologiques à leur projet pédagogique¹⁰⁴ avec des critères très explicites.

Pour les formations universitaires qui dépendent du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), ce sont les évaluations du HCERES qui comptent, qui prévoient quelques éléments de cadrage (quoiqu'assez vagues) en la matière. Le rapport "Sensibiliser et former aux enjeux de la transition écologique et du développement durable dans l'enseignement supérieur" (dit "Rapport Jouzel")¹⁰⁵ sollicité par le MESRI et publié en février 2022, a permis de préciser les attentes, et aux établissements de se mobiliser plus activement pour l'enseignement des enjeux écologiques.

Des freins persistent également dans la structure du cadre de l'enseignement supérieur, qui entravent l'enseignement des enjeux écologiques. Par exemple, le poids accordé à la recherche au détriment de l'enseignement dans les carrières des enseignants-chercheurs (qui les dissuade d'y consacrer le temps nécessaire), l'orientation de la recherche elle-même, etc. (problématiques qui ne sont pas spécifiques aux formations agronomiques)¹⁰⁶.

Le groupe de travail a étudié l'occurrence de mots-clés caractéristiques de la transition agroécologique dans les référentiels des formations les plus suivies (voir en annexe la méthode). Les mots les plus récurrents sont "climatique, changement, transition, agroécologie, carbone, résilient, durable...". On observe que plus le niveau de la formation est élevé, plus les termes de la transition agroécologique sont utilisés (voir Figure 9 ci-dessous). D'autre part, les termes sont beaucoup plus présents dans les référentiels des bacs pro et BTS que dans le

¹⁰³ Le projet stratégique national pour l'enseignement agricole et le schéma prévisionnel national des formations de l'enseignement agricole applicables pour les années 2016 à 2020, <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042234368> (consulté le 28/05/2024)

¹⁰⁴ Commission des titres d'ingénieur, Référentiels et orientations de la Commission des titres d'ingénieur, D.3.1.c Critères majeurs pour la formation à la responsabilité sociale et environnementale (p.25), https://www.cti-commission.fr/wp-content/uploads/2022/01/RO_Referentiel_2022_VF_2022-01-27.pdf

¹⁰⁵ Rapport "Sensibiliser et former aux enjeux de la transition écologique et du développement durable dans l'enseignement supérieur", Février 2022, <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/remise-du-rapport-sensibiliser-et-former-aux-enjeux-de-la-transition-ecologique-et-du-developpement-83903>

¹⁰⁶ The Shift Project, "Mobiliser l'enseignement supérieur pour le climat", mars 2019, <https://theshiftproject.org/mobiliser-enseignement-superieur-pour-le-climat/>

référentiel général Bac STAV, qui octroie aussi la Capacité Agricole nécessaire à l'installation et représente pourtant 1/3 des effectifs de niveau Bac.

Mot clé	CAPA Métiers de l'Agriculture (niveau 3)	Bac Pro CGEA (niveau 4)	Bac général STAV (niveau 4)	BTSA PA (niveau 5)	BTSA ACSE (niveau 5)
climatique	1	15	1	24	23
carbone	0	2	0	12	11
résilient	0	0	0	11	16
agroécologie / agroécologique ¹⁰⁷	9	7	1	20	7
biodiversité	3	9	1	7	22

Figure 9 : Tableau croisé d'analyse de l'occurrence des mots clés en lien avec la transition agroécologique dans les référentiels de formation agricole étudiés.
Source : The Shift Project

On peut donc émettre l'hypothèse que les sujets de la transition agroécologique sont plus approfondis et maîtrisés par les élèves ayant atteint ou dépassé le niveau Bac Agricole. L'analyse mériterait d'être répliquée à tous les référentiels afin de présenter une vision complète (ce que ce groupe de travail n'a pas pu faire).

2. Le plan EPA nécessite une mise en œuvre multipartites

La mise en place de ce plan dépend de différents acteurs : les politiques nationales et régionales, les membres du Conseil d'administration et de la direction de l'établissement, et les équipes pédagogiques. La réalisation de projets de transition agroécologique dépend donc de la volonté, de l'appétence et des compétences de ces acteurs.

Le projet d'établissement, la définition du Plan Local EPA (PLEPA) et sa mise en œuvre au sein des établissements agricoles et en lien avec les acteurs locaux sont des outils essentiels pour permettre aux apprenants de se saisir de situations complexes, systémiques qui font appel à des connaissances dans diverses disciplines qui sont nécessaires dans la transition agroécologique (mise en place d'une analyse, de diagnostics suivis de prise de décision).

Le programme EPA inclut des dotations horaires spécifiques pour les enseignants impliqués (de 0,5 h à 2h/semaine de décharge pour un enseignant) et un système de reporting vers le ministère de l'Agriculture.

Il est difficile aujourd'hui de dresser le bilan du plan EPA. Le ministère de l'Agriculture revendique 293 plans d'action locaux EPA2 créés, qui visent à intégrer les enjeux des transitions et de l'agroécologie dans différentes dimensions (pédagogie, expérimentation, investissement, aménagement, équipement et fonctionnement) dans le projet d'établissement. 60 % des

¹⁰⁷L'occurrence du terme "agroécologie" a été comptabilisée dans les éléments de contexte de chaque référentiel de formation. Seul le diplôme CAPA Métiers de l'agriculture comporte des options et l'occurrence du mot "agroécologie" dans les options n'a pas été comptabilisée car elle apportait un biais à la méthode employée.

établissements auraient déployé des formations : 2000 formations dans le public depuis 2020, 590 agents formés en 2022-2023 aux transitions et à l'agroécologie, et 1000 formations dans le privé depuis 2020, 224 agents formés en 2022-2023, en vue de transmettre ces concepts via les référentiels rénovés.¹⁰⁸

Cependant, les bilans conduits ont deux limites :

- Ces chiffres ne sont pas mis en regard des effectifs totaux (nombre d'agents total en France par exemple) ;
- Il n'existe *a priori* pas d'analyse de fond sur la mise en œuvre effective des enseignements dans les formations.

Une évaluation plus poussée du programme EPA2 est actuellement en cours et devrait être publiée en novembre 2024. Elle répondra peut-être à ces limites afin de donner à voir les pistes d'amélioration possibles.

Au-delà de ce cadre administratif, et pour remédier aux faiblesses de ce bilan, les retours d'une dizaine d'enseignants permettent d'avoir quelques retours terrain pour éclairer cette analyse sur la déclinaison opérationnelle. **Les témoignages exprimés font état d'un essoufflement de la démarche, en raison d'un manque de portage politique (à tous les niveaux) dans la durée, et surtout d'un manque de moyens** : même lorsque le sujet est mis à l'honneur dans un établissement, les enseignants proactifs manquent de temps pour contribuer à l'évolution concrète des cours. Par ailleurs, ils se heurtent souvent (à différents degrés selon les contextes) à **des résistances d'étudiants acculturés à des modes de production conventionnels, et à un cadre économique qui continue de favoriser ces modes de production (sujet évoqué en Partie 2 - I- C. p.32).**

Bien qu'étant reconduit en 2020 sous la forme EPA2 "Enseigner à Produire Autrement, pour les transitions et l'agro-écologie", ce plan pâtit d'un manque de moyens financiers et humains pour sa mise en œuvre, d'un portage national fluctuant et d'un portage territorial hétérogène. **Suivant les régions et les établissements, la mise en place du plan EPA est synonyme de succès et d'avancée ou bien de maintien du *statu quo* soit pour des raisons de manque de moyens soit d'un manque de volonté politique.**

3. La transition agroécologique dans le supérieur

Dans l'enseignement supérieur (écoles d'ingénieurs, masters et mastères spécialisés), l'offre de formation sur l'agroécologie et le changement climatique existe. Il semble cependant que **le nombre d'inscrits aux concours d'écoles d'agronomie baisse, tandis que les formations équivalentes à l'université semblent pourtant être dédaignées au profit des formations d'écoles d'ingénieur.** Il semble aussi que les jeunes montrent un intérêt limité pour les spécialisations « techniques agronomes » et les métiers agricoles et agroalimentaires qui ont pourtant besoin de recruter¹⁰⁹. Il y aurait donc un manque d'attractivité de ces filières.

La récente réforme du Baccalauréat, qui rend la biologie facultative au lycée, pourrait être en cause, invitant ainsi moins les élèves à envisager une professionnalisation dans des filières liées à ces disciplines. Le renoncement à la biologie obligatoire est également un enjeu pour l'enseignement des sujets écologiques plus généralement.

¹⁰⁸ MASA, "Enseigner à produire autrement pour les transitions et l'agroécologie", <https://agriculture.gouv.fr/enseigner-produire-autrement-pour-les-transitions-et-lagroecologie> (consultée le 07/10/2024)

¹⁰⁹ CAP Agricultures France 2030 Mieux former les cadres du secteur agricole aux besoins de demain, France 2030 - Nov 2023

Cependant, l'orientation des formations en faveur des enjeux écologiques semble être plutôt porteuse en termes d'attractivité, et certaines formations d'écoles d'ingénieur opèrent un "rebranding" en ce sens pour attirer des élèves.

Pourtant, le nombre de formations supérieures traitant de l'agroécologie et du changement climatique dans les écoles agronomiques publiques reste limité. D'après la liste des formations proposées par les établissements membres de l'alliance Agreenium¹¹⁰, seules 12,5 % des formations supérieures disponibles dans les établissements publics (y compris les écoles vétérinaires) abordent les enjeux relatifs à l'agroécologie. Le changement climatique est traité transversalement dans seulement une dizaine de formations agricoles supérieures¹¹¹ sur plus de 200 formations proposées, alors que les représentants de la filière agricole considèrent le changement climatique comme une menace majeure pour l'agriculture¹¹².

Une analyse des référentiels des formations listées par Agreenium serait nécessaire pour comprendre sous quel angle la transition agroécologique est traitée (adaptation et/ou atténuation, prise en compte des limites physiques de la planète, avec une approche systémique ou non...).

D'autre part, des données sur le nombre d'étudiants suivant les formations "liées à l'agroécologie" seraient un bon indicateur de l'importance de ces sujets pour les futurs diplômés Ingénieurs dans leur ensemble.

NB 1 : comme pour la partie précédente sur le secondaire, l'analyse mériterait d'être répliquée à tous les référentiels afin de présenter une vision complète (ce que ce groupe de travail n'a pas pu faire).

NB 2 : cette analyse porte sur du déclaratif dans le descriptif des formations. Il est très difficile de savoir dans quelle mesure les enjeux écologiques sont effectivement enseignés par les enseignants, si ceux-ci sont suffisamment formés pour enseigner ces enjeux de manière qualitative, etc.

B. La formation continue : une proactivité de l'offre, mais une demande encore faible

Contrairement à la formation initiale, qui est davantage conditionnée par les orientations données par l'Etat, la formation continue répond plus directement à une logique de l'offre et de la demande. Les organismes de formation, aiguillés dans une certaine mesure par les opérateurs de compétences, proposent des formations demandées par les organisations professionnelles et les partenaires sociaux (formations qui peuvent donner lieu à une certification). Ainsi, les organismes de formation peuvent difficilement être très proactifs sur les enjeux écologiques si la demande n'est pas au rendez-vous.

¹¹⁰ La liste des formations proposées par les établissements membres de l'alliance Agreenium, https://www.agreenium.fr/trouver?f%5B0%5D=field_sous-thematique%3A37 (consulté le 24/06/2024)

¹¹¹ AgroParisTech, Etude n°1128 : Benchmark des formations dans le domaine agricole, AgroParisTech Service Etudes

¹¹² Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, "Pacte et loi d'orientation et d'avenir agricoles : les synthèses des consultations", le 5/07/2023

1. Chez les salariés agricoles

D'après notre analyse par mots-clés, **5 % du budget alloué aux formations continues des salariés du secteur¹¹³ en 2021 traitent des enjeux climatiques, avec une dominante sur les thèmes de la gestion des aléas climatiques et de la diversification. Pour les salariés, les enjeux d'atténuation ne sont pas abordés dans les formations.** Les formations courtes dispensées en lien avec la transition agroécologique concernent essentiellement l'adaptation aux aléas climatiques (abordant des réponses techniques à des aléas spécifiques).

Les secteurs des cultures pérennes (arbres/arbustes) ont davantage formé leurs salariés aux risques climatiques et à la gestion des aléas en 2021 (seuls chiffres disponibles). Cependant, la participation à ces formations semble être très conjoncturelle, en réponse à des aléas ponctuels. Par exemple, les secteurs de l'arboriculture et la viticulture représentent 35 % des stagiaires en 2021, année de gels printaniers importants. Les formations sur la diversification et l'agriculture biologique arrivent ensuite dans le classement des thèmes plus demandés¹¹⁴.

2. Chez les chefs d'exploitation agricole

Depuis 2021, 24% des stagiaires ont suivi au moins une formation dans le domaine de la préservation de l'environnement, le climat et le bien-être animal. Plus précisément, 15% de ces formations abordent la transition agroécologique (selon la méthode utilisée pour la formation initiale). Les 24% des stagiaires se répartissent suivant différentes thématiques : techniques liées à la production végétale (dont Gestion du risque agronomique et climatique pour diminuer les phytosanitaires ; le maraîchage bio intensif sur une petite surface ; Connaissance du sol pour améliorer sa fertilité...) pour 30% ; techniques liées à la production animale (dont Fermes bas carbone; réduire l'impact carbone de son système laitier...) pour 26% ; thèmes liés à l'environnement (dont HVE, Mesures Agro-environnementales et Climatiques) pour 10% des stagiaires. Les formations labellisées Ecophyto représentent 20% des stagiaires.

Comme précédemment souligné, les compétences nécessaires à la transition agroécologique ne sont pas uniquement techniques mais aussi managériales. A titre de comparaison, les formations traitant de l'efficacité et de la qualité de vie au travail, comprenant la gestion des ressources humaines ou la santé-sécurité, le nombre de stagiaires augmente progressivement depuis 2021 et représentait 6% 2023. ¹¹⁵

Les bénéficiaires de ces formations font partie des tranches d'âge inférieures à 50 ans (les +50 ans les pratiquent moins) et sont issus de tous les types d'activité.

¹¹³ Pour la formation des salariés agricoles, nous avons regardé exclusivement les formations financées par OCAPIAT, qui est l'Opérateur de Compétences (OPCO) pour la Coopération agricole, l'Agriculture, la Pêche, l'Industrie Agroalimentaire et les Territoires. Il finance la formation des salariés agricoles.

¹¹⁴ Données OCAPIAT 2022, Rapport N°3 – Evaluation des enjeux, identification des leviers d'action prioritaires et formulation de préconisations pour les branches

¹¹⁵ Pour la formation des exploitants agricoles, nous avons regardé exclusivement les formations financées par VIVEA, qui est le Fond d'assurance formation des actifs non-salariés agricoles.

3. Les autres professionnels du secteur agricole

Au-delà des producteurs agricoles, de nombreux autres métiers sont concernés par les évolutions à opérer dans le secteur. Ainsi, il importe aussi de s'intéresser à la formation des différents professionnels du secteur agricole, **au premier rang desquels les conseillers**, qui accompagnent les agriculteurs dans l'évolution de leurs pratiques. Si ces conseillers ne sont pas bien formés aux enjeux écologiques, alors ils ne pourront pas apporter un conseil adapté aux agriculteurs. Par ailleurs, un manque de compétence et d'expertise terrain en la matière a été exprimé par les organisations rencontrées qui cherchent à accompagner la diffusion de pratiques agroécologiques dans les fermes. **Les formateurs font également partie des professionnels dont la formation est essentielle** à la réussite de la transition agroécologique.

Nous n'avons pas pu nous intéresser aux pratiques et volumes de formation de ces professionnels spécifiquement, mais appelons les filières à le faire.

C. La formation des professionnels de l'agriculture aux enjeux écologiques se heurte à des freins multiples

Malgré des démarches pour aligner la formation initiale agricole avec les ambitions de transition agroécologique du secteur, **l'adaptation concrète des enseignements pour intégrer ces sujets, n'est pas (encore) au rendez-vous, que ce soit en termes de volume ou de contenu.**

1. Un manque de portage politique

Malgré l'existence d'un plan EPA volontariste, le portage politique de de la démarche est trop fluctuant, aux niveaux national et territorial. Il dépend notamment des politiques régionales, mais varie aussi en fonction du contexte politique général. Ce manque de cohérence géographique et dans le temps entrave le déploiement d'efforts continus pour l'évolution des formations, le cap n'étant pas ancré solidement. Ainsi, en formation initiale, une large partie de la concrétisation de cette politique dépend de la gouvernance des établissements, et notamment de la bonne volonté des membres des conseils d'administration des établissements, pas toujours favorables à la transition agroécologique.

Par ailleurs, ces mesures **ne sont pas contraignantes en pratique** : dans l'enseignement public, la définition d'un Plan local EPA est obligatoire, mais sa mise en place et son suivi varient d'une région à l'autre, sans obligation de résultat. Les établissements privés n'ont, eux, pas d'obligation de mise en place d'un Plan Local EPA². Toutes les régions n'imposent pas d'obligation pour les enseignants à se mobiliser, ou se former eux-mêmes à enseigner autrement.

Il est également regrettable que ces orientations n'aient **pas d'équivalent pour la formation continue**, ce qui empêche une continuité des enseignements et donc une mise à jour des compétences tout au long des carrières.

2. Un cadre économique et culturel qui va à rebours des pratiques agroécologiques et fait donc obstacle à leur enseignement

La formation continue n'est pas concernée par les plans EPA, et les formations qu'elle propose sont très **dépendantes de la demande, qui n'est pas suffisante dans la mesure où le cadre général de la politique agricole ne valorise pas les pratiques agroécologiques.**

Il est important de **ne pas sous-estimer l'effort que représente l'enseignement de pratiques et principes qui à la fois vont à l'encontre de la culture d'une partie des apprenants**, dont l'éducation s'est souvent faite au sein d'écosystèmes dits "conventionnels". À la fois en termes de motivation, et de difficulté à transmettre et donc de challenge pédagogique.

Ces difficultés, éprouvées différemment selon les régions et les établissements, sont renforcées par la persistance d'un système agricole qui continue de ne pas favoriser les pratiques agricoles durables. **Ainsi, les formateurs portent sur leurs épaules la responsabilité de former à contre-courant du modèle en place.**

3. Un manque de moyens consacrés à la mise en œuvre des orientations prises

Tous les établissements font état, comme dans les autres filières, d'un manque structurel de moyens financiers. **Les dotations horaires prévues sont insuffisantes pour la mise en place des plans locaux.**

Par ailleurs, les établissements doivent répondre à des appels à projets chronophages, lourds administrativement, et nécessitant des compétences spécifiques en ingénierie de projet (ce qui défavorise les petits établissements). Ce dispositif s'accompagne aussi d'un lourd *reporting* vers le ministère de l'Agriculture sans valorisation des initiatives menées.

Recommandations

I. Un besoin de planification de l'emploi et des compétences pour une agriculture qui va se transformer

A. Clarifier les objectifs pour l'agriculture, et ses implications en termes d'emploi

Le secteur agricole subit aujourd'hui le résultat d'un manque de réflexion stratégique et de gestion sur les enjeux de main-d'œuvre du secteur agricole. **La pyramide des âges du secteur était connue depuis longtemps, de même que le constat sur le manque d'attractivité** des métiers agricoles et les difficultés d'installation, sans que ces risques aient été prévenus. Il est désormais incontournable de se saisir de ce sujet à bras le corps. Bien évidemment, la politique d'attractivité des métiers doit être pensée en cohérence avec une vision claire pour l'agriculture en 2050, dont la déclinaison des implications en termes d'emploi doit être rigoureusement instruite :

- **Chiffrer les enjeux en volume d'emplois** (mieux que ce que nous avons pu faire dans ce groupe de travail) : l'évolution des pratiques vers plus d'agroécologie aura-elle des conséquences positives ou négatives sur le volume de travail ? Et ce selon les systèmes de production, les filières et les modèles de fermes souhaités.
- **Documenter les aspirations des futurs agriculteurs** : les aspirants aux métiers agricoles souhaitent-ils être chefs d'exploitation, salarié, autre ? Sont-ils prêts à travailler autant que les générations précédentes ? Pour quelle rémunération et quelles conditions de travail ? Dans quels types de fermes ?

Globalement, il est indispensable de mettre le cadre économique du système agricole en cohérence avec l'ambition affichée d'évolution des pratiques, sans quoi les objectifs d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre, de sobriété énergétique, de préservation de la biodiversité, et de résilience ne pourront pas être atteints car les pratiques ne changeront pas. **Les agriculteurs ne sont pas des militants, ce sont des acteurs économiques rationnels, ils ne changeront leurs pratiques que si le cadre économique favorise ces évolutions.** Dans cette perspective, les pouvoirs publics nationaux et territoriaux doivent se mobiliser pour clarifier le cap donné au secteur, garantir la sécurité économique des exploitations, anticiper les besoins en compétences, favoriser les systèmes résilients et accompagner la structuration des filières¹¹⁶.

Les agriculteurs souhaitent aujourd'hui embaucher, et partager leur charge de travail :

« Avoir une politique sur l'emploi agricole dans les fermes pour nous réarmer, en termes de bras, car sans cette option la transition semble impossible à réaliser, surtout dans les régions de polycultures-élevage où elle demandera une énergie trop importante aux agriculteurs pour passer ce cap, la transition ne se fera pas sans moyen humain. »¹¹⁷

¹¹⁶ Recommandations détaillées dans le rapport « Pour une agriculture bas carbone, résiliente et prospère », The Shift Project, Novembre 2024

¹¹⁷ Citation issue de la Grande consultation des agriculteurs, The Shift Project, Novembre 2024

B. Maintenir le nombre d'actifs agricoles en rendant les métiers agricoles plus accessibles et attractifs

Le maintien de l'emploi agricole et l'amélioration des conditions de travail doivent être une priorité des politiques publiques agricoles. Celles-ci doivent :

Améliorer les conditions de travail, en tenant compte des aspirations des actifs agricoles. Ce qu'on en sait déjà :

- **Il faut revaloriser les revenus agricoles en revoyant le cadre qui conditionne la rémunération des agriculteurs, en ciblant en particulier les agriculteurs les moins favorisés.** Cela permettrait aux agriculteurs d'embaucher des salariés, et donc de réduire leur temps de travail. Cette évolution serait en cohérence avec leurs aspirations et libérerait du temps nécessaire pour faire évoluer ses compétences et ses pratiques vers des systèmes de production agroécologiques.
- **Il faut améliorer les conditions de travail des salariés, notamment en réduisant le temps de travail et en augmentant les salaires.** De meilleurs revenus, une réduction du temps de travail, une plus grande considération et des conditions de travail et d'accueil décentes contribueraient à rendre ces métiers plus attractifs. Et ce, notamment pour les saisonniers, dont le besoin augmenterait conjointement à la hausse du nombre de fermes en maraîchage et dont les conditions de travail et d'emploi sont souvent particulièrement précaires. Ces évolutions pourraient être accompagnées par la PAC, en allant au-delà de la conditionnalité sociale, pour inciter davantage à l'amélioration des conditions de travail.

Cependant, il importe de mieux comprendre les aspirations des candidats, salariés et chefs d'exploitation pour mieux les prendre en compte dans les politiques publiques mises en œuvre afin d'assurer l'attractivité de ces métiers. Ce point nécessite d'accentuer la recherche sur cette problématique.

C. Accompagner l'évolution des pratiques

Cibler l'accompagnement à l'installation et à la reprise de fermes en particulier pour les filières de la transition : élevage en système herbager et production de fruits et de légumes. Les accompagnements à l'installation et la reprise de fermes devraient être particulièrement ciblés pour les fermes dont le modèle correspond aux besoins de la transition agroécologique. Les systèmes d'élevage extensif herbager, autonomes et économes, devraient être particulièrement soutenus, dans un contexte d'affaissement de la population agricole en élevage. La production de fruits et légumes devrait elle aussi faire l'objet d'un soutien particulier.

Les enjeux d'installation-transmission ne sont pas l'objet de ce rapport, mais il est indispensable de rappeler que ces politiques doivent s'accompagner d'actions fortes pour :

- **Faciliter l'accès au foncier des candidats à l'installation**, et même favoriser les candidats porteurs d'une volonté d'exploiter en adoptant des pratiques agroécologiques.
- **Gérer les actifs échoués, c'est-à-dire le capital matériel des fermes dont le modèle est trop éloigné des objectifs écologiques** pour qu'elles puissent être reprises, afin que leurs propriétaires ne soient pas pénalisés¹¹⁸.

¹¹⁸ IDDRI, Etude "Transition de l'élevage : gérer les investissements passés et repenser ceux à venir", Février 2023, <https://www.i4ce.org/publication/transition-elevage-gerer-investissements-passes-et-repenser-ceux-venir-climat/>

II. Favoriser le déploiement des compétences pour la transition agroécologique tout au long des carrières

Créer un cadre propice au déploiement efficace, rapide et pertinent des compétences pour la transition agroécologique nécessite le concours de tous les acteurs de la formation agricole.

1. Pour la puissance publique et ses relais

- **Donner à la formation aux enjeux écologiques un réel portage politique** : porter publiquement le sujet, reconnaître que le déploiement des pratiques agroécologiques sur les fermes nécessite le développement de compétences spécifiques. Cela pourrait passer par le lancement d'un grand "Plan de formation à la transition écologique national", qui aurait une déclinaison claire dans les ministères de tutelle des métiers les plus concernés par la transition (qui pourrait aboutir à un plan EPA3 plus ambitieux et mieux doté).
- **Dédier des moyens financiers adaptés à l'ambition de ce plan, donner aux établissements la capacité de piloter et accompagner l'évolution des cursus** : plus de dotations horaires pour les enseignants, de la formation pour les équipes pédagogiques, des ressources pour l'enseignement de connaissances transverses difficiles à affecter aux cours existants.
- **Engager les institutions de certification et de financement de la formation professionnelle** (Ministère, France compétences...) **dans l'actualisation des certifications et diplômes** afin de mettre au premier plan les compétences agroécologiques nécessaires à la transition agricole.
- **Réviser les référentiels de formation initiale** afin d'y intégrer les enjeux écologiques de manière structurante (savoirs, savoirs-faire, savoirs-être).
- **Développer l'accès à la formation continue pour les professionnels agricoles** afin de les encourager à y avoir recours :
 - **améliorer la connaissance des dispositifs et appuis possibles**, notamment via OCAPAT et les relais formation-orientation de type CEP
 - **augmenter les financements** alloués à la formation au long court des professionnels (chefs d'exploitation et salariés) aux pratiques agroécologiques
 - améliorer l'accès à des services de remplacement
- **Mettre l'accent aussi sur la formation des enseignants et formateurs existants** (prévoir du temps, valoriser l'effort) et en former de nouveaux, afin de démultiplier la formation sur le terrain.
- **Mettre l'accent sur la formation des conseillers** existants et de nouveaux conseillers capables d'accompagner les professionnels dans l'évolution de leurs pratiques (en s'assurant de la qualité du contenu).
- **Soutenir la formation "informelle"** déjà pratiquée par les professionnels : production de contenu, soutien aux associations locales d'agriculteurs, GIEE...
- **Assurer un suivi plus pertinent, permettant d'apprécier la mise en œuvre de la politique** et de permettre une adaptation dynamique des politiques menées : les enseignants font-ils évoluer en pratique les contenus ? Quelles difficultés rencontrent-ils ?
- **Valoriser les établissements qui mettent en place des initiatives** pour développer l'enseignement des enjeux écologiques dans leurs formations.

2. Pour les établissements d'enseignement agricole en formation initiale

- Avant la mise en place d'un PLEPA, **s'assurer de la mobilisation des équipes** (directions, enseignants, personnel) via des séminaires, des groupes de travail, etc. dans le privé et le public.
- **Impliquer les référents EPA dans les différentes instances** de l'établissement (comités de direction, conseil intérieur, d'exploitation, d'administration...), **de même que les élèves**.
- **S'appuyer sur les réseaux éducatifs** et /ou techniques pour accompagner l'appropriation de l'agroécologie au sein des établissements de formation.
- **Encourager la formation des enseignants** aux enjeux écologiques afin qu'ils soient à l'aise pour les enseigner, ainsi qu'à l'approche capacitaire pour leur permettre de transmettre une vision systémique (organisation de formations collectives en présentiel et/ou en distanciel ; création d'une culture commune en établissement...).
- **Encourager des méthodes d'enseignement innovantes** afin d'appréhender les enjeux agroécologiques de manière systémique :
 - **Favoriser un enseignement avec un ancrage terrain**, telles que du tutorat au sein de GIEE, la mobilisation de l'action de formation en situation de travail (AFEST) par exemple.
 - **Développer des living-labs** hébergés dans les exploitations de lycées agricoles ou d'écoles d'ingénieurs, pour y réunir recherche, instituts techniques, opérateurs économiques, agriculteurs et opérateurs de formation et ainsi favoriser des synergies entre ces acteurs et permettre la montée en compétences de toutes les parties prenantes.
 - **Favoriser l'enseignement par des projets interdisciplinaires collaboratifs** entre élèves de l'enseignement agricole et d'autres filières en partenariat avec des acteurs du terrain, pour aborder les défis concrets d'une agriculture bas carbone et résiliente.

3. Pour les organismes de formation continue

- **Proposer des formations permettant d'acquérir les compétences nécessaires** à la transition agroécologique sur l'ensemble du territoire.
- **Adapter encore davantage les formats** des formations (AFEST, e-learning si c'est adapté, avec un ancrage terrain, entre pairs, sur les périodes ou horaires où l'activité est moins intense).
- **Proposer des formations adaptées (sur le fond et la forme) à tous les professionnels**, aussi bien les agriculteurs que les agents de coopérative, les conseillers chambres, ou encore les enseignants d'établissements agricoles. Par exemple, proposer des formations-actions sur un même territoire pour créer du soutien et de l'émulation entre fermes.
- **Travailler à des certifications afin de valoriser les formations** portant sur la transition agroécologique.¹¹⁹
- **Mettre en réseau les différents organismes de formation** pour avoir une offre de formation étendue et sur tout le territoire, mutualiser les compétences et ressources, et simplifier l'offre.¹²⁰

¹¹⁹ Diagnostic de formation CAPSAgri – Renforcer les compétences pour mieux accueillir et pérenniser le salariat en production agricole

¹²⁰ Ibid.

4. Pour les autres acteurs du monde agricole (chambres, coopératives, industriels...)

- Être proactifs pour **réclamer des professionnels mieux formés et donc des formations** aux pratiques agroécologiques, pour leurs différentes activités : production, conseil, accompagnement...
- **Développer les liens avec la recherche et les producteurs**, pour que les innovations soient co-construites et diffusent massivement, à l'exemple de ce qui se passe en Bourgogne entre coopératives et INRAE.

Bibliographie

Agreste, Recensement agricole 2020, Main-d'œuvre et externalisation des travaux, Primeur n°11, juillet 2022, <https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Pri2211/detail/> (consulté le 10 avril 2024)

Agreste, Recensement agricole (RA) 2021, publié en juillet 2022, <https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Pri2211/detail/> (consulté le 10 avril 2024)

Agreste, « Exploitations légumières », Les Dossiers, juin 2013, http://sg-proxy02.maaf.ate.info/IMG/pdf/dossier16_chapitre3.pdf

AgroParisTech, Etude n°1128 : Benchmark des formations dans le domaine agricole, AgroParisTech Service Etudes

Numéro de septembre 2024 de la revue Agronomie, Environnement & Sociétés y est entièrement consacré. « Travail et Transition Agroécologique. Quels impacts pour l'agronomie et les agronomes ? », Agronomie, Environnement & Sociétés, Septembre 2024, <https://agronomie.asso.fr/aes-14-1>

Association des salariés agricoles de France, « Enquête nationale sur les besoins des salariés de la production agricole », décembre 2022

Bertin et al., « Démarche de qualité/diversification et emploi », Les dossiers de l'Agreste, no 34 (2016), http://www.epsilon.insee.fr/jspui/bitstream/1/45785/1/dossier34_a.pdf.

CAP Agricultures France 2030 Mieux former les cadres du secteur agricole aux besoins de demain, France 2030 - Nov 2023

CAPSAgri France 2023 - Renforcer les compétences pour mieux accueillir et pérenniser le salariat en production agricole - Synthèse Juin 2023

Centre d'études et de prospectives, L'enseignement technique agricole : diplômes, insertions et perspectives d'emploi, n°109, Décembre 2017, <https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/download/publication/publie/Ana109/analyse1091712.pdf>

CGAAER, Rapport "Adaptations de la politique d'accompagnement de l'installation en particulier vis-à-vis des personnes non issues du milieu agricole" - Contribution aux travaux préparatoires au Pacte et à la loi d'orientation et d'avenir agricoles, Rapport CGAAER n° 23030, Avril 2023

CGAAER, Rapport de mission de conseil n° 19069 de 2020

Chambres d'agriculture France, Maintenir le nombre d'actifs agricoles, 2 décembre 2020, <https://chambres-agriculture.fr/actualites/toutes-les-actualites/detail-de-lactualite/actualites/maintenir-le-nombre-dactifs-agricoles/> (consulté le 28/05/2024)

Vincent Chatellier, « L'hétérogénéité des revenus des actifs non salariés au sein de l'agriculture française : un regard au travers de deux grilles typologiques », Economie rurale, 378, octobre-décembre 2021. Cité par François Purseigle et Bertrand Hervieu, Une agriculture sans agriculteurs, Presses de Sciences Po, 2023

Commission des titres d'ingénieur, Référentiels et orientations de la Commission des titres d'ingénieur, D.3.1.c Critères majeurs pour la formation à la responsabilité sociétale et environnementale, https://www.cti-commission.fr/wp-content/uploads/2022/01/RO_Referentiel_2022_VF_2022-01-27.pdf

Conseil économique, social et environnemental, “Travail et santé-environnement : quels défis à relever face aux dérèglements climatiques ?”, avril 2023

Cour des Comptes, « La politique d’installation des nouveaux agriculteurs et de transmission des exploitations agricoles. Communication à la commission des finances du Sénat », avril 2023, <https://www.ccomptes.fr/fr/documents/64229>

Données DGER Rentrée 2023 Effectifs de l’Enseignement agricole

European Commission: Joint Research Centre, Bock, A., Krzysztofowicz, M., Rudkin, J., & Winthagen, V. (2021). Farmers of the future, Publications Office. <https://data.europa.eu/doi/10.2760/680650>

Forget V., Depeyrot J.-N., Mahé M., Midler E., Hugonnet M., Beaujeu R., Grandjean A., Hérault B., 2019, Actif’Agri. Transformations des emplois et des activités en agriculture, Centre d’études et de prospective, Ministère de l’agriculture et de l’alimentation, la Documentation française, Paris

FORS, “Analyse de la place et de l’apport de l’enseignement agricole dans la montée en compétences et les choix de systèmes de production et de pratiques des personnes installées en agriculture” (à paraître)

France Stratégie, Dares, « Quels métiers en 2030 ? », mars 2022

GraphAgri 2023

IDDR, Etude “Transition de l’élevage : gérer les investissements passés et repenser ceux à venir”, Février 2023, <https://www.i4ce.org/publication/transition-elevage-gerer-investissements-passes-et-repenser-ceux-venir-climat/>

IDDR, Vers une transition juste des systèmes alimentaires - Enjeux et leviers politiques pour la France, Mars 2021, <https://www.iddri.org/fr/publications-et-evenements/propositions/vers-une-transition-juste-des-systemes-alimentaires-enjeux>

INSEE, « Transformations de l’agriculture et des consommations alimentaires », 2024, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7728903> (consulté le 10 avril 2024)

Anne-Lise Jacquot et al., « Le travail : un frein pour réduire l’usage de pesticides dans les fermes laitières bretonnes ? », Agronomie, Environnement & Sociétés Travail agricole et transition agroécologique, no 14 (juin 2024), <https://agronomie.asso.fr/aes-14-1>

La France Agricole, Corinne Le Gall, “Rien ne va plus pour les entrepreneurs des territoires”, 3 septembre 2024

La France Agricole, « Cession/Installation : CESSIION/INSTALLATION, Accueillir les repreneurs non issus du milieu agricole », 22 septembre 2021, <https://www.lafranceagricole.fr/actualites-gestion/article/746693/cessioninstallationaccueillir-les-repreneurs-non-issus-du-milieu-agricole> (consulté le 27/05/2024)

Ministère de l’agriculture et de la souveraineté alimentaire - Communiqué de presse, “Jean-Michel Blanquer et Stéphane Travert signent la convention sur la place de l’enseignement agricole au sein du service public d’éducation et de formation”, 27 février 2018, <https://agriculture.gouv.fr/signature-de-la-convention-sur-la-place-de-lenseignement-agricole-au-sein-du-service-public>

Ministère de l’agriculture et de la souveraineté alimentaire - Portrait de l’enseignement agricole (édition 2024), <https://agriculture.gouv.fr/portrait-de-lenseignement-agricole-edition-2024>

Ministère de l’agriculture et de la souveraineté alimentaire, “Pacte et loi d’orientation et d’avenir agricoles : les synthèses des consultations”, le 5/07/2023

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, « Sensibiliser et former aux enjeux de la transition écologique et du développement durable dans l'enseignement supérieur », Février 2022, <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/remise-du-rapport-sensibiliser-et-former-aux-enjeux-de-la-transition-ecologique-et-du-developpement-83903>

OCAPIAT - Etude prospective sur les impacts des changements climatiques en termes d'activités, de métiers, d'emplois et de compétences pour les exploitations agricoles – Rapport n°2

OCAPIAT - Etude prospective sur les impacts des changements climatiques en termes d'activités, de métiers, d'emplois et de compétences pour les exploitations agricoles – Rapport n°3

Bertrand Omon et Philippe Prévost, « Quelle prise en compte du travail pour l'accompagnement des agriculteurs dans la transition agroécologique ? », Agronomie, Environnement & Sociétés Travail agricole et transition agroécologique, no 14 (s. d.), <https://agronomie.asso.fr/aes-14-1-13>

Pacte et loi d'orientation et d'avenir agricoles : les synthèses des propositions, Groupe 1, Juillet 2023, <https://agriculture.gouv.fr/pacte-et-loi-dorientation-et-davenir-agricoles-les-syntheses-des-propositions>

Pôle emploi, Dares, Les tensions sur le marché du travail en 2022, Dares Résultats n°59, 2023, <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/les-tensions-sur-le-marche-du-travail-en-2022> (consulté le 10 avril 2024)

François Purseigle, Bertrand Hervieu, Une agriculture sans agriculteurs, Presses de Sciences Po, 2023

Sénat - Rapport d'information Sénat "Enseignement agricole, outil indispensable au cœur des enjeux de nos filières agricoles et alimentaires", JM Boyer et N Delattre, 2021

Terre de Liens, « Le portage foncier agricole : levier pour une agriculture en transition ? », 2024, <https://ressources.terredeliens.org/les-ressources/le-portage-foncier-agricole-rapport-3>

The Shift Project, « Quelles technologies pour une agriculture bas carbone, résiliente et prospère ? », Novembre 2024

The Shift Project & The Shifters, Grande consultation des agriculteurs, Novembre 2024, <http://grandeconsultationagri.fr/>

The Shift Project, « Pour une agriculture bas carbone, résiliente et prospère », Partie 4 (The Shift Project, 2024)

The Shift Project, « L'emploi : moteur de la transformation bas carbone. Dans le cadre du plan de transformation de l'économie française » (The Shift Project, 2021), <https://theshiftproject.org/article/emploi-moteur-transformation-bas-carbone-rapport-final-9-decembre/>

The Shift Project, "Mobiliser l'enseignement supérieur pour le climat", mars 2019, <https://theshiftproject.org/mobiliser-lenseignement-superieur-pour-le-climat/>

Annexes

Annexe 1 : État des lieux de l'emploi agricole : statistiques agricoles sur le nombre d'emplois et les conditions d'emploi et de travail

A. De moins en moins d'actifs agricoles, et une recomposition profonde des métiers vers davantage de salariat

La part de l'emploi en agriculture a fortement diminué dans les dernières décennies en France, passant de 9,1 % de l'emploi total en 1980 à 2,7 % en 2022¹²¹.

En 2020, l'ensemble des actifs ayant travaillé sur une exploitation agricole en France métropolitaine représentent 675 000 équivalents temps plein¹²² (ETP)¹²³. Le volume de travail agricole total est ainsi en baisse de 10 % par rapport à l'année 2010, en parallèle de la diminution du nombre d'exploitations qui s'élève à 20 % sur la période¹²⁴.

Le travail des exploitants et coexploitants a baissé dans une proportion similaire, et sa part reste stable à 58 % du travail agricole (390 000 ETP, pour 500 000 personnes). En revanche, l'emploi familial diminue (8 % des ETP agricoles en 2020, contre 12 % en 2010) ; *a contrario* du travail fourni par les salariés permanents non familiaux, qui augmente sur la période (de 17 % en 2010 à 21 % en 2021) (voir Figure 1, p. 11). Cette évolution correspond souvent à des départs en retraite d'exploitants dont l'exploitation vient agrandir les exploitations alentour, diminuant mécaniquement le nombre d'emplois de chef d'exploitation disponibles pour les nouveaux entrants en agriculture, qui s'orientent vers des postes de salariés agricoles. Le travail fourni par des prestataires de travail agricoles (ETA et CUMA notamment), est en hausse lui aussi ; d'autant plus que cette dynamique semble sous-estimée par la statistique agricole¹²⁵. Afin de pallier un problème de main-d'œuvre sur leurs exploitations et faire face au besoin de saisonniers, les agriculteurs ont de plus en plus recours à des entreprises de travaux agricoles pour effectuer des travaux à façon. En 2022, ces entreprises emploient environ 147 000 travailleurs, soit une augmentation de +13 % par rapport à l'année précédente¹²⁶. Au travail fourni par les ETA et

¹²¹ INSEE, « Transformations de l'agriculture et des consommations alimentaires », 2024, p. 74 et 77, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7728903> (consulté le 10 avril 2024).

¹²² Un équivalent temps plein correspond au travail d'une personne à temps plein, sur une année. Ainsi, quatre personnes travaillant trois mois à temps plein correspond à un équivalent temps plein.

¹²³ En tenant compte du travail réalisé au sein des ETA et CUMA. Agreste, Recensement agricole 2020, Main-d'œuvre et externalisation des travaux, Primeur n°11, juillet 2022, <https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Pri2211/detail/> (consulté le 10 avril 2024).

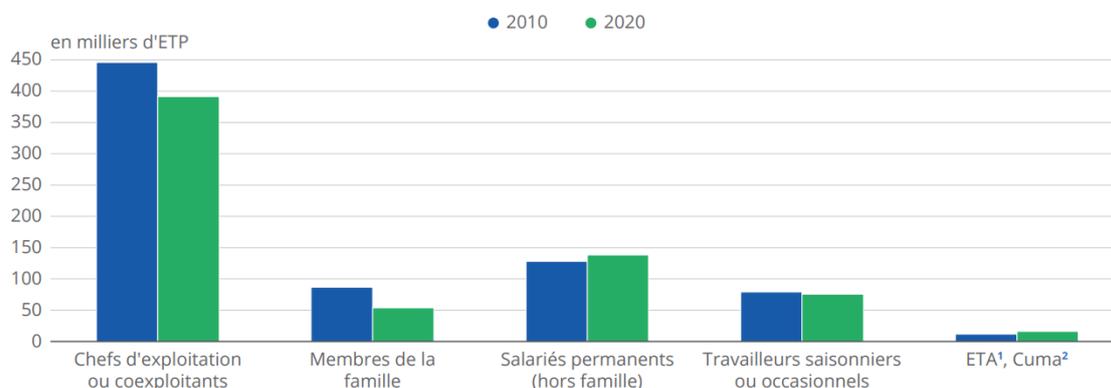
¹²⁴ Agreste, Recensement agricole 2020, <https://vizagreste.agriculture.gouv.fr/evolution-du-nombre-d-exploitations.html> (consulté le 10 avril 2024).

¹²⁵ Catherine Laurent et Geneviève Nguyen, « Innovation in Labour Organisation and Social Conditionality: Implications for Farm Advisory Services », *EuroChoices*, 21 (1), 2022, p. 56-62 ; cité par François Purseigle et Bertrand Hervieu, *Une agriculture sans agriculteurs*, Presses de Sciences Po, 2023, p. 16.

¹²⁶ En 2022, la France dénombre 15 255 entreprises de travaux agricoles, viticoles et ruraux. Ce chiffre est en constante progression depuis plusieurs années (+ 19,7 % en 10 ans). #Agridemain, Les agricultrices et agriculteurs font de plus en plus appel aux entreprises de travaux agricoles, 24/11/2023, <https://agridemain.fr/les-agricultrices-et-agriculteurs-font-de-plus-en-plus-appel-aux-entreprises-de-travaux-agricoles/>

CUMA s'ajoutent environ 20 000 ETP dans des activités de soutien à l'agriculture¹²⁷ – non pris en compte dans la Figure 10 ci-dessous.

L'agrandissement des exploitations, leur spécialisation et la tendance au suréquipement en machinisme favorisé par une fiscalité attractive se conjuguent à un coût du travail salarié élevé et à une concurrence sur la main-d'œuvre agricole qualifiée. Cela a accéléré la diminution de la main-d'œuvre dans les charges d'exploitation – malgré des exonérations de cotisations sociales sur les travailleurs occasionnels demandeurs d'emploi.



1 ETA : Entreprise de travaux agricoles. 2 Cuma : Coopérative d'utilisation de matériel agricole.
Lecture : En France métropolitaine, la quantité de travail des chefs d'exploitation ou des coexploitants représente 391 200 équivalents temps plein en 2020, contre 445 800 en 2010.
Champ : France métropolitaine.
Source : Agreste, recensements agricoles 2010 et 2020.

Figure 10 : Équivalents temps plein (ETP) agricoles en 2010 et en 2020
 Source : INSEE 2024¹²⁸

Au-delà du seul affaïssement de la population agricole, la nature du travail a aussi évolué. Le travail temporaire, le travail à temps partiel, le travail salarié, étaient restreints par le passé aux travaux peu qualifiés ; ces modalités de travail concernent aujourd'hui des actifs ayant des missions plus techniques et davantage de responsabilités¹²⁹.

C'est dans cette recomposition profonde des métiers agricoles que doit s'insérer la transition de l'agriculture vers un système bas carbone et résilient.

B. L'évolution de l'activité agricole aura des impacts en emploi contrastés selon les OTEX

1. Un volume d'emploi et une intensité en emploi variables d'une OTEX à l'autre

L'emploi agricole est fortement concentré dans quelques orientations technico-économiques (OTEX) : la viticulture et les grandes cultures représentent à elles deux plus d'un

¹²⁷ Activités de soutien à la production animale, Location de machines et équipements agricoles et autres mises à disposition de ressources humaines. Ceresco et Quadrat pour Ocapiat, « Description et anticipation des impacts emploi, métiers et compétences », juillet 2022.

¹²⁸ INSEE, « Transformations de l'agriculture et des consommations alimentaires », 2024, p. 103, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7728903> (consulté le 10 avril 2024).

¹²⁹ François Purseigle, Bertrand Hervieu, *Une agriculture sans agriculteurs*, Presses de Sciences Po, 2023

ETP agricole sur trois (37 %), de même que l'ensemble de l'élevage (36 % hors polyculture et polyélevage - Figure 11).

Toutefois, l'emploi de ces OTEX tend à baisser, là où d'autres, comme le maraîchage et l'horticulture, voient au contraire leur volume d'emploi augmenter (+4,8 % entre 2020 et 2021)¹³⁰.

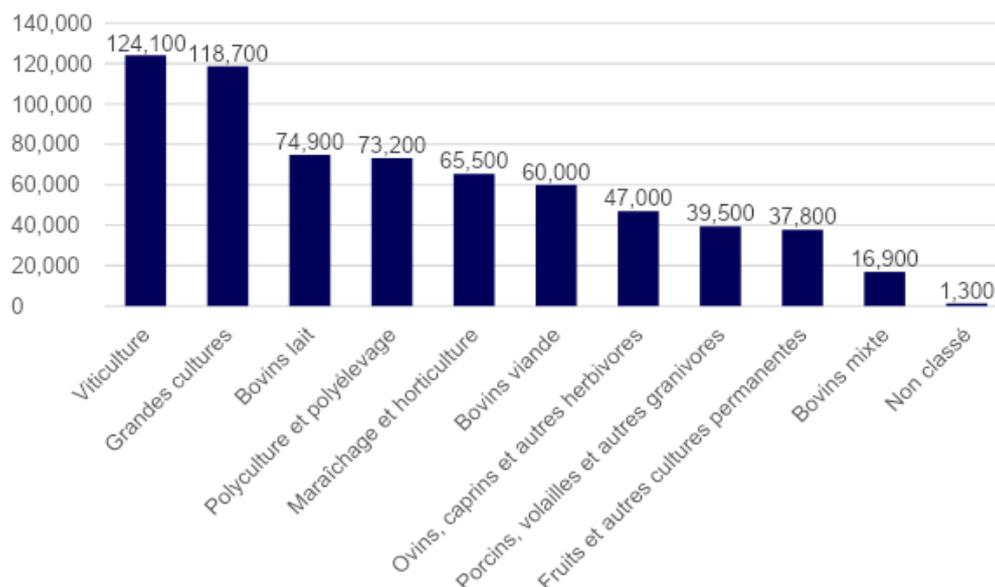


Figure 11 : Nombre d'ETP selon l'OTEX en 2020
Source : données Agreste 2023¹³¹

Certaines orientations technico-économiques qui représentent peu d'emploi ont toutefois une intensité en emploi élevée. C'est le cas du maraîchage et de l'horticulture, qui représentent seulement 10 % du travail agricole en ETP mais qui emploient le plus de main-d'œuvre par exploitation (Figure 12).

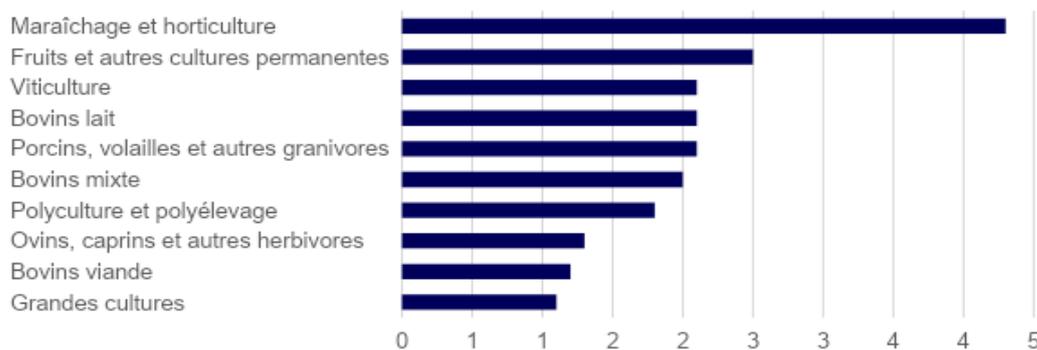


Figure 12 : Nombre d'ETP par exploitation selon l'OTEX en 2020
Source : données Agreste¹³²

¹³⁰ Agreste - Recensement agricole ; MSA ; traitements SSP. Agreste, Estimation d'emploi agricole. Emploi 2021 et estimations provisoires 2022. Les Dossiers n°3, juillet 2023.

¹³¹ Agreste, Recensement agricole 2020, Main-d'œuvre et externalisation des travaux, Primeur n°11, juillet 2022, <https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Pri2211/detail/> (consulté le 10 avril 2024).

¹³² Agreste, Recensement agricole 2020, Main-d'œuvre et externalisation des travaux, Primeur n°11, juillet 2022, <https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Pri2211/detail/> (consulté le 10 avril 2024).

Cela signifie que la décarbonation du système agricole pourra donc avoir des conséquences très variables sur le volume de travail agricole total, si elle s'appuie sur une évolution de la production dans une OTEX ou dans une autre.

2. Des contrastes territoriaux fortement liés à la spécialisation des territoires

Au-delà de l'emploi national, des conséquences contrastées seraient à attendre selon les territoires. Si l'emploi agricole diminue dans la plupart du territoire français, de fortes disparités territoriales subsistent. Ainsi, dans le Massif Central et certains territoires du Grand Est, l'érosion de l'emploi agricole est plus marquée, probablement en raison de la baisse du nombre d'exploitations spécialisées en élevage d'herbivores (Figure 13). En somme, du fait des spécialisations territoriales, tous les territoires ne sont pas impactés de la même manière par les évolutions de la production des différentes OTEX.

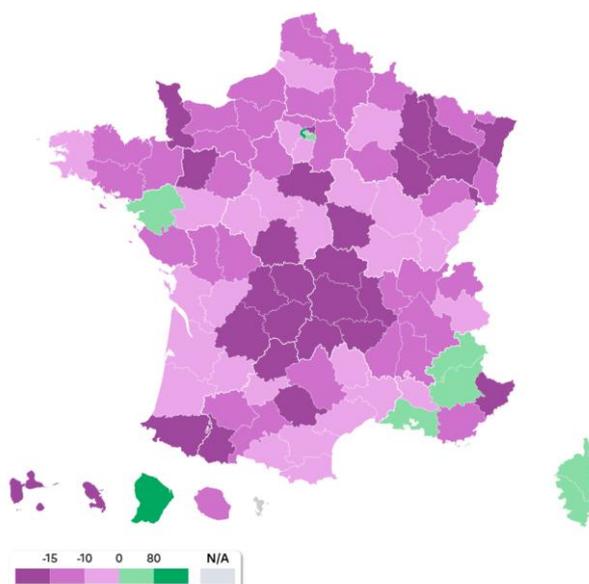


Figure 13 : Évolution des ETP 2010-2020, en % (Source : Agreste¹³³)

3. Le recours aux travailleurs saisonniers varie d'une orientation à l'autre

Parler de volume d'emploi global cache de forts contrastes dans les conditions d'emploi, avec un recours au travail saisonnier allant de 2 % à 42 % du temps de travail total selon les OTEX. En particulier, les fruits et autres cultures permanentes, le maraîchage et l'horticulture, et la viticulture s'appuient sur une forte part de travail saisonnier (plus de 15 %) pour les périodes de récolte (Figure 14).

¹³³ Agreste, Recensement agricole 2020, <https://vizagreste.agriculture.gouv.fr/emploi-agricole.html> (consulté le 10 avril 2024).

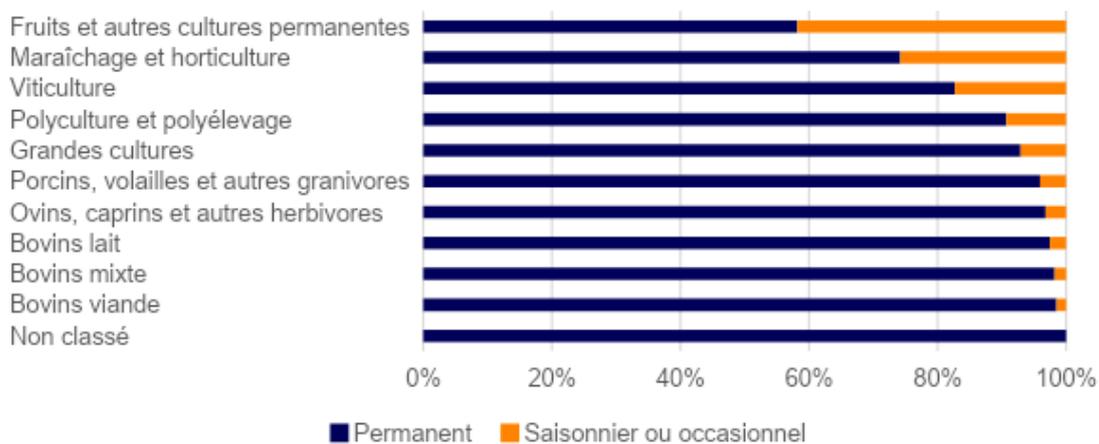


Figure 14 : Répartition du travail des permanents et des salariés saisonniers ou occasionnels selon l'OTEX en 2020
 Source : données Agreste 2022¹³⁴

Une hausse ou une baisse de l'emploi en ETP dans le cadre de la décarbonation du système agricole ne correspondrait pas aux mêmes types d'emplois selon l'OTEX concernée. Là où dix ETP supplémentaires dans les exploitations bovines correspondent le plus souvent à autant d'emplois permanents (exploitants, coexploitants, main-d'œuvre familiale et salariés permanents), dix ETP supplémentaires en culture fruitière correspondent à environ 6 emplois permanents et 4 ETP saisonniers – par exemple 24 contrats saisonniers de deux mois chacun.

C. Emploi des services et du conseil agricole

Aux emplois de la production agricole à proprement parler s'ajoutent les conseillers techniques, acteurs essentiels dans l'évolution des pratiques agricoles. **Les chambres d'agriculture emploient plus de 8 000 personnes** à tous les échelons territoriaux (départemental, interdépartemental et régional) pour l'accompagnement technique des agriculteurs.

D. Le secteur agricole est marqué par des tensions de main-d'œuvre

Malgré la diminution du volume d'emploi agricole, le secteur reste marqué par une baisse du taux de renouvellement des exploitants et par des tensions de recrutement.

La population des exploitants agricoles est vieillissante : les plus de 60 ans représentent 17 % des exploitants en 2016, alors qu'ils ne représentaient que 10 % en 2010. Dans le même temps, les entrées de nouveaux exploitants stagnent : les installations ne compensent pas les départs (malgré des disparités selon les OTEX)¹³⁵. Cela s'explique notamment par les difficultés

¹³⁴ Agreste, Recensement agricole 2020, Main-d'œuvre et externalisation des travaux, Primeur n°11, juillet 2022, <https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Pri2211/detail/> (consulté le 10 avril 2024).

¹³⁵ Forget V., Depeyrot J.-N., Mahé M., Midler E., Hugonnet M., Beaujeu R., Grandjean A., Hérault B., 2019, Actif Agri. Transformations des emplois et des activités en agriculture, Centre d'études et de prospective, Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, la Documentation française, Paris.

d'installation des nouvelles générations, à laquelle est souvent privilégié l'agrandissement des exploitations¹³⁶.

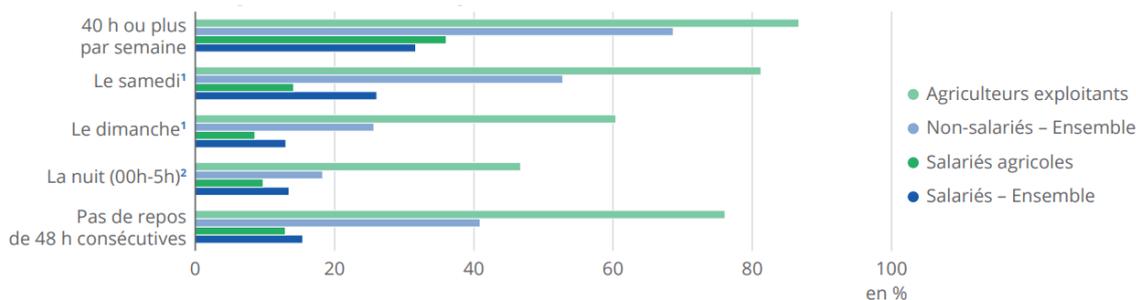
En ce qui concerne les métiers agricoles salariés, ils sont en tension et en difficulté de recrutement "forte". Certains métiers peuvent localement être sujets à une tension accrue – à l'exemple de la forte demande pour des salariés en élevage dans plusieurs départements bretons¹³⁷.

Les potentiels besoins de main-d'œuvre pour la transition vers un système agricole bas carbone s'inscrivent donc dans un contexte de tension de main-d'œuvre. Ce contexte relève pour partie des conditions de travail bien spécifiques du secteur.

E. Des conditions de travail et d'emploi bien spécifiques

1. Une charge de travail élevée et des horaires contraints

À statut équivalent, les actifs agricoles travaillent davantage que les actifs non agricoles, et les exploitants en particulier connaissent de fortes contraintes horaires – parmi les actifs dont l'agriculture est la profession principale. Les exploitants sont bien plus nombreux que les autres non-salariés (travailleurs indépendants) à travailler habituellement le samedi ou le dimanche, et occasionnellement la nuit (Figure 15). En élevage en particulier, l'organisation du temps de travail est contrainte (même si cela varie fortement selon l'orientation productive)¹³⁸.



1 Habituellement. 2 Même occasionnellement.

Lecture : En 2019, 76,1 % des agriculteurs exploitants ne disposent pas de 48 heures consécutives de repos par semaine.

Champ : France hors Mayotte, personnes en emploi. **Sources :** Dares-Drees-DGAFP-Insee, enquête Conditions de travail 2019.

Figure 15 : Horaires et organisation du temps de travail en 2019

Source : INSEE 2024¹³⁹

2. Une pénibilité intrinsèque aux métiers agricoles

Les activités agricoles vont de pair avec un taux élevé d'accidents du travail, en particulier en élevage où un tiers des accidents des exploitants sont liés aux activités avec les animaux. Les salariés agricoles dans leur ensemble constituent la deuxième famille de métiers la plus touchée par les accidents du travail, derrière le secteur du bâtiment et des travaux publics. Là encore, ce

¹³⁶ François Purseigle, Bertrand Hervieu, *Une agriculture sans agriculteurs*, Presses de Sciences Po, 2023

¹³⁷ Pôle emploi, Dares, Les tensions sur le marché du travail en 2022, Dares Résultats n°59, 2023, <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/les-tensions-sur-le-marche-du-travail-en-2022> (consulté le 10 avril 2024).

¹³⁸ Actfi'Agri 2019.

¹³⁹ INSEE, « Transformations de l'agriculture et des consommations alimentaires », 2024, p. 105, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7728903> (consulté le 10 avril 2024).

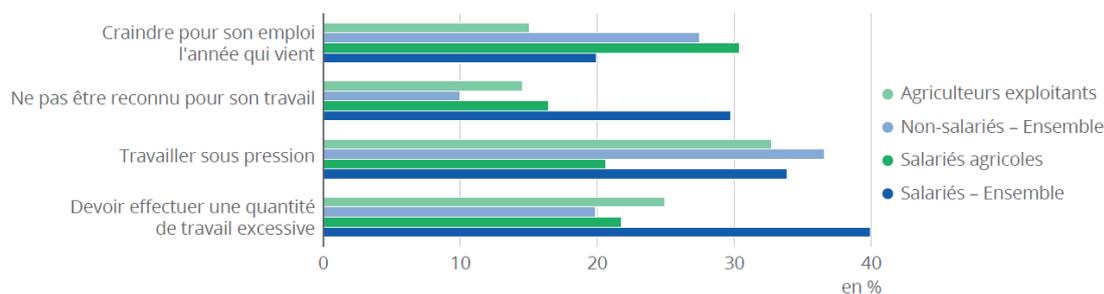
sont les salariés en élevage qui sont le plus touchés. Les salariés en ETA sont eux aussi particulièrement victimes d'accidents du travail.

Les maladies professionnelles sont aussi particulièrement fréquentes chez les actifs agricoles, salariés ou non. La grande majorité des maladies professionnelles (environ une sur dix) sont des troubles musculosquelettiques. Des maladies liées à l'utilisation de pesticides sont également présentes, notamment chez les non-salariés¹⁴⁰.

3. Intensité et insécurité du travail : des situations contrastées entre exploitants et salariés

La situation des exploitants agricoles diffère nettement de celle des autres non-salariés. Elle est plus difficile sur la quantité de travail et la reconnaissance perçue pour son travail, mais plus enviable sur d'autres : ils sont moins nombreux à déclarer qu'ils travaillent sous pression, et surtout, ils ressentent une sécurité de l'emploi bien plus élevée que l'ensemble des non-salariés.

L'écart entre salariés agricoles et non agricoles est souvent à l'avantage des premiers, qui se sentent mieux reconnus pour leur travail (mais tout de même moins que les exploitants), déclarent moins travailler sous pression ou devoir effectuer une quantité de travail excessive. Mais à l'inverse des exploitants, ils déclarent bien davantage craindre pour leur emploi l'année qui vient, révélant une forte insécurité de l'emploi (Figure 16).



Lecture : En 2019, 32,7 % des agriculteurs exploitants déclarent travailler sous pression.

Champ : France hors Mayotte, personnes en emploi. **Sources :** Dares-Drees-DGAFP-Insee, enquête Conditions de travail 2019.

Figure 16 : Intensité et insécurité du travail en 2019
Source : INSEE 2024¹⁴¹

4. Des revenus disparates

Les revenus des exploitants et co-exploitants agricoles varient fortement d'une orientation technico-économique à l'autre, mais aussi au sein de chacune des orientations. Le revenu courant avant impôts par unité de travail agricole non salarié (UTANS) s'élève à 29 500 euros par an en moyenne sur la période 2010-2019. Mais cette moyenne cache de grandes disparités entre exploitations. Les 10 % des exploitations dont les revenus sont les plus faibles ont en moyenne des revenus négatifs (-4 600 euros), contre 69 500 euros pour les 10 % les plus élevés¹⁴². Les disparités entre orientations productives sont elles aussi notables.

¹⁴⁰ Actif'Agri 2019 (données MSA).

¹⁴¹ INSEE, « Transformations de l'agriculture et des consommations alimentaires », 2024, p. 105, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7728903> (consulté le 10 avril 2024).

¹⁴² Vincent Chatellier, « L'hétérogénéité des revenus des actifs non salariés au sein de l'agriculture française : un regard au travers de deux grilles typologiques », *Economie rurale*, 378, octobre-décembre 2021, p. 55-73. Cité par François Purseigle et Bertrand Hervieu, *Une agriculture sans agriculteurs*, Presses de Sciences Po, 2023.

Les salaires des métiers de la production agricole et des CUMA ont été revalorisés et harmonisés à l'échelle nationale récemment, en 2020¹⁴³ – auparavant, les minima de salaires étaient définis par département.

¹⁴³ Sur la base de la grille définie par la Convention collective nationale de la production agricole et CUMA du 15 septembre 2020, https://www.legifrance.gouv.fr/conv_coll/id/KALITEXT000042949839/?idConteneur=KALICONT000043036630&origin=li_st, consulté le 30 avril 2024.

Annexe 2 : Méthode des entretiens menés auprès d'exploitants et de salariés agricoles

Pour alimenter la réflexion sur l'aspect qualitatif de l'emploi dans le secteur agricole, ce rapport s'appuie sur une pluralité de personnes ressources, citées en introduction, sur des sources documentaires citées au fil du rapport, mais aussi sur l'analyse qualitative d'entretiens menés auprès d'exploitants et de salariés agricoles.

Les entretiens auprès d'agriculteurs exploitants sont issus de la Grande consultation des agriculteurs, dont la méthode sera publiée en décembre 2024. Au cours des entretiens semi-directifs réalisés, la question suivante était posée : « *Et dans un monde idéal, quel serait votre rêve pour votre ferme, votre métier, votre quotidien ? Que feriez-vous si tout était possible ?* ». C'est sur les 45 réponses à cette question que ce rapport s'appuie pour offrir des perspectives directes sur les aspirations des exploitants agricoles. Les citations d'agriculteurs exploitants proviennent de ces entretiens.

Des entretiens semi-directifs ont aussi été réalisés en juillet 2024 avec 9 salariés agricoles. Ces entretiens complètent la Grande consultation des agriculteurs en offrant des témoignages individuels détaillant les aspirations et les défis quotidiens des salariés agricoles. La plupart des citations de salariés agricoles proviennent de ces entretiens (d'autres proviennent d'une enquête de l'association des salariés agricoles français). Le guide d'entretien était le suivant :

1. Pourquoi avoir choisi au départ de travailler dans l'agriculture ? Que saviez-vous des conditions de travail (revenus, temps de travail, congés, weekends, types de missions, compétences requises, exploitant vs. salarié...) ?
2. Aujourd'hui, pourquoi travaillez-vous toujours dans l'agriculture ? Qu'est-ce qui vous plaît ou vous déplaît ? Qu'en est-il de vos conditions de travail ?
3. Et demain, travaillerez-vous dans l'agriculture ? Pourquoi ? Et en termes de conditions de travail ?

Les répondants étaient 9 personnes salariées, âgés de 19 à 64 ans, issus de 6 départements différents (Gironde, Manche, Morbihan, Oise, Somme, Tarn) et travaillant dans les filières suivantes : grandes cultures et culture de plein champ, élevage porcin, sylviculture, viticulture, lait et bovin viande.

Annexe 3 : Analyse des entretiens menés auprès des salariés agricoles

1. Pourquoi avoir choisi au départ de travailler dans l'agriculture ?

Certains salariés agricoles interrogés ont grandi dans des familles agricoles (4 sur 9) ou ont été exposés à la vie à la campagne dès leur enfance. Un fort attachement au milieu rural qui a façonné leur choix de carrière : « *C'est un peu comme Obélix, on est tombé dedans quand on était tout petit.* ». Le désir de travailler avec la nature et les animaux ressort également comme une motivation profonde : « *Tout commence par la terre et tout finit par la terre* ». La passion est un moteur essentiel pour la plupart, considérant l'agriculture comme un rêve ou une vocation. Pour certains, il s'agit aussi d'une reconversion, après des échecs dans d'autres domaines d'études.

Les personnes interrogées ayant aidé leurs parents dès leur plus jeune âge avaient souvent une connaissance assez réaliste des conditions de travail dans l'agriculture. Travailler de longues heures pour obtenir un revenu correct était une évidence : « *J'ai toujours vu mon père travailler comme un dingue. C'est le jeu.* ». D'autres ont découvert les spécificités du métier à travers des stages qui ont parfois déjoué des préjugés : « *j'avais une idée préconçue que l'élevage de porcs était sale et rien ne m'attirait, [...] j'ai découvert que tout avait changé, [...] j'ai adoré* ».

Les raisons évoquées pour devenir salarié agricole sont souvent liées à des contraintes financières et à la recherche de stabilité. Certains n'ont pas pu s'installer comme agriculteurs faute de financement, du fait de la difficulté d'accès aux aides à l'installation ou d'obtention d'un prêt bancaire, citant leur âge ou état de santé comme facteurs. Un autre, après avoir envisagé de s'installer, a été découragé par la pression foncière et le volume de travail nécessaire. La sécurité d'un salaire fixe, particulièrement pour des projets personnels comme l'achat d'une maison, ainsi que des avantages comme les congés payés, ont également poussé certains à quitter des postes temporaires de remplacement. Les trajectoires de vie influencent aussi ces choix : un manque de maturité, des problèmes de santé, des raisons familiales sont invoquées pour les justifier. Une carrière dans le salariat agricole peut parfois évoluer avec le temps, comme le montre l'exemple d'un salarié passé de l'élevage de moutons à la gestion d'un domaine forestier.

2. Aujourd'hui, pourquoi travaillez-vous toujours dans l'agriculture ?

Les salariés interrogés continuent à travailler dans ce secteur pour des raisons variées, mais la passion est une motivation majeure : « *Je ne me pose même pas la question de ce que je pourrais faire d'autre.* », « *Je fais le plus beau métier du monde* ». Certains ont trouvé dans l'agriculture une vocation, décrivant leur métier comme un rêve ou la réalisation de ce qu'ils ont toujours voulu faire. Un salarié cite la liberté de ne pas être enfermé et l'aspect changeant du métier, comme la météo, un autre mentionne le contact direct avec les animaux, un autre encore apprécie la diversité du métier : « *Tous les jours, on apprend* ».

Les salariés répondants préfèrent majoritairement le rester (8/9), principalement en raison des lourdes contraintes pressenties dans le métier de chef d'exploitation. Celui-ci est perçu comme exigeant en termes de gestion constante, notamment administrative, qui pèse sur la vie personnelle et familiale : « *ça demande beaucoup d'énergie d'être exploitant, il faut faire les choses à fond* », avec de plus une prise de risques élevée peu valorisée : « *toujours plus de*

responsabilité mais sans le salaire qui suit. », « si jamais ça ne marche pas, tu es toute seule. ». Certains sont découragés par la difficulté d'obtenir des prêts bancaires et par les charges financières importantes : *« Devenir exploitant ? Ma tirelire, elle est trop petite ! ».* Le salariat leur offre ainsi une stabilité, permettant de mieux équilibrer travail et vie privée sans supporter la pression constante de la gestion d'une exploitation. Une situation parfois subie : *« à choisir, je choisirai d'être exploitant. »*, déplorée : *« j'ai peur de manquer de gnaque, d'énergie »*, ou bien assumée face aux contraintes perçues : *« je ne me sens personnellement pas capable d'avoir une exploitation en mon nom propre. ».*

« Les salariés agricoles, c'est la première main d'œuvre qui existe dans le monde. Et on a toujours été les larbins. On a toujours été vus comme le métier que tu fais quand tu n'es pas capable de faire autre chose. ».

Cependant, les personnes interrogées expriment des frustrations quant au statut de salarié, principalement liées au manque de reconnaissance, qu'elle soit financière ou en termes d'appréciation du travail. Elles dénoncent le manque de respect et l'attitude parfois condescendante des employeurs envers les salariés : *« Tu es un salarié, tu es un exécutant, c'est tout. »*, le statut de salarié étant perçu *« comme une "charge" plutôt qu'une plus-value »* par les employeurs. La reconnaissance verbale est également rare, les employeurs négligeant souvent de valoriser le travail accompli. Les salariés soulignent de plus que leur rémunération n'est pas à la hauteur de leurs qualifications, ce qui explique selon l'un d'eux pourquoi de nombreux employés qualifiés quittent le secteur. Un salarié déplore que leurs préoccupations ne soient pas suffisamment prises en compte dans les syndicats et les associations, en partie à cause du manque de temps alloué pour s'y impliquer.

3. Qu'en est-il de vos conditions de travail ?

« Je suis tombé sur un employeur qui avait travaillé dans des grandes entreprises, qui avait l'habitude des conditions de travail, et on a pu travailler sur un mode d'organisation de travail qui m'a beaucoup plu. »

Les conditions de travail des salariés agricoles sont variées, et parmi les personnes interrogées trois mentionnent apprécier l'autonomie dont elles bénéficient pour la gestion de leur emploi du temps et la confiance accordée par leurs employeurs : *« on a la chance d'être autonomes, c'est très gratifiant de se dire qu'on nous fait confiance. ».* A contrario, certains employeurs sont perçus comme rigides et peu enclins à déléguer des responsabilités ou à accorder plus de liberté dans l'organisation du temps de travail, l'inverse constituant l'exception : *« j'ai eu la chance avec mon propre employeur qui m'a laissé des responsabilités et m'a formé. ».* Cinq salariés soulignent que des aménagements d'horaires (repos obligatoires, congés, week-end, récupération d'heures...) leur ont permis de se *« libérer du temps »* ou de *« jongler entre [...] travail et [...] vie de famille ».* Des tentatives d'organisations du travail innovantes sont également mentionnées, comme la semaine de quatre jours (39h) ou le cumul de deux mi-temps (de 20h), permettant de préserver du temps libre voire d'améliorer son revenu. La charge de travail reste importante, avec des heures supplémentaires fréquentes évoquées par l'un des salariés, qui s'en accommode grâce au revenu additionnel qu'elles représentent.

Les équipes et une relation bienveillante avec les employeurs jouent également un rôle clé dans la satisfaction au travail : « *J'ai eu du bol de tomber sur un super éleveur* », « *j'ai la chance de travailler avec des gens qui sont géniaux*. ». Un autre salarié, ayant connu des expériences difficiles, mentionne l'importance d'un management correct et des conditions de travail appropriées dans son choix d'emploi : « *Je ne pourrais plus faire marche arrière, je ne pourrais pas travailler sous les ordres de quelqu'un qui ne sait pas manager. Je l'ai vécu, je ne veux plus* ». Le problème du manque de communication entre salariés et exploitants est un sujet récurrent dans les entretiens réalisés. Un salarié se plaint d'un sentiment de remplaçabilité par de la main d'œuvre étrangère non-qualifiée par des employeurs peu scrupuleux, ce qui contribue à la dégradation de la qualité du travail et alimente encore les tensions : « *Aujourd'hui, ça n'intéresse aucun employeur de se former sur ces questions d'accueil des salariés*. ». Des relations particulières sont décrites comme tendues et exacerbées par des malentendus qui pourraient être évités avec un meilleur dialogue.

Enfin, la pénibilité du travail se fait ressentir, notamment pour les salariés en élevage. L'un d'entre eux mentionne l'investissement bienvenu de son employeur dans des équipements ergonomiques.

4. Et demain, travaillerez-vous dans l'agriculture ?

Certains salariés envisagent de rester dans l'agriculture à long terme, tandis que d'autres sont plus incertains. La majorité des personnes interrogées (6/9) expriment le besoin actuel d'une meilleure reconnaissance primant sur les considérations futures, tant de la part des exploitants que de la société en général : « *certains patrons commencent à prendre conscience, ils ont mis de l'eau dans leur vin, ils prennent un peu plus soin des salariés. Mais il y a encore des efforts à faire*. ». Ils espèrent une évolution des mentalités, où les compétences des salariés agricoles seront davantage valorisées : « *j'espère avoir une plus grande reconnaissance du salarié agricole, [...] ne plus être considéré comme des chiens* ». Ce manque de reconnaissance se manifeste non seulement dans les relations de travail, mais aussi dans les salaires où une revalorisation financière est vue comme essentielle pour retenir les travailleurs qualifiés : « *Oui, ça s'est amélioré depuis 2/3 ans, mais c'est pas encore ça*. ». Un salarié mentionne également le manque de financement pour les innovations et les nouvelles idées, ce qui freine l'évolution du secteur.

La plupart (5/9) prédisent que la robotisation, dans l'élevage laitier par exemple, et l'évolution technologique (tracteurs autonomes) joueront un rôle crucial dans l'avenir de l'agriculture et pourraient transformer le métier, réduisant déjà la pénibilité. L'un des salariés imagine un futur où l'intelligence artificielle sera clé pour améliorer les conditions de travail, un autre où la technologie sera au service de pratiques modérément écologiques et performantes :

« On arrivera avec le progrès technologique à être performant en étant écologique sans qu'on soit trop écologique. »

Un salarié évoque un changement nécessaire dans les modalités de travail, comme des emplois plus qualifiés mais à temps partiel, qui commence à émerger en réponse aux attentes d'une nouvelle génération de travailleurs : « *Il faut qu'on s'adapte et qu'on adapte l'organisation de l'élevage. Sinon, y aura de la casse. Aujourd'hui, ceux qui rigolent à ces idées, ils y perdront*. ». Ces jeunes, mais pas que, qui valorisent davantage l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle, pourraient transformer les pratiques agricoles traditionnelles : « *Ce n'est pas qu'une*

identité de jeunes, c'est tout confondu, ça fait sens pour eux de travailler avec passion mais tout en ayant une vie à côté ».

Le fait que le secteur agricole attire aujourd'hui des profils variés, allant des passionnés aux travailleurs motivés par le gain financier est exprimé par deux salariés, l'un inquiet, l'autre déterministe : « *Demain, il y aura des petites exploitations sans salarié, et de l'autre côté, des grandes exploitations où les salariés pourront se relayer. Après, il y a aussi certains salariés qui ne veulent pas s'arrêter de travailler.* ». Un autre s'alarme que la transmission des savoir-faire agricoles à la prochaine génération ne se fasse pas, que « *de moins en moins de jeunes s'intéressent au métier, des classes ferment.* », en partie dû à l'image de pénibilité et de faible rentabilité du secteur.

Pour le futur ? je suis soucieux. On a des jeunes qui viennent s'installer en agriculture écologique mais ils ne restent pas longtemps, ça referme les espaces et la forêt gagne du terrain.

L'agriculture est en pleine mutation face aux défis climatiques, et l'un des salariés mentionne une avancée pour s'y adapter : la sélection de porte-greffes résistants à la chaleur. Toutefois, deux salariés appuient sur les efforts supplémentaires nécessaires pour répondre aux défis démographiques : « *Réduire les exploitations, ça me fait rire, ils vont nourrir combien de personnes avec ça ?* ». Il estime cependant qu'il y aura un juste équilibre à trouver : « *socialement, on n'acceptera pas les immeubles de porcs, les exploitations trop grandes, comme en Chine.* ».

Annexe 4 : Analyse des entretiens menés auprès des exploitants agricoles

Réponse à la question : **Et dans un monde idéal, quel serait votre rêve pour votre ferme, votre métier, votre quotidien ? Que feriez-vous si tout était possible ?** (45 réponses ont été exploitées).

Les agriculteurs interrogés expriment un profond attachement à leur métier, la quasi-totalité souhaitant continuer à travailler la terre : « *Je resterai agriculteur même si je gagne au loto car j'aime l'acte de production alimentaire, parce que je suis né dedans* ». Pour plusieurs d'entre eux (6), la satisfaction est palpable pour certains : « *Je suis assez content de mon métier car ici j'en vis donc pour moi je suis dans un monde idéal* ». Cependant, au-delà de cet attachement, ils expriment aussi des désirs d'améliorations, que ce soit pour alléger leur charge de travail, mieux gagner leur vie, ou encore adapter leur modèle d'exploitation aux défis actuels. Une seule personne a évoqué l'idée d'abandonner le métier.

La transmission de la ferme est un enjeu crucial pour 6 répondants. Ils souhaitent avant tout pouvoir transmettre leur exploitation, idéalement à leurs enfants ou à de jeunes repreneurs. « *Que les enfants reprennent la suite* » ou « *Réussir à transmettre à la famille, seule chose à laquelle je crois* » traduisent cet espoir. D'autres estiment que faciliter la transmission passerait par des exploitations plus petites, qui seraient plus facilement transmissibles.

La rémunération est un autre enjeu central évoqué par 13 personnes. Bien que passionnés par leur métier, beaucoup aspirent à gagner plus d'argent pour vivre plus sereinement. Certains regrettent les aléas des prix de vente : « *La façon dont on est payé pour nos produits... il y a trop d'aléas sur les prix* ». D'autres souhaitent avoir un revenu suffisant pour embaucher et alléger leur charge de travail : « *Je gagnerais suffisamment pour embaucher un salarié à temps plein, sans stresser de ne pas pouvoir le payer* ». Cette volonté d'avoir « *un métier rémunérateur qui me permette d'embaucher* » revient fréquemment.

La reconnaissance de leur métier est également un point important pour plusieurs agriculteurs, qui souhaitent que leur travail soit mieux perçu par la société. Ils expriment le besoin d'être « *reconnus des bienfaits du métier* » et espèrent que leur contribution à l'alimentation et à l'économie locale soit davantage valorisée.

La charge de travail excessive constitue une préoccupation majeure pour 9 répondants. De nombreux agriculteurs aspirent à avoir plus de temps libre, comme l'illustrent les propos de plusieurs d'entre eux : « *Plus de temps libre en pouvant disposer d'un vacher de temps en temps* » ou « *Pouvoir avoir plus de week-ends* ». Pour certains, l'embauche est perçue comme la solution idéale : « *J'aurais 2 à 3 salariés de plus pour diminuer la charge de travail* ». Avoir plus de temps permettrait également de mieux faire leur travail : « *Moins de travail, donc plus de temps pour faire les choses bien, intervenir au bon moment* ». Sur ce sujet, 6 répondants expriment explicitement le souhait d'avoir plus de temps pour eux.

Certains agriculteurs (4) expriment leur souhait de s'affranchir des lourdeurs administratives et des contraintes imposées par le système agricole actuel. « *Faire confiance aux agriculteurs. Être libéré de toutes ces justifications pour HVE, Terra Vitis, PAC* » résume bien le sentiment de frustration face à des réglementations jugées inutiles ou déconnectées de la réalité du terrain. Ils aspirent à plus d'autonomie et à un allègement des normes, tout en espérant que les conditions de transmission des exploitations soient simplifiées.

Quelques-unes des personnes interrogées (9) expriment le désir de tendre vers plus d'autonomie, que ce soit en termes d'alimentation ou d'énergie. « *Être 100 % autonome en intrants* » ou « *Ma ferme actuelle mais autonome en alimentation et en énergie* » sont des objectifs partagés par ceux qui cherchent à rendre leur exploitation moins dépendante de l'extérieur. La réduction de l'utilisation des produits chimiques est également une aspiration forte pour certains. Parallèlement, d'autres agriculteurs souhaitent adapter leurs pratiques agricoles, notamment en introduisant plus de biodiversité ou en diversifiant davantage leurs cultures. Comme l'un d'eux le résume : « *Je mettrai plus de couverts végétaux, plus de biodiversité* ».

Pour certains, cette évolution passerait par une transition agroécologique, bien que peu (3) soient véritablement engagés dans cette voie. « *Une cohérence agro-écologique forte, polyculture élevage* » est un modèle auquel aspirent ceux qui veulent allier respect de l'environnement et rentabilité économique. D'autres imaginent une ferme plus diversifiée et intégrée localement, combinant agriculture et industrie locale pour garder l'agilité nécessaire face aux défis du marché.

Quelques répondants (3) rêvent également de pouvoir vendre en direct, ce qui leur permettrait de mieux contrôler leurs prix et de créer un lien direct avec les consommateurs. « *Que de la vente à la ferme* » ou « *Vivre à 4/5 sur la même surface avec de la vente directe* » illustrent cette volonté d'autonomie économique et de rapprochement avec leurs clients.

Travailler en collectif est une idée qui séduit certains agriculteurs, qui voient dans la mutualisation des ressources et des compétences une solution pour améliorer leur quotidien et réduire les coûts. « *Plus les agriculteurs sont nombreux, plus on peut mettre en place des solutions collectives locales, s'entraider, investir en commun* », exprime l'un d'eux, soulignant l'importance du collectif dans la viabilité à long terme des exploitations.

Enfin, plusieurs agriculteurs se projettent dans l'avenir avec prudence. Certains souhaitent pouvoir mieux faire face aux risques liés au changement climatique ou aux fluctuations du marché. « *Avoir la possibilité d'être créatif, expérimenter davantage* » tout en reconnaissant que cela reste difficile dans le contexte actuel. Ils aspirent à plus de stabilité et à des conditions permettant d'investir dans l'avenir sans être paralysés par les risques financiers immédiats.

Annexe 5 : Les bases de données de l'emploi agricole

Différentes bases de données sur l'emploi agricole coexistent, ce qui explique les différences entre certains chiffres. Il a été choisi dans le présent rapport d'en utiliser plusieurs, car elles apportent des éléments complémentaires. En voici les spécificités.

Recensement agricole (RA) : effectué dans le cadre de la réglementation statistique de l'Union européenne, il donne une photographie de l'agriculture selon les grandes thématiques telles que les cultures et superficies cultivées, l'élevage et le cheptel, l'équipement des exploitations, l'emploi salarié ou familial, la gestion de l'exploitation... Il est réalisé tous les 10 ans par le Service prospective de la statistique et de la prospective (SSP) du Ministère de l'Agriculture. Le dernier recensement agricole a été mené en 2020.

Données de la Mutualité sociale agricole (MSA) : elles ont, en premier lieu, une vocation administrative pour la gestion des cotisations sociales agricoles des exploitants agricoles non salariés et des cotisations des salariés agricoles. Elles permettent, en second lieu, un suivi de l'emploi du périmètre MSA.

Bilan annuel de l'emploi agricole (BAEA) : Il s'agit du RA actualisé grâce aux données de la MSA. Il est réalisé par le SSP du MASA.¹⁴⁴

Données INSEE : une différence importante des données produites par l'INSEE par rapport à celles de la statistique agricole (RA, MSA, BAEA) est que les exploitants compris dans les données de l'INSEE (enquêtes emploi, recensement de population) sont ceux qui ont déclaré pour profession principale la profession d'agriculteur, tandis que la statistique agricole considère comme actifs agricoles toutes les personnes qui travaillent sur une exploitation agricole.¹⁴⁵

Pour une comparaison de ces trois sources (SSP, MSA, INSEE), voir Hervieu et Purseigle, *Sociologie des mondes agricoles*, Armand Colin, 2013, p. 138-139.

Données du Réseau d'information comptable agricole (RICA) : elles sont produites par le SSP. Elles couvrent le champ des exploitations qui contribuent à plus de 90 % de la production standard du pays et utilisent plus de 90 % de la surface agricole, soit 65 % de l'ensemble des exploitations agricoles. Ce sont ces données qui nourrissent la base de données européenne **FADN** (Farm accountancy data network).

¹⁴⁴ Pour le RA, les données MSA et le BAEA : Bilan annuel de l'emploi agricole, Résultats 2019 et estimations 2020, mai 2021, p. 21, https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/download/publication/publie/Chd2106/Chd2106-BAEA2019_V2.pdf

¹⁴⁵ Sophie Villaume, « Emploi agricole : recensement et comparaison des sources » (Insee, 2009), <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1380807> (consulté le 3 octobre 2024)

Annexe 6 : Liste synthétique de pratiques agroécologiques

La liste suivante s'inspire des leviers de transformation présentés dans le rapport "Pour une agriculture bas carbone, résiliente et prospère". Elle n'est pas exhaustive, et vise à illustrer les propos du présent rapport.

A. Optimisation de la fertilisation azotée

- optimisation de l'utilisation des engrais azotés : juste adaptation des doses, utilisation des formes d'engrais les moins émettrices, fractionnement des apports, modulation intra-parcellaire, OAD¹⁴⁶, meilleure précision du matériel d'épandage...
- augmentation des couverts végétaux de type CIPAN : cultures intermédiaires pièges à nitrates
- augmentation de la surface en légumineuses dans la rotation (pois, féverole, soja, luzerne...), en culture principale, dans les couverts végétaux ou en plantes associées
- augmentation de la surface en cultures à bas niveau d'intrants dans la rotation (chanvre, tournesol...)
- optimisation de la gestion des prairies (allongement de la durée de pâturage, accroissement de la durée de vie des prairies temporaires, réduction de la fertilisation des prairies permanentes et temporaires les plus intensives)

B. Élevages de ruminants

- amélioration de l'autonomie fourragère et protéique : augmentation de la part d'herbe et de légumineuses dans la ration, allongement de la durée de pâturage, augmentation de la part de céréales autoconsommée, substitution du maïs par de l'herbe et des céréales, diminution de la part de tourteaux.

C. Élevages de monogastriques

- substitution de la part d'alimentation animale importée issue de déforestation (soja en particulier) par de l'alimentation animale non déforestante (soja local, protéines locales sans soja, écoformulation etc.).

D. Adaptation des plantes cultivées et techniques de culture

- réduction du travail du sol
- développement des semis sous couvert
- sélection de variétés et d'espèces plus résistantes aux stress biotiques et abiotiques

¹⁴⁶ Outil d'Aide à la Décision, voir le rapport du Shift Project sur la place des Technologies dans la transition agricole

- anticipation du déplacement des zones biogéographiques
- développement de l'usage des biostimulants et du biocontrôle
- recours aux cultures associées et aux mélanges variétaux
- pratiquer l'agroforesterie : planter des haies et arbres isolés...

Annexe 7 : Méthodologie de définition des compétences pour la transition et liste complète à télécharger

Une première liste de compétences en lien avec la transition agroécologique a été définie à partir de la littérature existante :

- Dynamique agricole: quelles compétences? AgriDées Octobre 2022
- Article Vert Eco "Dans les lycées agricoles, Une transition semée d'embuches" – vert.eco (consulté le 23/10/2024)
- Forget V., Depeyrot J.-N., Mahé M., Midler E., Hugonnet M., Beaujeu R., Grandjean A., Hérault B., 2019, Actif Agri. Transformations des emplois et des activités en agriculture, Centre d'études et de prospective, Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, la Documentation française, Paris
- Cécile Gazo et Loïc Mazenc, « La transition agro-écologique dans la mise en pratique des référentiels pédagogiques : le cas de deux BTS agricoles », Formation emploi [En ligne], 151 | juillet-septembre, mis en ligne le 01 novembre 2020, consulté le 30 novembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/formationemploi/8508> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/formationemploi.8508>
- CAP Agricultures France 2030 Mieux former les cadres du secteur agricole aux besoins de demain, France 2030 - Nov 2023
- EBEMICE "Besoins de compétences en mesures d'impacts et comptabilités écologiques", Tek4life 30 Avril 2023
- Farmers of the future - Bock, A.K., Krzysztofowicz, M., Rudkin, J. and Winthagen, V. Farmers of the Future. EUR 30464 EN, Publications Office of the European Union, Luxembourg, 2020, ISBN 978-92-76-26332-6, doi:10.2760/680650, JRC122308
- FORS, "Analyse de la place et de l'apport de l'enseignement agricole dans la montée en compétences et les choix de systèmes de production et de pratiques des personnes installées en agriculture" (version intermédiaire d'avril 2024, version finale à paraître)
- Données OCAPIAT 2022, Rapport N°3 – Evaluation des enjeux, identification des leviers d'action prioritaires et formulation de préconisations pour les branches
- Prospective des métiers, Qualifications et emplois liés à l'enseignement technique agricole, MAA - DGER & SSP 2017
- Jean-François Métral, Paul Olry, Marie David, Fanny Chrétien, Philippe Prévost, Nadia Cancian, Nathalie Frère et Laurence Simonneaux, « Ruptures ou ajustements provoqués entre pratiques agricoles et enseignement de ces pratiques », Formation emploi [En ligne], 135 | Juillet-Septembre 2016, mis en ligne le 12 octobre 2018, consulté le 18 novembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/formationemploi/4856> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/formationemploi.4856>

Cette liste de plus de 500 compétences a été triée par domaine, sous-domaine, tout en identifiant les doublons (compétences semblables mais formulées différemment), compétences déjà traitées dans les référentiels, niveau de priorité.

Nous avons ainsi obtenu une liste de 59 compétences techniques et 23 compétences "Savoir-être" qui a été soumise à des agriculteurs connus par l'équipe projet pour leurs pratiques agroécologiques pionnières. Une quinzaine d'agriculteurs ont ainsi noté chaque compétence par rapport à son importance pour mettre en œuvre la transition agroécologique et par rapport au besoin de formation. Ils ont pu également en proposer d'autres, ou des reformulations, qui ont été prises en compte dans la mesure du possible.

Attention, il s'agit-là d'une appréciation qui peut bien sûr être influencée par la filière, le territoire ou le parcours des contributeurs. Par ailleurs, toutes les notes n'étaient pas convergentes, et sont donc sujettes à interprétation : à chaque lecteur/utilisateur de se faire sa propre idée et de la mettre en débat au regard de son besoin.

La liste complète sous format Excel est accessible depuis le lien indiqué ci-dessous. Les compétences sont subdivisées en 3 rubriques : les compétences transversales essentielles et d'ordre secondaire, les compétences ciblées essentielles et d'ordre secondaire et les savoirs-êtres essentiels et ceux d'ordre secondaire.

→ [**Téléchargez le tableur complet sous format Excel sous ce lien**](#)

Annexe 8 : État des lieux de la formation agricole

La production et diffusion de connaissances au sein du secteur agricole repose sur un écosystème complexe faisant intervenir des acteurs variés au niveau européen, national, régional, institutionnel et économique.

■ ÉCOSYSTÈME DU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE EN FRANCE

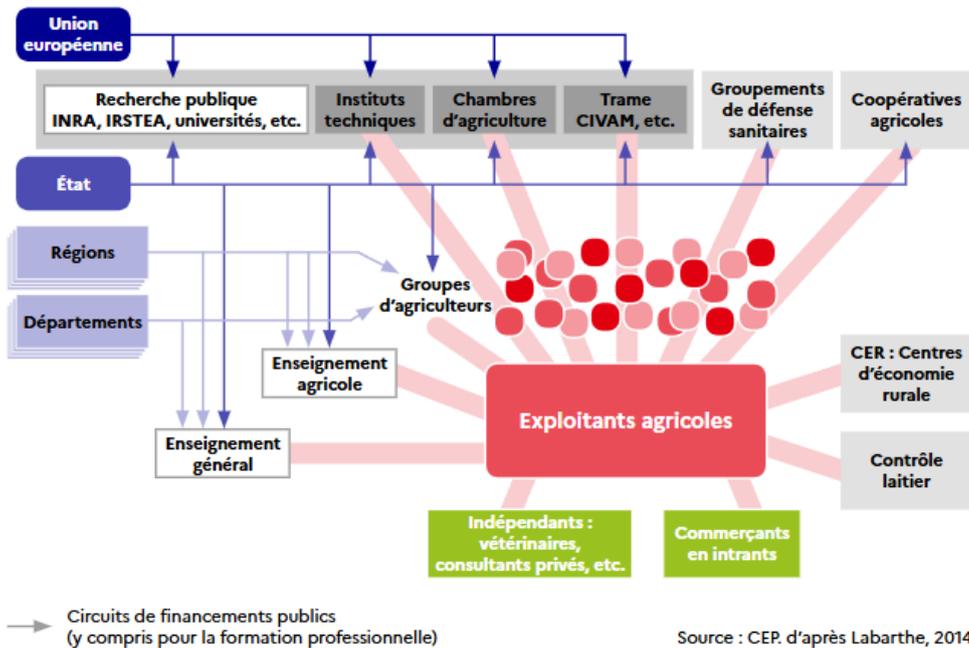


Figure 17: Écosystème du développement agricole en France¹⁴⁷
Source : CEP, d'après Labarthe, 2024

• Formation secondaire

Les élèves de 4^{ème} et 3^{ème} de l'enseignement agricole représentent 30 800 élèves.

¹⁴⁷ CEP, d'après Labarthe, issu de CAP Agricultures France 2030 - Mieux former les cadres du secteur agricole aux besoins de demain, AgroParisTech
A noter : INRA et IRSTEA ont fusionné pour devenir INRAE.

DES FORMATIONS POUR TOUS, DE LA 4^{ème} AU DOCTORAT

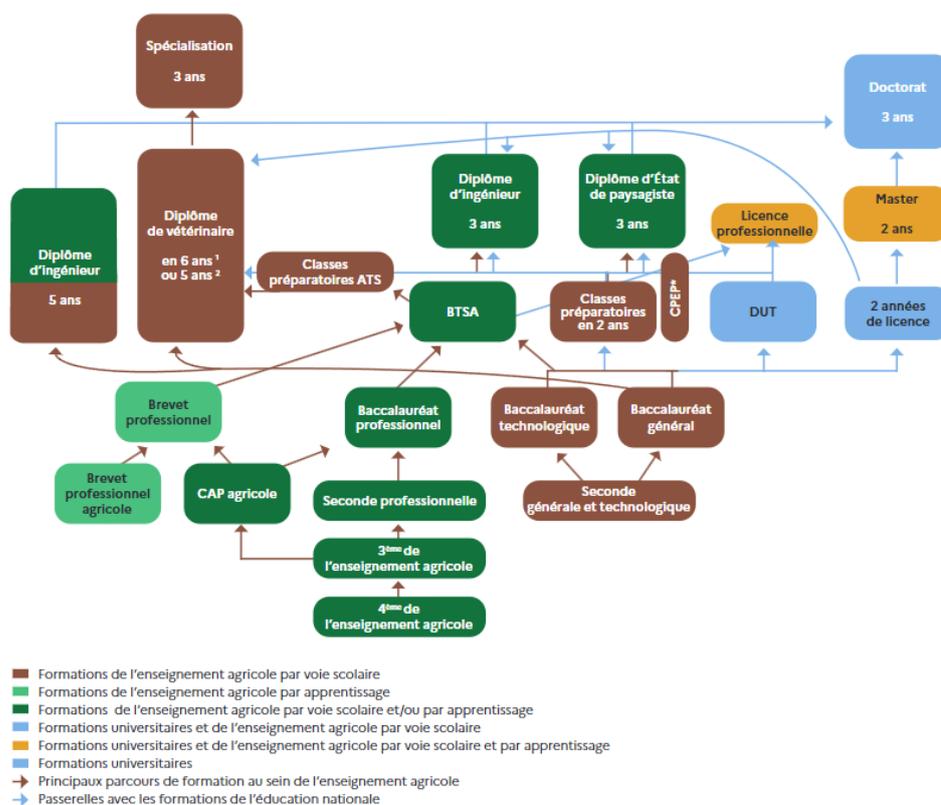


Figure 18 : Schéma des parcours de formation agricoles initiale¹⁴⁸
 Source : Ministère de l'Agriculture

À partir du lycée, l'enseignement professionnel regroupe 85 % de l'enseignement agricole soit 142 760 élèves en 2023 tous niveaux confondus.

Les 15 % restant suivent les filières générales et technologiques au sein de l'établissement agricole.

¹⁴⁸ Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation - Portrait de l'enseignement agricole 2022
 NB : le DUT est devenu BUT, est passé de 2 à 3 ans. La LP n'est donc plus dans la continuité.

Filières	Champ	Effectifs
Filières générales & technologiques	Collège	30 883
	Lycée général & technologique	24 057
Sous-total "Filières Générale & Technologique"		54 940
Filières professionnelles	Seconde professionnelle	28 417
	Aménagement	30 002
	Hippisme	1 924
	Production	43 915
	Services	33 801
	Transformation	4 078
	CPGE-EA	623
Sous-total "Filières professionnelles"		142 760
Autres	Diplômes Education Nationale	676
Sous-total "Autres"		676
Total général		198 376

Figure 19 : Effectifs globaux de l'enseignement agricole 2023 par champ professionnel
Source : DGER 2024¹⁴⁹

- **Effectif de la filière générale et technologique et formation la plus suivie**

Les 15% des élèves qui ne suivent pas la filière professionnelle vont dans la **filière Générale et Technologique** (24 000 élèves de la Seconde à la Terminale), en particulier dans la filière « Technologique ».

Dans cette filière, le **bac STAV** (Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant) compte le plus d'effectifs (**10 000 élèves, 67 %** des Premières et Terminales). Les autres élèves suivent la filière générale (non technologique).

- **Répartition des effectifs dans la filière professionnelle**

Les apprenants en filière professionnelles se répartissent après la seconde dans les champs professionnels¹⁵⁰ suivant :

- l'aménagement de l'espace et protection de l'environnement (26 %)
- **la production agricole (38 %)**
- les services (29%)
- la transformation (4%)
- l'hippisme (1 %)

¹⁴⁹ Données DGER Rentrée 2023 Effectifs de l'Enseignement agricole

¹⁵⁰ Nous nous intéresserons dans ce rapport au champ de la « Production agricole », laissant de côté les autres champs également proposés dans l'enseignement dit « agricole ».

- **Répartition des effectifs dans la production par diplôme**

Dans la filière professionnelle "Production agricole", les niveaux de formations avec les effectifs les plus importants sont :

- **les CAP agricoles : 7 100 élèves** dans le champ de la production, formation sur 2 ans pour un diplôme de niveau 3
- **les bacs professionnels : 24 000 élèves** dans le champ de la production, formation sur 2 ans pour un diplôme de niveau 4¹⁵¹
- **les BTSA : 12 700 élèves** dans le champ de la production, formation sur 2 ans pour un diplôme de niveau 5

Les autres types de formations comme le BPA (Brevet Professionnel agricole, 2 ans, niveau 3) ou le BP (Brevet Professionnel, 2 ans, niveau 4) représentent une faible proportion des effectifs en production agricole (respectivement 1250 et 3555 élèves).

Dans le **secteur de la production agricole**, les formations comptant le plus d'effectifs sont :

CAP Agricole - Niveau 3 :

- CAP Métiers de l'agriculture (CAPA)

Bacs professionnels - Niveau 4 :

- **Bac Pro Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole CGEA**
- Bac Techno - Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant STAV
- Bac pro conduite et gestion de l'entreprise hippique
- Bac pro conduite de productions horticoles
- Brevet Professionnel Responsable d'entreprise agricole (BPREA)

BTS Agricole - Niveau 5 :

- **BTS Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole – BTS ACSE**
- BTSA Métiers de l'élevage (ex Production Animale) - BTSA ME
- BTSA Viticulture-Œnologie - BTSA VO
- BTSA Gestion forestière - BTSA GF
- BTSA Agronomie Productions Végétales - BTSA APV
- BTS Métiers du Végétal Alimentation Ornement Environnement - BTS MVAOE (ex BTS Productions Horticoles)¹⁵²

¹⁵¹ Les niveaux correspondent à des degrés d'approfondissement/compétences différents : Niveau 3 : CAP/BEP, Niveau 4 : Bac ; Niveau 5 : Bac+2 BTS DEUG DUT, Niveau 6 : Bac+3/4 ; Niveau 7 : Master.

¹⁵² BTS ayant des effectifs négligeables.

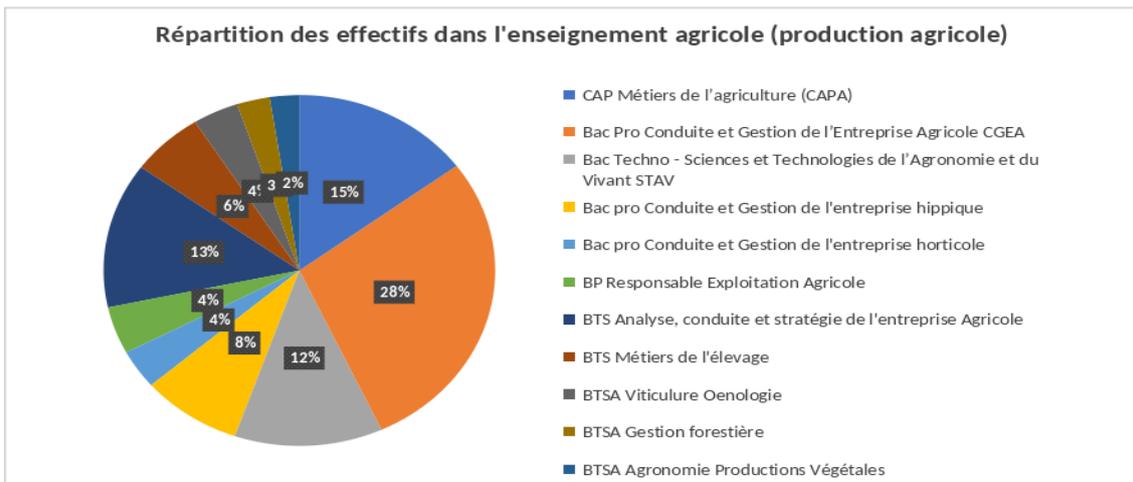


Figure 20 : Répartition des effectifs dans l'enseignement agricole (production agricole)
Source : DGER 2023

Entre 50 % et 60 % des élèves entrent dans la vie active suite à l'obtention de leur diplôme, les autres choisissent de poursuivre leurs études dans le niveau supérieur.

- **Formation supérieure**

Étudiants dans les écoles de l'enseignement supérieur agricole en 2021

	Cursus Ingénieur, vétérinaire et paysagiste	Autres formations	Total	Part de filles
				nombre
Établissements publics	9 029	2 112	11 141	67
Agrocampus Ouest	1 242	243	1 485	69
AgroParisTech	1 277	572	1 849	61
Agrosup Dijon	734	0	734	71
Bordeaux Sciences Agro	522	55	577	62
École nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole (ENSFEA) ¹	361	51	412	47
École nationale du génie de l'eau et de l'environnement (ENGEEES)	0	253	253	58
École nationale supérieure du paysage (ENSP)	236	0	236	53
École nationale vétérinaire d'Alfort (ENVA)	820	30	850	78
École nationale vétérinaire de Toulouse (ENVT)	829	45	874	76
Montpellier SupAgro	733	785	1 518	60
ONIRIS	1 095	51	1 146	73
VetAgro Sup	1 180	27	1 207	74
Établissements privés sous contrat	5 786	337	6 123	55
École d'ingénieurs de Purpan	1 259	72	1 331	57
École supérieure d'agricultures d'Angers (ESA)	988	118	1 106	51
École supérieure du bois (ESB)	261	34	295	15
Institut supérieur d'agriculture de Lille (ISA) - Yncrea	1 200	0	1 200	56
ISARA Lyon	1 110	53	1 163	66
Institut polytechnique UniLaSalle	2 227	132	2 359	54
Total	14 815	2 449	17 264	62

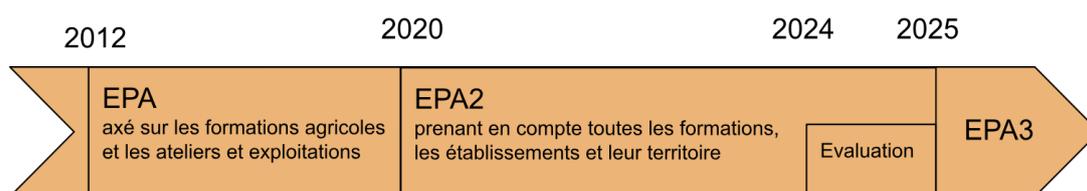
1. Effectif issu d'une enquête réalisée auprès de l'établissement.
Sources : MASA - DGER, MESR - Sise (système d'information sur le suivi de l'étudiant)

Figure 21 : Etudiants dans les écoles de l'enseignement supérieur agricole en 2021
Source : MASA – DGER, MESR, Sise¹⁵³

¹⁵³ Source : MASA – DGER, MESR – Sise (système d'information sur le suivi de l'étudiant). A noter, le BUT Génie Bio parcours Agronomie n'est pas indiqué, mais il mériterait d'être pris en compte, représentant une formation publique structurante dans le secteur.

Annexe 9 : Plan “Enseigner à produire autrement” et analyse des référentiels de formation

Le plan "Enseigner à produire autrement", EPA (1 puis 2), a pour objectif d'accompagner les transitions (agroécologiques, alimentaires, mobilités...) au sein des établissements d'enseignement agricole. Cette politique, débutée en 2012, est en cours d'évaluation nationale et devrait déboucher prochainement sur un 3ème volet



Cette politique se décline en 4 axes :

- Axe 1 : Encourager la parole et l’initiative des apprenants sur les questions des transitions et de l’agroécologie
- Axe 2 : Mobiliser la communauté éducative pour enseigner l’agroécologie et poursuivre les transitions
- Axe 3 : Amplifier la mobilisation des exploitations agricoles et ateliers technologiques comme support d’apprentissage, de démonstration et d’expérimentation
- Axe 4 : Développer l’animation dans les territoires et l’essaimage des pratiques innovantes

Annexe 10 : Méthode d'analyse des référentiels de formation

Afin d'avoir une idée du niveau d'intégration des enjeux de transition dans les formations, le groupe de travail a étudié les référentiels rénovés des formations diplômantes rassemblant le plus d'effectifs par niveau afin d'identifier dans quelle mesure les enjeux liés à la transition agroécologique apparaissent dans les éléments de contexte, les compétences des futurs diplômés et les modules de formation.

Méthode : nous comptabilisons la fréquence de mots clés en lien avec la transition écologique et nous vérifions lorsque le mot est trouvé dans le référentiel que le contexte est bien en lien avec la transition écologique. La liste de mots a été établie à partir de la liste de mots utilisée dans le rapport d'Ocapiat¹⁵⁴, parmi lesquels nous avons sélectionné les mots qui étaient directement liés à la transition agroécologique et ajouté quelques-uns.

Liste des mots de la transition agroécologique recherchés dans les référentiels de formation (en gras, les mots qui apparaissent le plus).

Adaptation Agro-écologie / agroécologie / agro-écologique Agro-foresterie Aléas climatiques Association Atténuation Bien être animal (BEA) Biodiversité Bonnes pratiques Carbone Carburant Changement Circuit court Climat Complémentarité Compost Conservation des sols Couvert Culture intermédiaire Dérèglement Diminution Diversification Durabilité Durable Eau	Eco responsable Ecologie Écologique Effet serre Énergies renouvelables Engrais naturels Fertile Fertilisation Herbicide Hve / valeur Insecte Intrants Itinéraire Label Légumineuse / fabacées Lien direct producteur-consommateur Méthane Méthanisation Nouvelles espèces Optimiser Organique Paillage Parasite PESTICIDE sans Pollinisateur	Prairie Préserver Produits de saison Produits phytopharmaceutiques Protection Pulvérisation Ravageur Réduction Régénérative Résilient Résistance Respect Responsable Rotation des cultures Sécurité alimentaire Serre sol vivant Succession Syntropie Taille adaptée Terroir Transition Vivant
--	--	---

¹⁵⁴ Rapport Ocapiat - "Étude prospective sur les impacts des changements climatiques en termes d'activités, de métiers, d'emplois et de compétences pour les exploitations agricoles"

The Shift Project est un think tank qui oeuvre en faveur d'une économie libérée de la contrainte carbone. Association loi 1901 reconnue d'intérêt général et guidée par l'exigence de la rigueur scientifique, notre mission est d'éclairer et d'influencer le débat sur la transition énergétique en Europe. Nos membres sont de grandes entreprises qui veulent faire de la transition énergétique leur priorité.
www.theshiftproject.org

Contact :

Clémence Vorreux
Coordinatrice Agriculture
clemence.vorreux@theshiftproject.org

